

UNIVERSITE DE NEUCHÂTEL
FACULTE DE DROIT ET DES SCIENCES ECONOMIQUES

**LES INCIDENCES DE LA PRODUCTION PETROLIERE
DE L'ARABIE SEOUDITE SUR SON ECONOMIE**

THÈSE

présentée à la Faculté de droit et des sciences économiques
pour obtenir le grade de docteur ès sciences économiques

par

JEAN CATTIN



Juris Druck + Verlag Zurich
1970

Monsieur Jean CATTIN est autorisé à imprimer sa thèse de doctorat en sciences économiques "Les incidences de la production pétrolière de l'Arabie saoudite sur son économie". Il assume seul la responsabilité des opinions énoncées.

Neuchâtel, 31 décembre 1969

Le doyen
de la Faculté de droit et des
sciences économiques


François Clerc

A SAMIRA

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	10
CHAPITRE PREMIER	
LA BASE GEOGRAPHIQUE DU PAYS	13
A. La Péninsule Arabique	14
B. Les régions du royaume d'Arabie Séoudite	17
1. La province occidentale	18
2. La province centrale	21
3. La province orientale	23
CHAPITRE II	
LA BASE DEMOGRAPHIQUE DU PAYS	26
A. La division de la population	26
B. Le nomadisme	27
1. La tribu nomade	28
2. La vie et l'habitation du nomade	29
C. La sédentarisation	30
1. La nécessité de la sédentarisation	31
2. Les méthodes de sédentarisation	32
3. Une politique de reclassement	34
CHAPITRE III	
L'EVOLUTION DE L'INDUSTRIE PETROLIERE	36
A. L'Arabian American Oil Company	38
1. Les premières négociations	38
2. Le First Main Agreement	41
3. Le Second Main Agreement	43
4. Les premières explorations	45
5. Le Supplemental Agreement	48
6. L'assistance financière américaine	49
7. La formation de l'Aramco	52
8. L'Offshore Agreement	53
9. La production pétrolière de l'Aramco	54
B. La Getty Oil Company	62
C. L'Arabian Oil Company	64

D. Les concessions récentes	67
1. La Société Auxilière de la Régie Autonome des Pétroles	67
2. L'Ente Nazionale Idrocarburi	69
3. L'organisation Sinclair - Natomas - gouvernement pakistanaïs	71
4. L'accord avec la Roumanie	72
E. La production pétrolière de l'Arabie Séoudite	73
CHAPITRE IV	
LES EFFETS SOCIAUX PRODUITS PAR L'INDUSTRIE PETROLIERE	77
A. Le recrutement	77
B. L'importance de l'emploi	80
C. La formation professionnelle	81
D. La mobilité des travailleurs	84
1. La mobilité horizontale	84
2. La mobilité verticale	85
E. Les salaires	86
F. Les soins médicaux	87
G. Les logements	88
H. La création des cités pétrolières	90
I. Le dualisme social	92
CHAPITRE V	
L'APPORT FINANCIER DE L'INDUSTRIE PETROLIERE	94
A. Le partage des profits	94
B. Les recettes budgétaires	98
1. L'impôt sur le revenu	100
2. Les droits de douane	101
3. Le pèlerinage	102
C. Les balances des paiements	102
1. Le compte courant	106
2. Le compte financier	109
D. La valeur de l'exploitation pétrolière à longue échéance	109
CHAPITRE VI	
L'UTILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES	114
A. Les dépenses budgétaires	114
1. L'enseignement public	116
2. La santé	121
3. Les voies de communication	123
4. Les ressources hydriques	126
B. Les industries d'importation enclavées	129

CHAPITRE VII

LES EFFETS DE COMPLEMENTARITE	134
A. L'évolution de l'économie séoudite	134
B. Les investissements effectués par les compagnies pétrolières	136
1. Le secteur strictement pétrolier	137
2. Les autres secteurs économiques	138
C. Le mécanisme d'induction	140
D. Les effets de liaison en amont	144
1. La politique de relations publiques de l'Aramco	144
2. L'industrie du bâtiment	147
3. L'Arabian Drilling Company	149
4. L'Arabian Geophysical and Survey Company	149
E. Les effets de liaison en aval	150
1. La General Organization for Petroleum and Minerals	151
2. Les produits pétroliers raffinés	153
3. Les résines synthétiques	156
4. Les engrais azotés	158
F. L'assistance gouvernementale au mécanisme d'induction	160
1. Le financement des nouvelles industries	160
2. La protection des industries locales	164
G. L'assistance de l'Aramco au mécanisme d'induction	166
CONCLUSIONS	170
BIBLIOGRAPHIE	175
A. Les livres	175
B. Les publications périodiques	187

Les Tableaux

Tableau I	Production de l'Aramco	55
Tableau II	Production des champs de l'Aramco	58
Tableau III	Distribution du pétrole brut extrait par l'Aramco	60
Tableau IV	Production pétrolière globale de l'Arabie Séoudite	74
Tableau V	Evolution de la production mondiale de pétrole brut	76
Tableau VI	La mobilité horizontale les travailleurs séoudites engagés par l'Aramco	85
Tableau VII	Budgets des années 1387 (du 5 octobre 1967 au 23 septembre 1968) et 1388 (du 23 septembre 1968 au 11 septembre 1969)	99
Tableau VIII	Exportations pétrolières de l'Arabie Séoudite	104
Tableau IX	Balances des paiements de 1965 à 1967	105
Tableau X	Les principaux clients de l'Arabie Séoudite au cours de l'année fiscale 1967/68	107
Tableau XI	Les principaux fournisseurs de l'Arabie Séoudite au cours de l'année fiscale 1967/68	108
Tableau XII	L'enseignement public en Arabie Séoudite	118
Tableau XIII	Les services sanitaires en Arabie Séoudite	122

Les cartes

Carte I	La géographie physique et politique de l'Arabie Séoudite	16/17
Carte II	Les gisements pétroliers et les concessions en Arabie Séoudite	64/65

Abréviations

Aminoil	American Independent Oil Company
Arabian	Arabian Oil Company (Japan)
Aramco	Arabian American Oil Company
ARGAS	Arabian Geophysical and Survey Company
Auxirap	Société Auxilière de la Régie Autonome des Pétroles
Bapco	Bahrein Petroleum Company
BIRD	Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement
Caltex	California Texas Oil Company
Casoc	California Arabian Standard Oil Company
CECA	Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier
Chemico	Chemical Construction Corporation
ENI	Ente Nazionale Idrocarburi
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Getty	Getty Oil Company
GOSP	Gas-Oil Separator Plant
Inter-ore	International Ore and Fertiliser Company
IPC	Iraq Petroleum Company
LPG	Liquefied Petroleum Gas
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONU	Organisation des Nations Unies
OPEC	Organization of Petroleum Exporting Countries
OSEC	Office Suisse d'Expansion Commerciale
Petromin	General Organization for Petroleum and Minerals
PVC	Chlorure de polyvinyle dur
R. S.	Riyal Séoudite (100 R. S. = 22,21 U. S. dollars ou 95,50 francs suisses)
SAFCO	Saudi Arabian Fertiliser Company
SAMA	Saudi Arabian Monetary Agency
SARCO	Saudi Arabian Refining Company
Socal	Standard Oil of California
Socony	Standard Oil Company of New York
Tapline	Trans-Arabian Pipeline
Texaco	Texas Company

INTRODUCTION

Depuis plusieurs décennies, la consommation mondiale des produits pétroliers connaît un essor extraordinaire. Non seulement le pétrole est un combustible d'une qualité intrinsèque supérieure et d'un coût plus bas que ceux du bois ou du charbon, mais la pétrochimie recourt d'une manière toujours plus intense aux hydrocarbures. C'est ainsi qu'à la fin de l'année 1968, la production pétrolière annuelle a atteint le chiffre impressionnant de 2'000 millions de tonnes, alors qu'elle ne s'élevait qu'à 100 millions de tonnes en 1925 (1). Il est actuellement établi que l'utilisation de plus en plus importante du pétrole a contribué en grande partie à la croissance économique extrêmement rapide des pays industrialisés. Ce développement n'est pas seulement dû aux avantages financiers que procure le pétrole, mais surtout à l'existence même des grandes compagnies qui, dans l'exercice de leur activité, n'ont pas manqué de créer d'importants pôles de croissance dont les effets se font sentir sur une échelle très vaste. En effet, rares sont les découvertes qui ont transformé dans une aussi large mesure le mode de vie des habitants des pays industrialisés que celle du pétrole.

Il est couramment reconnu que la possibilité de disposer de quantités suffisantes de pétrole constitue actuellement une des conditions majeures à tout progrès dans une économie moderne. Or, il se trouve que pratiquement aucun pays industrialisé ne produit lui-même assez de pétrole pour satisfaire sa demande nationale. Ces pays sont dès lors presque tous obligés de recourir aux importations. Alors que la consommation pétrolière a très largement profité aux pays économiquement avancés, il m'a semblé important de rechercher dans quelle mesure les pays producteurs peuvent eux-mêmes tirer parti de leurs richesses naturelles, d'analyser les avantages et les inconvénients de la présence des grandes compagnies sur leur sol et d'examiner la manière dont l'économie de ces pays peut bénéficier au mieux des importantes redevances des compagnies pétrolières.

Il est évident que, théoriquement, une telle étude aurait pu être réalisée sur un plan général, traitant globalement les problèmes de tous les pays producteurs de pétrole. Cependant, bien que les caractéristiques communes de ces pays soient relativement nombreuses, une telle étude n'aurait pu que tomber dans des géné-

(1) Petroleum Press Service, janvier 1969, pp. 12 et 13

ralités qui, finalement, ne seraient effectivement applicables dans aucun pays, car elles ne reflèteraient pas leur situation concrète. C'est pourquoi j'ai jugé préférable d'étudier l'ensemble des problèmes à l'exemple d'un seul pays producteur. Mon choix est immédiatement tombé sur le royaume d'Arabie Séoudite; ceci principalement pour deux raisons. Premièrement, comme pratiquement aucune industrie n'existait dans le royaume avant l'implantation des compagnies pétrolières, il est possible de dégager les effets qu'engendre ce secteur sur le reste de la vie économique et sociale du pays avec plus de clarté et d'exactitude que dans la plupart des autres pays. Deuxièmement, l'exploitation pétrolière en Arabie Séoudite a pris une telle ampleur que ce pays est rapidement devenu l'une des plus importantes nations exportatrices du monde; par ailleurs, il est très probable que cette évolution continue à s'effectuer à un rythme très soutenu, puisque l'Arabie Séoudite recèle les plus importantes réserves pétrolières découvertes jusqu'à ce jour.

En raison de la difficulté d'étudier les incidences de la production pétrolière sur le reste de l'économie du pays concerné, j'ai préféré ne pas entrer de but en blanc dans le vif du sujet, mais, au contraire, d'exposer les bases, les données du problème, dans les trois premiers chapitres. Je me suis en premier lieu attaché à décrire d'une manière très succincte la géographie physique et politique de l'Arabie Séoudite, en progressant du général au particulier, à savoir tout d'abord la Péninsule Arabique, puis le royaume séoudite et finalement les principales régions de ce pays (Chapitre premier). L'étude relative à la population s'est essentiellement limitée à celle des principaux problèmes démographiques propres à l'Arabie Séoudite, soit ceux du nomadisme, de l'exode des campagnes provoquée en grande partie par l'industrie pétrolière, et de la nécessité d'une politique de sédentarisation (Chapitre II). Après avoir brièvement décrit les caractéristiques essentielles qui conditionnent la vie économique et sociale de l'Arabie Séoudite, il était important d'exposer le second volet des données du problème, celui qui a trait à l'implantation des compagnies pétrolières étrangères dans le pays. La majeure partie de cet historique a été consacrée à l'Arabian American Oil Company (Aramco) en raison de sa large prédominance sur les autres compagnies établies en Arabie Séoudite (Chapitre III). Je tiens à préciser que ces trois premiers chapitres ne doivent en aucune manière être considérés comme simple introduction; ils constituent, au contraire, la base de l'ensemble de cette étude.

Les répercussions dues à la présence des compagnies pétrolières sur la vie économique et sociale de l'Arabie Séoudite ont été divisées en trois catégories bien distinctes. En premier lieu, des aspects sociaux importants résultent de la confrontation de deux cultures essentiellement différentes (Chapitre IV). Quant aux effets

d'ordre financier, ils ont été examinés sous deux angles différents, mais complémentaires. Premièrement, le degré de dépendance de l'Arabie Séoudite face à l'industrie pétrolière a été estimé par l'importance de l'apport financier des compagnies dans les budgets et les balances des paiements du royaume séoudite (Chapitre V). Deuxièmement, il m'a paru essentiel de déterminer la manière dont le gouvernement dispose de cet important apport financier (Chapitre VI). Le dernier chapitre revêt une importance particulière, car il tente de démontrer dans quelle mesure l'économie d'un pays producteur de pétrole peut bénéficier des compagnies étrangères, non seulement par le fait de leur apport financier, mais surtout par la présence même de ces entreprises sur son sol; une analyse rigoureuse des effets de liaison permet de déceler dans quelle mesure les compagnies pétrolières facilitent les décisions d'investissement dans les secteurs non-pétroliers (Chapitre VII).

Après de longues recherches, je me suis aperçu que les renseignements recueillis dans ce domaine sont en fait relativement nombreux. Cependant, la majeure partie des études qui ont été réalisées sur ce sujet sont malheureusement assez superficielles et de nature peu scientifique. Aussi, ai-je systématiquement renoncé à recourir à des données provenant de sources insuffisamment sûres.

Je ne prétends nullement avoir épuisé le sujet ni résolu définitivement le problème des effets qu'engendrent les compagnies pétrolières dans le domaine économique et social des pays producteurs. Je considère cependant que cette étude serait déjà un succès si elle pouvait contribuer à jeter quelque lumière sur ce problème complexe et, en même temps, d'une importance primordiale pour un grand nombre de pays.

Finalement, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à tous ceux qui m'ont aidé et soutenu au cours de cette étude, tout particulièrement à M. Jean-Louis Juvet, Professeur à l'Université de Neuchâtel, dont les connaissances et les encouragements m'ont été très précieux. Je remercie également mon père et M. Georges Grimm de leur collaboration. Ma plus grande gratitude va à ma femme qui a véritablement partagé mes préoccupations et qui m'a aidé à mieux comprendre les caractéristiques des pays et des peuples orientaux, voire même à me passionner pour ce vaste sujet.

CHAPITRE PREMIER

LA BASE GEOGRAPHIQUE DU PAYS

D'un ensemble vague de tribus nomades, de villes commerçantes et d'oasis fertiles, non seulement indépendantes mais souvent opposées les unes aux autres, l'extraordinaire roi Abd-el-Aziz Ibn Abder-Rahman al Fayçal al Séoud, plus connu sous son surnom légendaire d'Ibn Séoud, a construit en moins d'un quart de siècle un royaume centralisé et d'une grande cohésion. En 1927, la majeure partie de la Péninsule Arabique s'est trouvée réunie pour la première fois sous une même souveraineté au terme de plusieurs campagnes victorieuses. Après la conquête du Hedjaz, sa dénomination était alors "Royaume du Hedjaz et du Nedjed et de ses Dépendances". Le nom actuel de "Royaume d'Arabie Séoudite" (Al-Mamlaka Al-Arabiya As-Saoudiya) a été donné au territoire par un décret royal en 1932. Depuis cette date, le pays s'étend de la Mer Rouge au Golfe Arabique (1) et son importance internationale est exceptionnellement grande, car il possède aussi bien les Lieux Saints musulmans que la plus grande réserve pétrolière découverte jusqu'à ce jour dans le monde entier.

Le roi Ibn Séoud était véritablement le symbole du pays qu'il avait créé jusqu'à sa mort, survenue le 9 novembre 1953. Alors que plusieurs nations étrangères craignaient que le royaume d'Arabie Séoudite ne devînt la proie de troubles après cette disparition tragique, le fils aîné du grand monarque, l'Emir Séoud, lequel avait été proclamé Prince Héritier déjà vingt ans auparavant, accéda au trône sans incidents.

Toutefois le règne du roi Séoud ne dura que quelques années. A la fin du mois d'octobre 1962, il se vit obligé de céder les pleins pouvoirs à son frère, l'Emir Fayçal. A partir de cette date, le roi Séoud cessa de gouverner et le 2 novembre 1964 le Prince Héritier, celui que ses compatriotes surnommaient depuis longtemps "Fayçal ElArab" (Fayçal des Arabes), accéda à la dignité suprême du royaume, à laquelle il fait encore de nos jours le plus grand honneur.

Pendant sa jeunesse, le nouveau roi a prouvé ses qualités guerrières incontestables. A l'âge de treize ans, il prit déjà part à d'importantes conquêtes et à dix-sept ans,

(1) Nous utiliserons tout au long de cette étude le terme de Golfe Arabique qui est synonyme de Golfe Persique, Mer d'Emeraude ou Mer Verte.

il commanda une armée dans l'Asir. Il devint vice-roi du Hedjaz à l'âge de vingt-trois ans et quelques années plus tard, il fut proclamé Ministre des Affaires étrangères du royaume et le resta pratiquement jusqu'au jour où il monta sur le trône d'Arabie.

Le roi, de son nom complet Fayçal Ibn Abd-el-Aziz Ibn Abder-Rahman, s'est immédiatement vu affronté à des problèmes beaucoup plus complexes que ceux de ses deux prédécesseurs. En effet, l'évolution sociologique du royaume s'est sensiblement modifiée. Grâce aux redevances pétrolières, le pays a construit des industries, des routes et des ports, des aérodromes, des écoles et des hôpitaux; il jouit d'une situation financière saine et d'une monnaie forte. Le royaume d'Arabie Séoudite, lequel se trouve dans une position de plus en plus favorable, risque fort d'être un jour l'objet de convoitises de la part de certains pays étrangers. Par ailleurs, le maître des Lieux Saints de l'Islam aura un très grand rôle à jouer dans l'élaboration d'une solution à la situation politique du Moyen-Orient, laquelle s'aggrave d'année en année.

Ayant déjà amorcé un vaste plan de développement économique et social, le roi Fayçal a eu, et aura encore davantage, à l'avenir, la possibilité d'apporter au monde la preuve qu'il est possible d'industrialiser et de moderniser les structures d'un pays sans pour autant déroger au droit divin qui régit tous ses actes.

A. La Péninsule Arabique

La "Presqu'île des Arabes" (Djazirat-al-Arab), véritable sous-continent en raison de son découpage géographique remarquable, s'étend entre l'Asie et l'Afrique et constitue ainsi une véritable charnière entre les deux continents. Couvrant une superficie de plus de trois millions de kilomètres carrés, la Péninsule Arabique est délimitée sur trois de ses côtés par des mers. A l'ouest, la Mer Rouge forme une grande dépression séparant l'Egypte, le Soudan et l'Ethiopie, d'une part, de l'Arabie Séoudite et du Yémen, d'autre part. La dépression se rétrécit à la hauteur de la Péninsule du Sinaï - laquelle, bien que politiquement rattachée à l'Egypte, fait partie de la formation géologique de l'Arabie - et se prolonge à l'est par le Golfe d'Akaba jusqu'au fossé du Jourdain. Au sud, la Mer Rouge s'étend jusqu'au détroit de Bab al-Mandeb. Les côtes méridionales de la Péninsule Arabique sont baignées par le Golfe d'Aden et l'Océan Indien, alors que le Golfe d'Oman et le Golfe Arabique séparent la péninsule de l'Iran. Les frontières septentrionales sont,

en revanche, terrestres. Les déserts d'Irak, de Jordanie et d'Arabie se confondent sans changement de structure.

La Péninsule Arabique est politiquement et traditionnellement rattachée à l'Asie. Toutefois, en raison de ses aspects physiques, climatiques et sociologiques, elle est fortement apparentée au continent africain. En effet, l'effondrement du lit de la Mer Rouge se situe à une époque géologique relativement récente, précédant de peu la proto-histoire. Les analogies de la faune et de la flore des deux côtés de la mer certifient que la part occidentale de la Péninsule Arabique constitue un prolongement de la Nubie, le grand désert africain; ainsi s'explique son "faciès saharien". La grande dépression que constitue la Mer Rouge, laquelle divise le désert comme le fait également le Nil, ne sépare en réalité que le continent de son sous-continent; c'est la raison pour laquelle l'appellation d'"Afrique d'Asie" est fréquemment attribuée à la Péninsule Arabique.

La caractéristique dominante de la géographie physique sont les immenses régions désertiques qui recouvrent presque l'ensemble du territoire. Le désert, d'une manière générale, est un complexe naturel, dont la répartition des pluies est faible et irrégulière, l'air est sec et l'évaporation très intense du fait de l'échauffement du sol, ce qui rend l'irrigation très difficile et aléatoire. Les averses passagères suffisent à couvrir le sol d'une végétation et de magnifiques fleurs et le transforment ainsi en un grand pâturage apprécié des troupeaux des nomades.

Exception faite des plaines côtières, les voies de communication suivent les dépressions du sol, appelées wadis. Ce terme ne désigne pas seulement le cours d'eau qui, d'ailleurs, est le plus souvent à sec, mais également toute la vallée. C'est ainsi que l'est du Yémen est relié au royaume d'Arabie Séoudite par le wadi Dawassir principalement, la communication du centre de la péninsule avec le Golfe Arabique s'établit par les wadis al-Rummah, Hanifa et Sahba, alors que les transports vers la Jordanie et la Syrie se font principalement par le wadi al-Sirhan, passant par les oasis du Jawf. Mais il faut bien préciser que, de nos jours, le transport s'effectue essentiellement par avion. Le trafic aérien d'Arabie Séoudite jouit en effet d'une importance mondiale.

La Péninsule Arabique est une des régions les plus chaudes du monde. La température moyenne enregistre 25° C en janvier et 36° C en juin et juillet, variant ainsi de 10° C à 15° C annuellement. La période la plus chaude s'étend de mai à septembre, alors que d'octobre à avril le climat est agréable, les nuits étant fraîches et les journées ensoleillées mais pas trop chaudes. L'Arabie se trouve normalement sous l'influence d'un système subtropical de haute pression, ce qui explique la rareté

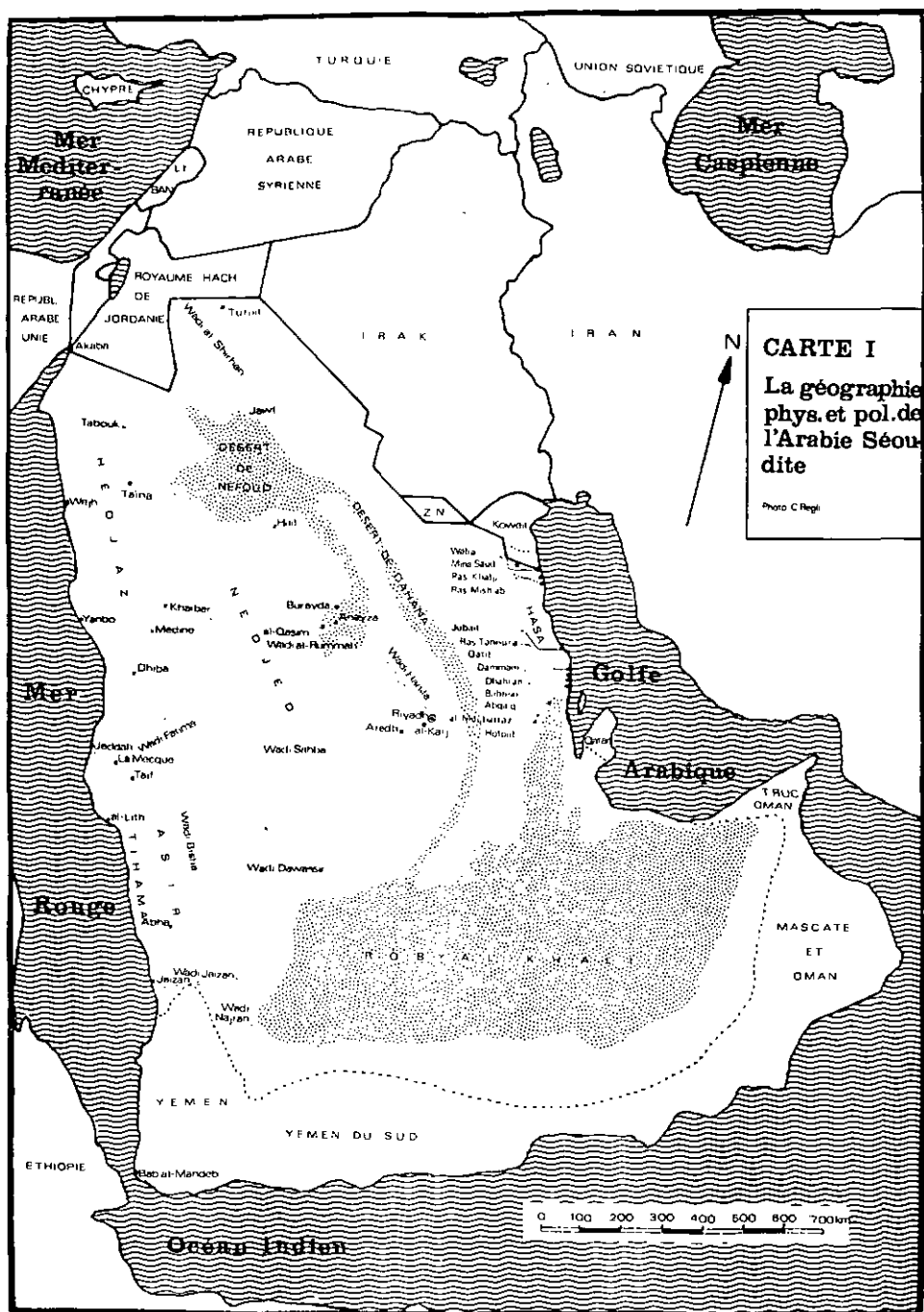
des précipitations. En été, le climat est très chaud, enregistrant des pointes atteignant 50° C dans les dépressions du centre du territoire; il est en outre absolument sec. L'intrusion occasionnelle de la haute pression en provenance de la région froide de la Sibérie renforce encore ce système en hiver et amène ainsi un temps frais et sec. Pendant les mois de janvier et de février, les matinées peuvent être glaciales en Arabie centrale et septentrionale, mais la neige est pratiquement inconnue, sauf dans les montagnes. Les variations de température des différentes saisons se manifestent plus encore au cours d'une même journée. Durant les mois d'été, les nuits sont fraîches, alors que les journées subissent une chaleur écrasante. Déjà deux heures après le lever du jour, les rayons du soleil deviennent très intenses et le restent jusqu'à la tombée de la nuit. C'est ainsi qu'au centre de la péninsule et principalement durant les mois d'été, une amplitude thermique journalière de 30° C est fréquente.

Les plaines côtières, en revanche, jouissent d'un climat fort différent. La température, bien que très élevée, est régulière et, sous l'influence de la proximité des mers, l'humidité de l'air s'élève jusqu'à 90 %, ce qui rend ces régions difficilement supportables aux étrangers. Pendant les brefs hivers, l'humidité et la chaleur s'atténuent quelque peu.

Le climat de la Péninsule Arabique est tellement sec que de grands espaces ne peuvent être que désertiques. Certaines régions de la grande masse de sable du Rôb-al-Khali ne reçoivent souvent, au cours de toute une décennie, aucune goutte de pluie.

Les précipitations sur la majeure partie du territoire ne dépassent généralement pas 10 - 12 centimètres par année. En revanche, elles peuvent atteindre 30 centimètres dans les régions montagneuses au sud-ouest de la péninsule. Du fait de sa rareté, la pluie est d'une importance primordiale et conditionne toute vie. Aussi est-il compréhensible qu'elle soit souvent appelée "la miséricorde de Dieu". Il convient toutefois de préciser que depuis de nombreuses années, le gouvernement d'Arabie Séoudite a entrepris de vastes recherches de points d'eau et a aménagé de nombreux systèmes d'irrigation: canaux et barrages.

La saison des rares pluies se situe normalement en hiver et au printemps. Dans la partie méridionale de la chaîne du Hedjaz, les violents mais brefs orages accompagnés de tonnerre sont fréquents au début de l'été; ils sont cependant très rares dans le reste du territoire de la péninsule. Le climat est en général absolument sec durant les mois les plus chauds de l'année, de juin à août. Les chutes de pluies hivernales



sont produites par une baisse de la pression au-dessus de la Mer Méditerranée pénétrant l'Arabie par le nord. Durant le printemps et le début de l'été, l'incursion de l'air tropical maritime est causée par l'extension de la basse pression existant au-dessus du Soudan. Durant la saison des pluies, les wadis, se remplissant subitement, peuvent inonder de vastes régions et porter préjudice aux habitations et aux cultures.

Nous avons constaté plus haut la forte amplitude des variations de température; la variation des vents quant à leur direction et à leur puissance est une autre caractéristique climatique de cette région. Les tempêtes de sable et de poussière, affectant principalement la partie orientale de la Péninsule Arabique, sont un phénomène bien connu des géographes et des indigènes. Elles sévissent surtout à la fin du printemps et au début de l'été pour atteindre leur apogée en juin, mois durant lequel, vingt-trois jours sur trente, elles balayent toute la région. Ces tempêtes sont provoquées par le déplacement vers l'est d'une basse pression rencontrant de l'air plus frais au-dessus des régions septentrionales et orientales du territoire.

B. Les régions du royaume d'Arabie Séoudite

Le royaume indépendant d'Arabie Séoudite comprend les quatre cinquièmes de la Péninsule Arabique. D'une superficie d'environ 2,3 millions de kilomètres carrés, l'Arabie Séoudite est le plus grand Etat d'Asie occidentale. Au nord, le pays est limité par le Golfe d'Akaba, la Jordanie, l'Irak et le Koweït; cette frontière septentrionale s'étend d'Akaba à Ras Mish'ab sur une longueur de 1'350 kilomètres. Par ailleurs, une zone neutre est administrée conjointement avec l'Irak; les deux pays y partagent les droits indivisibles de propriété et de souveraineté. Une seconde zone neutre a été établie lors de la définition des frontières entre le Koweït et l'Emirat du Nedjed en 1922; l'importance de cette région réside en plusieurs gisements de pétrole. Cette seconde zone a cependant été supprimée par un décret en mai 1966, mettant ainsi un terme à une querelle ancienne entre les deux pays.

Les voisins méridionaux de l'Arabie Séoudite sont le Yémen, le Yémen du Sud, Mascate-et-Oman et Trucial Oman; exception faite d'une chaîne de montagnes à la frontière yéménite, la limite est assez vague. Les deux extrémités de cette frontière sont Maydi et le Golfe Arabique, d'une distance d'environ 1'300 kilomètres. A l'ouest, le royaume est bordé par la Mer Rouge, du Golfe d'Akaba à Maydi, sur une longueur de 1'800 kilomètres, alors que la frontière orientale, formée par le

Golfe Arabique, s'étend de Ras Mish'ab à Qatar sur une distance de 500 kilomètres. La Mer Rouge aussi bien que le Golfe Arabique sont des voies de communication commerciales et stratégiques de première importance.

Il convient toutefois de préciser que les frontières du royaume d'Arabie Séoudite ne sont pas toutes définies avec précision. Elles sont soit indiquées par des lignes sensiblement différentes d'une carte géographique à l'autre, soit simplement par des pointillés. Cette remarque concerne principalement les frontières méridionales et orientales.

Pour des raisons administratives, l'Arabie Séoudite est divisée en trois grandes provinces: premièrement, la province occidentale réunit, d'une part, le Hedjaz, la région s'étendant le long de la côte septentrionale de la Mer Rouge et comportant notamment Jeddah, le centre commercial du royaume, ainsi que les Villes Saintes de La Mecque et Médine et, d'autre part, l'Asir, au sud du Hedjaz jusqu'à la frontière yéménite, englobant les districts de Tihama et du Najran. Deuxièmement, la province centrale, plus connue sous le nom de Nedjed, contient la capitale administrative Riyadh. Troisièmement, la province orientale se situe le long du Golfe Arabique où se trouvent les principaux champs pétrolifères; cette région était naguère appelée la Province de Al-Hasa, du nom de l'oasis où s'élève l'ancienne capitale Hofuf.

1. La province occidentale

L'affaissement gigantesque de l'assise rocheuse occidentale a dégagé un rebord montagneux qui s'étend tout le long de la Mer Rouge, d'Akaba au nord jusqu'au petit port d'al-Lith au sud. Dans cette chaîne de montagnes, le Hedjaz s'élève progressivement du nord au sud; les sommets atteignent 1'000 mètres d'altitude près de Médine, 2'600 mètres à l'est de La Mecque et 3'000 mètres à son extrémité méridionale. Cette "barrière" de montagnes laisse subsister une basse plaine côtière, appelée Tihama, qui longe la Mer Rouge sur une longueur de plus de 1'000 kilomètres. Cette plaine très étroite se rétrécit du sud au nord; elle atteint une largeur de 45 kilomètres à Jaizan, 25 kilomètres à Yanbo, 18 kilomètres à Wejh et devient presque inexistante à Akaba.

Le Hedjaz constitue un vaste roc volcanique; l'étendue entre Médine et La Mecque est recouverte de champs de laves. Près de Médine, un volcan aurait été encore actif au XIII^e siècle. Les cours d'eau, le plus souvent à sec, coulent de la chaîne

de montagnes vers la Mer Rouge par des gorges étroites. A la saison des pluies, ils prennent une allure torrentielle avant de déboucher sur la bande côtière de Tihama. Les montagnes sont ainsi coupées en plusieurs endroits transversalement ce qui facilite les communications de la mer à l'intérieur du pays. Les grandes caravanes profitèrent très tôt de cette situation favorable et donnèrent naissance aux premières villes d'Arabie qui se développèrent en oasis prospères et relais commerciaux. La tradition de vie sédentaire y est donc très ancienne. Outre les villes de La Mecque, Médine et Jeddah, la région du Hedjaz comprend un grand nombre de localités importantes, notamment Taïf, Khaïbar, Taïna et Tabouk, ainsi qu'une multitude de villages côtiers.

Capitale du Hedjaz depuis plusieurs années déjà, La Mecque est sans doute la ville la plus célèbre de tout le royaume d'Arabie Séoudite. En effet, elle est la ville natale du Prophète Mahommed qui naquit en l'an 570 environ de notre ère; en outre, elle fut la scène de ses premières prédications. Aux yeux de quatre cents millions de Musulmans répartis dans le monde entier, cette ville confère un prestige exceptionnel à l'Arabie Séoudite. La Mecque contient le sanctuaire de la Kaaba, en direction duquel se tournent tous les fidèles de l'Islam à l'heure de la prière pour invoquer Allah. Un des projets d'urbanisme les plus ambitieux de l'histoire du royaume a été celui d'agrandir la Grande Mosquée, pavée de marbre blanc et pourvue de plusieurs minarets dont quatre de 90 mètres de haut.

La Mecque, située à une altitude de 470 mètres, a été très tôt une ville importante, avant même que la route des Epices n'y passât, donc à l'époque pré-islamique. Mais dès le VII^e siècle, grâce à l'affluence annuelle de pèlerins, les relations politiques et commerciales avec d'autres régions devinrent prépondérantes. Aujourd'hui, la ville compte 220'000 habitants; toutefois elle subit une profonde transformation durant la période du pèlerinage, au cours de laquelle arrivent des centaines de milliers de croyants. L'alimentation de la ville en eau a été considérablement améliorée; plusieurs hôtels modernes ont été construits et de nombreux bains publics ont été aménagés.

La deuxième Ville Sainte du royaume, Médine, est le lieu où le Prophète établit le gouvernement de l'Etat Islamique. De nombreux fidèles visitent, au cours de leur pèlerinage, la "Cité Illuminée". Le développement de Médine fut longtemps entravé par l'absence de bonnes voies de communication avec les ports de la Mer Rouge. La ville constituait bien le terminus du fameux train de Hedjaz, mais celui-ci fut détruit au cours de la Première Guerre mondiale. Toutefois, depuis que la route reliant Médine à Jeddah a été améliorée il y a quelques années, cette Ville Sainte

qui compte actuellement près de 60'000 habitants, peut envisager l'avenir dans de meilleures conditions.

Jeddah constitue après La Mecque et Médine la troisième ville importante de la région du Hedjaz; c'est la capitale diplomatique et commerciale du royaume d'Arabie Séoudite. En effet, les ambassades et consulats de différents pays, ainsi que le Ministère des Affaires étrangères du gouvernement séoudite, résident dans ce port de la Mer Rouge. Par ailleurs, plusieurs banques, établissements commerciaux et conseillers étrangers y exercent leurs activités. Le développement économique et social du royaume apparaît dans une transformation très rapide de certaines villes, notamment Jeddah. Alors qu'elle ne comptait que 25'000 habitants en 1942, elle s'est agrandie à tel point qu'elle en abrite aujourd'hui 240'000. Cette expansion a nécessité la démolition en 1947 de l'ancienne muraille qui ceinturait la ville; on fut dès lors en mesure de construire de nombreuses habitations modernes et des avenues rectilignes déjà encombrées par une circulation intense. Le port maritime et l'aérodrome ont été considérablement améliorés pour faire face, d'une part, aux importations à destination du Hedjaz et, d'autre part, à l'arrivée de pèlerins en nombre constamment accru. Jeddah est donc caractérisée par un trafic international très important. L'alimentation de la ville en eau est assurée par le wadi Fatima, à une distance de 80 kilomètres et relié à Jeddah par un système de canalisations.

Au nord de Jeddah se trouve la ville de Yanbo qui sert de port à Médine. Quant à la ville antique de Taïf, elle est située à une altitude élevée dans la chaîne de montagnes du Hedjaz; la coutume veut que la Cour Royale y passe une bonne partie de l'été pour bénéficier du climat modéré. A cette période de l'année, Taïf devient effectivement la seconde capitale du pays.

La région d'Asir, en bordure de la Mer Rouge, constitue le prolongement naturel du Hedjaz depuis al-Lith jusqu'à la frontière du Yémen. Cette région qui est une partie de l'Arabie heureuse et verdoyante des contes arabes, jouit d'un climat exceptionnellement favorable, en raison de sa situation élevée. En effet, certains de ses sommets atteignent 3'000 mètres. A l'ouest, la déclivité de la chaîne de montagnes est presque verticale. Par conséquent, comme les pluies sont relativement abondantes, les torrents entraînent une grande quantité de limon vers la plaine côtière ce qui lui assure une grande fertilité. De plus, la région est bien arrosée par de nombreux wadis, dont les plus importants sont ceux d'Itwid et de Bisha. La diversité des climats et des terres étagées permet des cultures très variées, aussi bien de produits tropicaux que de fruits et légumes des régions tempérées européennes. Ces conditions favorables ont encouragé l'immigration

de la population, dont la densité est très élevée. La ville principale est Abha, située à une altitude de 2'500 mètres, tandis que parmi les nombreux ports, le plus important est celui de Jaizan, près de la frontière yéménite; il constitue également la capitale du district côtier de Tihama. Najran, appartenant au royaume d'Arabie Séoudite depuis 1934 à la suite d'un conflit avec le Yémen, groupe plusieurs petites oasis fertiles. Dans l'Asir, de nombreuses demeures en bois et roseaux ressemblent fort aux habitations africaines. Les maisons bourgeoises sont généralement assez vastes, disposant au moins de deux étages et toujours d'une terrasse où les habitants ont coutume de passer une partie de la nuit durant la période la plus chaude de l'année.

2. La province centrale

Directement à l'est de la "barrière de montagnes du Hedjaz s'étend l'immense plateau central du Nedjed, d'une altitude moyenne de 1'200 à 1'800 mètres, souvent appelé Arabie "tabulaire". Cette région est essentiellement désertique et la vie sédentaire n'y est possible que dans les oasis. Certains observateurs ont cependant affirmé que l'intérieur de l'Arabie a connu dans l'Antiquité une relative fertilité. Le Nedjed, assez élevé à l'ouest, s'incline en pente douce jusqu'au Golfe Arabique et à la frontière irakienne. La province centrale, qui n'a certainement pas été marquée aussi profondément par les grands courants de civilisations que les autres régions du royaume d'Arabie Séoudite, peut se féliciter de n'avoir jamais été assujettie à une puissance étrangère. La plateforme du Nedjed s'étend du wadi Dawaseir au sud aux frontières irakienne et jordanienne au nord, ce qui représente une distance d'environ 1'500 kilomètres. Cette région comprend un grand nombre de montagnes, notamment Aredh, Uwairidh, Aga et Selma, ainsi qu'une chaîne, celle de Towaiq, laquelle s'étend du sud-ouest au nord-ouest du royaume jusqu'au désert du Grand Néfoud.

Le Nedjed, qui forme tout le centre et le cœur du pays, a été le berceau de la religion d'Etat, le Wahhabisme, et de la famille des Séoud, les fondateurs de l'Arabie Séoudite. C'est de cette région que sont parties toutes les grandes conquêtes qui ont abouti à l'unification du pays, notamment la capture de Riyadh en 1902, de la province orientale en 1913 et du Hedjaz en 1924/1925.

Le Nedjed comprend deux grands déserts de sable, le Grand Néfoud au nord et l'immense Rôb-al-Khali au sud. Le Grand Néfoud qui consiste en collines sablonneuses ayant la forme de vagues, est caractérisé par le fait qu'il reste sec et sans

aucune végétation jusqu'à ce que la rare pluie transforme toute la région en un magnifique pâturage. L'aspect extérieur du Grand Néfoud change constamment, car les grandes dunes sont très mouvantes sous l'action du vent. Le Rôb-al-Khali constitue la plus vaste étendue de sable au monde; comme il s'écoule plusieurs années avant que les précipitations ne lui fassent grâce de leurs bienfaits, seuls quelques buissons épineux forment toute sa végétation. Deux autres déserts ceignent le Rôb-al-Khali; il s'agit du Petit Néfoud à l'ouest et du Dahna à l'est. A partir du désert Dahna, la région s'incline en pente douce et régulière jusqu'au niveau du Golfe Arabique, où sont situés presque tous les champs pétrolifères du pays. Par ailleurs, le Nedjed comprend également des steppes très étendues, parsemées de plusieurs oasis importantes.

Alors que La Mecque est la première ville du royaume par son rayonnement dans le monde, Riyadh, capitale politique et administrative, est, cependant, la cité la plus peuplée du pays. Elle a connu un développement extraordinaire ces dernières années; alors que sa population n'était que de 60'000 habitants en 1946, elle atteint aujourd'hui le nombre de 325'000. Les anciennes maisons typiques du Nedjed, à deux étages, à toiture plate et très joliment décorées, cèdent de plus en plus la place à des constructions modernes, toutes pourvues de systèmes d'air conditionné, sinon il serait impossible de survivre aux effets des rayons solaires dans des maisons de ciment. Plusieurs quartiers neufs, formés de milliers de petites villas, toutes entourées de jolis jardinets, ont surgi autour de la vieille ville. De même, les petites rues sinueuses ont été rapidement remplacées sur des dizaines de kilomètres par de belles avenues larges, à voies asphaltées souvent doubles, avec des plates-bandes de verdure séparant les sens de direction. Des deux côtés, des arcades ont été construites, dont les vitrines scintillent de lumières et d'affiches publicitaires. Par ailleurs, de nouveaux palais, mosquées, bâtiments publics, hôtels, écoles primaires, hôpitaux modernes et surtout l'université ont été construits. Un grand nombre de ministères et autres agences du gouvernement central, naguère situés à La Mecque et à Jeddah, ont été déplacés à Riyadh. Ce transfert a été rendu possible par l'amélioration sensible des voies de communication avec les autres régions du royaume et les pays étrangers. Cette superposition d'une ville moderne à la vieille ville fortifiée de Riyadh est surprenante et peu de villes au monde peuvent se vanter de réalisations urbanistes aussi rapides et complètes. L'approvisionnement en eau de la ville est assuré par la découverte en 1957 d'une immense nappe souterraine à Hayyn, dans le wadi Hanifa, à vingt-trois kilomètres de Riyadh. Cette découverte a eu pour conséquence l'amélioration considérable du bien-être de la population et l'ouverture de grandes possibilités agricoles, aux alentours de la capitale.

Proche de Riyadh se trouvent les deux villes "jumelles" de Burayda et Anayza, éloignées d'une vingtaine de kilomètres l'une de l'autre, dans le district de al-Qasim. Ces localités sont situées sur une des principales artères de communication entre l'Arabie centrale, d'une part, l'Irak et le Koweït, d'autre part. Au nord de Burayda et d'Anayza se trouve la ville de Hail.

Dans le Nedjed sont répartis un assez grand nombre de villages peuplés en majorité de nomades semi-sédentarisés. A l'époque de l'année où les habitants mènent paître leurs troupeaux, les villages se vident presque complètement de leur population. Le lien qui unit les habitants est alors plus leur appartenance à une même tribu que leur résidence dans une même localité. Le chef de la tribu est également le cheikh du village. Mais l'emplacement des villages créés au cours du dernier demi-siècle est de moins en moins déterminé par les possibilités de défense consistant à s'établir sur le sommet des collines pour que l'horizon puisse être scruté aisément. En effet, les villages se situent toujours davantage autour d'une oasis ou d'un puits, à proximité d'une voie de communication, d'un champ pétrolifère ou d'une raffinerie; ils dépendent aujourd'hui avant tout de facteurs économiques. Les matériaux de construction varient en fonction des conditions climatiques. Les briques, servant à édifier la majeure partie des habitations des villages, sont confectionnées au moyen de boue entremêlée de paille et de feuilles de palmier séchées. En revanche, la pierre est généralement utilisée dans les régions montagneuses.

3. La province orientale

Le long du Golfe Arabique s'étend la province orientale qui est une plaine basse d'une largeur moyenne de 60 kilomètres et d'une longueur d'environ 440 kilomètres depuis le Koweït au nord jusqu'au désert de Rôb-al-Khali au sud. Cette région qui mérite son nom de "Côte du Pétrole" recèle un grand nombre de gisements pétrolifères extraordinairement riches. En peu d'années, la province orientale qui consiste en déserts et marécages salés, a pris l'aspect d'une région hautement industrialisée. Elle est, en effet, parsemée d'industries, de derricks, de pipelines, d'installations de pompage et de raffinage. Le géologue américain K. S. Twitchell a révélé que le sol des deux tiers orientaux de la Péninsule Arabique sont formés de roches sédimentaires, susceptibles de contenir énormément de pétrole. Les ressources pétrolières découvertes jusqu'à ce jour s'élèvent à environ 18 % des réserves mondiales. A proximité des puits, des raffineries, des

ports d'exportation et des stations de pompage, de petites villes très modernes ont surgi et le chameau, compagnon fidèle du Bédouin depuis tant de siècles, a été subitement remplacé en grande partie par des camions spécialement aménagés pour le désert.

La capitale des centres pétroliers est Dhahran. Cette ville est non seulement le siège social de l'Arabian American Oil Company, mais elle possède également l'aéroport international le plus important du royaume d'Arabie Séoudite. Dans la Péninsule de Ras Tanoura, à environ 40 kilomètres au nord de Dhahran, sont situés une grande raffinerie de même que le port d'exportation du pétrole, aussi bien raffiné que brut. A une dizaine de kilomètres à l'est de Dhahran se trouve le centre commercial de al-Khobar, petite ville de 9'000 habitants.

Dammam, en moins de dix ans, a pris l'aspect d'une ville, grâce à son activité pétrolière très intense. Cette localité est particulièrement bien pourvue en moyens de transport; en effet, d'une part, elle est reliée par voie ferrée à la capitale du royaume et, d'autre part, elle possède un port très bien équipé, pouvant recevoir les navires de tonnage très élevé. C'est ainsi que les machines et autres matériaux lourds à destination de Riyadh sont en grande partie importés par Dammam. Depuis 1953, cette ville est la capitale de la province orientale. Sa population compte actuellement 32'000 habitants.

Il faut toutefois bien se rendre compte que la province orientale était déjà la région la plus riche du royaume avant que le pétrole n'y soit découvert. En effet, des sources d'eau et des oasis sont parsemées dans toute la région. La grande oasis de Hasa constitue un grand centre agricole très fertile et abondamment arrosé. Jusqu'à la réforme administrative de 1953, elle avait donné son nom à toute la province. Comparée à son étendue restreinte, la population est très élevée: 200'000 habitants, dont 83'000 dans la ville de Hofouf et 39'000 dans la ville d'al-Moubarraz. Le reste de la population de l'oasis se trouve réparti en une cinquantaine de villages et hameaux. Dans toute cette magnifique palmeraie, l'irrigation des terres ne soulève aucune difficulté, car plus de 60 puits lui ont assuré, depuis très longtemps déjà, une assez grande prospérité. Outre les dattes d'excellente qualité, les paysans y font pousser, en grandes quantités, des légumes et des fruits, du riz et d'autres céréales. Notons encore que le nom de Hasa vient de Lahsa qui fut une forteresse fondée au Xe siècle par Qarmate Abou Tahir Al Jannabi (1).

(1) Arnold T. Wilson, The Persian Gulf, p. 87

A environ 16 kilomètres au nord de Dammam se trouve l'oasis de Qatif, dont la population est estimée à 40'000 habitants. La ville de Qatif, véritable centre de la production de dattes, possède un petit port de pêche.

Au large du Golfe Arabe s'étendent les bancs des plus belles perles fines du monde. Qu'elles soient dorées, rosées ou bleutées, elles sont toujours inégales. Toutefois, en raison de l'industrialisation de la province orientale, leur importance relative est en constante diminution.

La Ghaus-al-Kabir, la grande saison de la pêche perlière, commence au début du mois de juin et dure jusqu'à fin septembre. Une cérémonie aux rites millénaires donne le départ aux nombreux petits bateaux pittoresques qui tous hissent leurs voiles et quittent le port en même temps. Les autres pays riverains, notamment Bahrein, centre le plus important dans ce domaine, et Koweït, participent également à la pêche. Afin de ne pouvoir ratisser les fonds perlières trop facilement et définitivement, les plongeurs ne peuvent bénéficier d'aucun équipement spécial. Comme il y a trois ou quatre mille ans, ils descendent le long d'une corde jusqu'à une profondeur de 30 mètres, immergés par une grosse pierre, le nez fermé par une pince rudimentaire de bois ou de corne, un petit panier attaché au cou et un grattoir à la main. Ils ne reçoivent aucun salaire, mais le bénéfice de la pêche de chaque embarcation est réparti entre le capitaine, les plongeurs et les tireurs. Le soir, les pêcheurs, réunis en cercle, ouvrent impatiemment les huîtres, une à une. En moyenne, une sur 4'000 contient la récompense de leurs peines. Chaque perle représente 600 plongées fatigantes et dangereuses. C'est pourquoi sa valeur est infiniment plus précieuse que celle de la perle de culture.

Différentes théories expliquent l'origine des perles. Il est probable que lorsqu'une substance irritante pénètre par hasard à l'intérieur de l'huître, cette dernière *sécrète un enrobage de nacre pour la neutraliser et donne ainsi naissance à une perle*. D'autres théories, peut-être moins scientifiques, mais tellement plus belles, se racontent parmi les pêcheurs. En voici une qui se fonde sur l'existence réelle de sources sous-marines d'eau douce dans les profondeurs du Golfe Arabe, près des bancs d'huîtres: "Quand une maman-huître a envie d'être enceinte d'un bébé-perle, elle s'offre aux lascives caresses de l'eau douce et en absorbe une pure gouttelette. Cette goutte amoureuxment portée et nourrie devient avec le temps le bijou parfait qu'on arrache cruellement du ventre de sa mère meurtrie." (1)

(1) Jean-Jacques Berreby, Le Golfe Persique, pp. 149 et 150

CHAPITRE II

LA BASE DEMOGRAPHIQUE DU PAYS

Pratiquement tous les Séoudites ont, en commun, pour le moins deux caractéristiques essentielles: ils parlent l'arabe et sont Musulmans. Comme aucun recensement local ne nous est connu, il convient de recourir aux estimations de l'Organisation des Nations Unies qui évaluait la population du royaume, en 1964, à environ 6'630'000 habitants. Le taux d'accroissement annuel, calculé sur les années 1958 - 1964, s'élevait à 1,7 %. En se basant sur une superficie de 2,3 millions de kilomètres carrés, il faut admettre que la densité démographique du pays est extrêmement réduite; on peut l'évaluer à moins de 3 habitants par kilomètre carré. Il convient toutefois de préciser qu'en ce qui concerne l'Arabie Séoudite, une telle moyenne n'a que peu de signification, car sa population est répartie très inégalement sur l'ensemble du territoire. En effet, la densité de la population dans certaines oasis peut fréquemment s'élever à 1'500 habitants, alors que d'immenses régions désertiques sont totalement inhabitées.

A. La division de la population

Déjà durant la préhistoire, les habitants d'Arabie Séoudite ont réagi aux réalités de la nature de deux manières fort différentes. Dans les régions où l'on trouvait l'eau en abondance, ils se sont fixés au sol, ont construit leurs habitations et ont travaillé la terre; en revanche, les vastes territoires qui ne bénéficient que de précipitations très précaires et dont les points d'eau sont encore rares, ont contraint la population à adopter un mode de vie nomade, à se déplacer régulièrement, afin que ses troupeaux puissent profiter au mieux des maigres pâturages disséminés sur de grandes distances.

Ces deux modes d'existence ne s'excluent pas nécessairement. En effet, les semi-nomades s'adonnent aussi bien à l'agriculture et à l'élevage de moutons qu'au transport de divers produits, notamment les dattes. Les chameaux dont ils disposent servent presque uniquement à cette dernière activité. Les semi-nomades vivent dans les cabanes et leur mobilité est évidemment beaucoup plus réduite que celle des vrais nomades. Des estimations récentes ont révélé que 66 % de la population totale d'Arabie Séoudite mènent ainsi une vie plus ou moins errante.

A son tour, la population sédentarisée peut être divisée, d'une part, en citadins exerçant les professions de fonctionnaires, commerçants, employés, artisans ou ouvriers et, d'autre part, en paysans cultivant leurs champs et jardins.

Les habitants des villes, dont un recensement a été effectué en 1963, représentaient environ 22 % de l'ensemble de la population du royaume. Les milieux urbains évoluent de plus en plus vers un style de vie conforme au monde moderne. Ils incarnent l'esprit nouveau, l'élément dynamique du pays. Il est pourtant vrai que le négociant arabe se rattache à une tradition très ancienne; le Prophète Mahommed était lui-même issu de l'aristocratie commerçante. Les cités du Hedjaz ont perpétué cette vocation jusqu'à nos jours. Grâce à l'unification du royaume, à son développement économique et à l'immigration en provenance des campagnes voisines, plusieurs villes ont pris une grande importance. La plus large proportion d'éléments étrangers est enregistrée dans les localités côtières, ainsi qu'évidemment dans les installations pétrolières. La population de La Mecque constitue également un vaste groupement ethnique, car des Musulmans de toutes les parties du monde souhaitent vivre et mourir dans la Ville Sainte.

Le reste de la population d'Arabie Séoudite, soit environ 12 %, est composé d'agriculteurs sédentarisés. Leurs terres sont généralement assez proches du désert, ce territoire qu'ils ont quitté naguère. Ils cultivent leurs palmeraies torrides en grande partie selon des techniques traditionnelles: ils utilisent encore l'araire, la charrue sans avant-train, et la noria, roue munie de godets servant à l'irrigation des champs. Toutefois, depuis quelques années, le gouvernement s'efforce de faire bénéficier les cultivateurs des dernières inventions de la recherche agricole. Un grand nombre de paysans vivent dans les hautes vallées de l'Asir, dont les terres sont volcaniques, par conséquent très fertiles; en outre, le climat y est plus généreux que dans les autres régions de l'Arabie Séoudite.

B. Le nomadisme

Les vastes zones désertiques du centre et du nord du royaume constituent la patrie par excellence des Bédouins, ces grands nomades. Ceux-ci n'ont pas adopté ce mode de vie par hasard ou par goût du pittoresque; il leur a été imposé par l'inclémence du milieu géographique. Dans une région où la végétation dépend uniquement des rares précipitations, seul le nomadisme permet à l'homme de subsister. L'aridité du sol, lequel n'est pas en mesure de fournir la nourriture nécessaire, oblige le Bédouin à se déplacer constamment à la recherche d'un pâturage souvent illusoire, pour que ses chameaux puissent y brouter l'herbe éphémère de même que les buissons répartis irrégulièrement dans les wadis et

les dunes de sable. La sévérité du climat a appris au nomade à avoir confiance en son destin, mais également à accepter les dures épreuves de la nature. Une telle lutte quotidienne a forgé en lui de nombreuses vertus et de grandes valeurs morales.

Le nombre de nomades purs, c'est-à-dire ceux qui mènent une vie errante durant les trois quarts de l'année, n'est plus très grand de nos jours. Bien que l'estimation soit inévitablement imprécise, il est probable qu'ils ne dépassent plus le nombre de 250'000 (1) sur tout le territoire d'Arabie Séoudite, car les efforts de sédentarisation, entrepris par le gouvernement depuis plusieurs décennies déjà, ont largement portés leurs fruits. Malgré cette estimation qui semble assez faible, dans aucun autre pays du Moyen-Orient, le nomadisme ne joue un aussi grand rôle qu'en Arabie Séoudite. L'importance numérique des semi-nomades est évidemment de beaucoup supérieure.

1. La tribu nomade

La cellule fondamentale de la société nomade est constituée par une famille agnatique, fondée principalement sur la consanguinité masculine. Les biens de la famille, laquelle est composée du patriarche, de ses frères, ses fils, ses cousins et des serviteurs, sont indivis. Plusieurs familles peuvent se grouper pour former un clan et ensuite, à un degré supérieur, une tribu. Un lien mystique unit tous ses membres qui se considèrent cousins. Ceux-ci sont soumis à l'autorité d'un cheikh qui, non seulement décide de la guerre et de la paix, mais cumule un grand nombre de fonctions. Il est le dépositaire traditionnel du droit coutumier, il personnalise les vertus arabes traditionnelles, comme l'éloquence, la générosité, l'hospitalité, la perspicacité et le courage; il est le poète relatant les faits qui ont illustré la vie de la tribu et, de plus, cette dernière trouve en lui une force magique relevant du sacré.

Le nomade remplace la conception du divin par le sacré qui se manifeste en tout ce qui est caché, inaccessible. Le sacré est représenté par les Djinns qui ne prennent aucune forme concrète. Ainsi tout est animé dans le désert, mais rien n'est l'objet d'une adoration.

L'organisation politique de la tribu a pour but d'aménager et de protéger les intérêts collectifs pour lesquels les nomades se sentent solidaires, notamment la

(1) Mohamed Awad, Le nomadisme dans les pays arabes du Moyen-Orient, p. 354

défense, le droit de pacage et l'organisation des migrations. Aussi aride que puisse être un territoire, il n'est jamais assez stérile pour être considéré sans valeur et les nomades le revendiquent ou le défendent avec la dernière énergie. La manifestation la plus nette de la solidarité qui lie les membres de la tribu est le prix du sang. Une atteinte portée à la vie d'une personne doit être vengée par le "porteur de sang" qui est le parent le plus proche de la victime.

L'effectif d'une tribu nomade est généralement déterminé par le nombre de tentes. Les tribus très puissantes peuvent compter jusqu'à 3'000 tentes, mais le chiffre moyen varie entre quelques centaines et un millier. Il est de l'intérêt du groupe de limiter le nombre de ses membres, afin de sauvegarder, entre eux, un bon contact, ce qui est essentiel lors de déplacements. Une tribu nomade qui s'accroît au-delà d'une certaine norme, se scinde fréquemment en plusieurs sous-groupes, lesquels forment, après quelque temps, de véritables tribus distinctes, parfois même hostiles les unes envers les autres. Une illustration de ce phénomène est fournie par la tribu Anaza qui se composait de plus de 20'000 tentes et se déplaçait aussi bien en Arabie que dans les régions du Croissant Fertile. Elle s'est divisée en un grand nombre de sous-tribus qui se sont souvent heurtées au cours de sanglants conflits (1).

2. La vie et l'habitation du nomade

Le mode de vie nomade est caractérisé par une grande simplicité, une terrible dureté et une existence vraiment impitoyable. Le Bédouin ne peut posséder que ce qui est transportable à dos de chameau, tout le reste étant non seulement considéré superflu, mais ressenti comme une chaîne le liant au sol. En dépit de la frugalité des nomades, tous les étrangers qui ont été accueillis sous leurs tentes ont été stupéfaits de l'extrême générosité qu'ils ont témoigné à leur égard; pour faire honneur à leurs hôtes, ils n'hésitent pas à se priver de plusieurs jours de provisions.

La vie des nomades n'est pas absolument errante toute l'année. En effet, ils conduisent leurs grands troupeaux de chameaux et quelques autres animaux pendant environ neuf mois sur douze suivant des points de repère et des itinéraires bien définis. Ils se déplacent généralement par petits groupes de vingt à trente tentes, car les puits et pâturages ne sont pas assez importants pour recevoir une plus grande affluence. Durant les trois mois suivants, ils s'attardent chaque année au

(1) C. Daryll Forde, *Habitat, economy and society*, p. 310

même endroit où ils échangent une partie des chamelets nés au désert et de la laine contre des graines, des blocs de dattes pressées et des cotonnades, ainsi que du sucre et du café indispensables à l'application des règles essentielles de l'hospitalité. Ce troc est important pour le nomade qui ne peut se suffire à lui-même et demeure ainsi tributaire des sédentaires. Cet endroit de rencontre détermine la région à laquelle se rattachent les nomades.

Les Bédouins sont essentiellement éleveurs de chameaux. Ces derniers constituent non seulement la richesse de la tribu, mais symbolisent également son importance sociale. Le chameau est le seul animal domestique capable de supporter les chaleurs torrides du désert et de se contenter de boire une eau bien trop saumâtre pour les habitants, à des intervalles de plusieurs jours. Il fournit au nomade les moyens de survivre dans un contexte géographique hostile. En effet, il donne un lait doux et épais qui est la nourriture de base du Bédouin. Celui-ci le transforme partiellement en beurre et en fromage, en tire une viande blanche et savoureuse, un poil imperméable utilisé pour la fabrication des parois de tente et des manteaux d'hiver. Le grand attachement que le nomade ressent à l'égard de ses chameaux depuis des millénaires est ainsi bien compréhensible, car ils conditionnent toute sa vie.

Le Bédouin possède encore le plus souvent d'autres animaux, notamment des chevaux, dont il est très fier et qu'il utilise pour ses missions guerrières, des moutons, des chèvres et, dans les régions où l'eau est moins rare et les pâturages plus rapprochés, également des ânes.

Le vrai nomade habite toujours sous une tente noire tissée principalement au moyen de poils de chèvres. Reposant sur deux à six poteaux, la tente est montée perpendiculairement à la direction du vent, de façon à procurer un maximum de ventilation, mais aussi d'ombre. Il est évident que l'aspect de la tente varie, non seulement en fonction du degré de mobilité des habitants, mais surtout pour la mieux adapter aux conditions climatiques. Dans les régions où les nuits sont fraîches, l'intérieur de la tente est fréquemment consolidé par de véritables murs de roseaux, alors que pour fournir une meilleure protection contre les grandes chaleurs, des nattes remplacent le poil tissé.

C. La sédentarisation

La civilisation du désert est très ancienne et se perd véritablement dans la nuit des temps. Elle remonte donc bien avant la création de l'Islam. Les Bédouins

font partie des peuples sémitiques, dont les migrations dans le Moyen-Orient remontent vraisemblablement à quatre millénaires avant la naissance du Prophète. Cependant, en raison de la nature de son territoire qui constitue un barrage à toute pénétration, cette population a vécu en marge des grands courants de civilisation jusqu'à l'avènement de l'Islam.

1. La nécessité de la sédentarisation

Le nomadisme a constitué très longtemps un équilibre parfait. Ce genre de vie était le mode d'exploitation du sol le mieux adapté au milieu géographique. Les Bédouins contribuaient même largement au bien-être de la population d'Arabie Séoudite en produisant un surplus de produits de l'élevage et en assurant une large part des transports.

Cependant l'impact de la civilisation industrielle et de la technique moderne, résultant de la découverte du pétrole, a subitement renversé cet équilibre. L'industrialisation du pays a supprimé la majeure partie du revenu des nomades et leur a fait perdre une manière de vivre qui était leur raison-même de vivre. L'introduction des moyens de transport mécaniques sous toutes leurs formes a fortement diminué l'importance du chameau, ce fidèle compagnon du Bédouin depuis tant de siècles, et entraînera inévitablement l'effondrement de la civilisation du désert.

Dans cette perspective, il ne s'agit plus de savoir si la fixation des Bédouins est souhaitable ou non, mais bien de trouver une solution conduisant à une sédentarisation conforme à l'esprit qui anime le royaume. La forme archaïque de la société bédouine étant ainsi inéluctablement condamnée à disparaître, le gouvernement doit s'atteler à l'aider à se transformer dans les meilleures conditions possibles. Réduit à l'inactivité, le nomade doit être conduit à aménager un mode de vie de manière à pouvoir être réintégré dans la nation en plein développement.

Par ailleurs, une coexistence de l'agriculteur sédentaire et de l'éleveur nomade comporte de nombreux inconvénients. En effet, elle établit un cloisonnement inévitable entre deux activités qui, au cours du développement agricole, auraient dû, au contraire, être étroitement complémentaires. En outre, il est indéniable que l'évolution séparée entre deux fractions de la société mette dangereusement en cause l'homogénéité de la nation. Il est difficile d'éveiller un sentiment national chez un migrateur qui se déplace presque toute l'année à travers plusieurs pays, alors qu'il serait essentiel que chaque habitant d'Arabie Séoudite reconnaisse la contribution qu'il peut apporter au développement économique et social du royaume.

L'organisation d'un enseignement scolaire des enfants nomades ne peut se faire sur une grande échelle. En effet, les tribus se déplacent généralement en petits groupes et ne justifient guère la création d'une école itinérante. En revanche, tout sédentaire peut être scolarisé et recevoir le bénéfice de l'infrastructure, ce qui lui permettra de dépasser le cadre étroit de sa famille pour s'intégrer dans la communauté nationale. Pour sa part, le nomade restera toujours en marge de l'évolution sociale et s'opposera constamment à toute consolidation du pays de même qu'à l'établissement d'un gouvernement central fort. Seule une politique visant à fixer progressivement les tribus nomades permettra de prévenir l'apparition de déséquilibres sociaux redoutables.

2. Les méthodes de sédentarisation

Le roi Ibn Séoud a immédiatement compris qu'il serait très difficile d'unifier un empire dont une grande partie des habitants échappent à tout contrôle de l'autorité centrale. Comme il était peu probable que les nomades décident eux-mêmes de s'adapter en grand nombre à une vie sédentaire, le roi, lui-même Bédouin, a fait de louables efforts en vue de leur fixation définitive. Ce mouvement visait toutefois moins à les faire profiter des avantages de la vie sédentaire qu'à leur offrir les conditions nécessaires à l'exercice d'une vie vraiment religieuse. Il est en effet connu que les nomades n'ont jamais strictement observé les pratiques musulmanes. Pour atteindre son but, le roi Ibn Séoud créa en 1912 la confrérie religieuse et guerrière des Ikhwan (les Frères) laquelle groupe des Bédouins sédentarisés qui, bien qu'appartenant à des tribus différentes, sont unis par leur adhésion au mouvement réformateur de la doctrine wahhabite.

Le succès de cette tentative a, semble-t-il, été considérable bien qu'elle n'ait pas abouti à une sédentarisation au sens strict du terme, mais plutôt à une fixation autour de certains points d'eau. L'élevage est resté la principale activité et les longs déplacements n'ont pas été totalement supprimés. Cependant, le travail agricole a tout de même transformé progressivement le mode de vie des Bédouins. La première et la plus importante colonie de cultivateurs sédentaires fut installée autour des puits d'Artawiya. Cependant le problème du nomadisme n'a pas été résolu; bien au contraire, il a pris de l'ampleur avec l'introduction du développement économique et marque aujourd'hui fortement la vie du pays.

Il convient à présent de mentionner brièvement les programmes susceptibles de sédentariser les nomades, intégralement ou partiellement. En étudiant les moyens

applicables, il est possible de distinguer les méthodes directes des méthodes indirectes.

Le moyen le plus direct visant à orienter les Bédouins vers une vie moins errante, consiste surtout à transformer leur milieu géographique. Il s'agit donc de fournir l'eau indispensable à toute activité agricole et à rendre l'homme apte à exercer son nouveau métier de cultivateur. Le gouvernement du royaume d'Arabie Séoudite s'est efforcé, depuis plusieurs années, de rendre les ressources hydriques utilisables. Mais il faut se rendre compte que le problème est très complexe du fait que, dans le pays, aucun fleuve ne coule toute l'année. Une tentative méritoire consiste en la mise en réserve de l'eau des crues subites des wadis pour l'utiliser ultérieurement à irriguer le sol; cependant, étant donné la rareté des précipitations et la forte évaporation, les résultats sont assez réduits. La majeure partie du territoire recèle une large nappe d'eau souterraine. Un nombre important de puits ont été forés à de grandes profondeurs et permettent aujourd'hui à plusieurs milliers de palmiers de verdoyer au milieu du désert. L'eau est ramenée à la surface, désormais et dans la plupart des cas, au moyen de pompes actionnées par des moteurs à essence. Mais en raison de l'échauffement du sol désertique, il faut pouvoir disposer de très grandes quantités d'eau pour que puissent naître de véritables cultures. Les semences fourragères doivent également être largement distribuées.

Parallèlement à ces mesures, il s'agit, pour le gouvernement, de fournir une certaine instruction qui ne doit pas se limiter à l'enseignement de la lecture, de l'écriture et du calcul; il est important qu'elle comporte également l'étude des méthodes agricoles modernes et de la conservation des ressources hydriques. Le gouvernement d'Arabie Séoudite s'est efforcé de développer un enseignement entièrement gratuit. Ainsi, malgré leurs conditions de vie modestes, les Bédouins ont commencé à envoyer quelques-uns de leurs enfants à l'école, soit en les plaçant dans un internat, soit en les confiant à un parent qui mène une vie moins errante.

Après les moyens directs, il s'agit de considérer les méthodes, dont le but indirect et accessoire est précisément la sédentarisation. L'activité pétrolière joue un rôle particulièrement important dans ce domaine. La main-d'oeuvre employée dans la production, le transport et la transformation du pétrole est principalement constituée d'anciens nomades, lesquels doivent rapidement s'habituer à un travail régulier et à une demeure fixe. Par ailleurs, les effets psychologiques résultant du contact avec une civilisation industrielle sont considérables. L'Arabian American Oil

Company s'est également intéressée à exploiter les nappes d'eau découvertes dans les régions qui lui ont été attribuées et à en faire profiter les cultivateurs.

Une autre méthode indirecte de sédentarisation consiste en la construction d'une infrastructure, particulièrement celle des voies de communication: chemins de fer, routes et pipe-lines; elle nécessite une nombreuse main-d'oeuvre et contribue à créer de véritables rubans de vie sédentaire.

Les méthodes indirectes de sédentarisation sont particulièrement importantes, car l'ancien nomade semble s'adapter plus rapidement au secteur industriel qu'aux activités agricoles, envers lesquelles il n'éprouve que dégoût, car il estime que quiconque travaille la terre en devient esclave, privé qu'il est de cette liberté qu'il aime par-dessus tout. En revanche, le nomade est connu pour sa faculté d'observation, sa mémoire visuelle, son sens du concret et son goût du travail soigné et précis, autant de qualités très appréciées pour toute fonction dans le domaine industriel.

3. Une politique de reclassement

Le problème du reclassement gagne toujours plus d'acuité, au fur et à mesure que se développe l'économie séoudite. En effet, la sédentarisation ne relève pas que du domaine économique, toute la mentalité du grand nomade étant à transformer. Certes, sa vie n'a plus le même attrait qu'autrefois. Sa liberté a été considérablement réduite par suite de la promulgation de lois nationales, tout délit relevant directement des autorités séoudites compétentes. Le Bédouin ne peut plus effectuer sa razzia, ni attaquer une caravane, car les autorités font bonne garde. Cependant, tout mouvement de sédentarisation devra s'efforcer de garder intact les vertus physiques et morales du Bédouin, indispensables à sa survie dans un milieu géographique extrêmement dur et qui font toute la beauté et l'originalité de la civilisation du désert.

Il ne s'agit pas pour les pouvoirs publics de contraindre de quelque façon que ce soit les nomades à se sédentariser; mais le gouvernement se trouve dans l'obligation de leur procurer des structures économiques et sociales plus solides et plus stables, ce qui doit forcément demander plusieurs années d'efforts, voire plusieurs générations. La recherche d'une solution durable, harmonisant la brutale confrontation entre le mode de vie traditionnel des Bédouins et la civilisation industrielle moderne, est de toute urgence si une désagrégation au sein de la population séoudite

veut être évitée. Mais, paradoxalement, une politique de sédentarisation trop hâtive serait inévitablement accompagnée d'un important chômage et, ce qui est plus grave encore, d'un déracinement d'importantes couches de la population qui se manifesterait par une attitude excluant tout progrès, tant matériel que moral.

De plus, il est essentiel de veiller à ce que la transformation fondamentale de la population séoudite, sans aucun doute irréversible, ne soit pas fondée sur une richesse qui ne peut être éternelle, le pétrole, mais bien sur un développement économique et social continu et régulier de la nation tout entière.

CHAPITRE III

L'EVOLUTION DE L'INDUSTRIE PETROLIERE

L'histoire pétrolière du Moyen-Orient commença il y a plus de soixante ans par la découverte en 1908 du champ de Masjid-I-Suleiman dans les montagnes du Khuzistan, au sud-ouest de l'Iran. Bien que le résultat des longues recherches de la compagnie William Knox D'Arcy fût assez modeste durant plusieurs années, il marqua néanmoins le départ d'une aventure extraordinaire, dont les conséquences bouleversèrent toute la vie de nombreux pays.

L'attention des chercheurs se tourna bien vite vers les régions bordant le Golfe Arabique. En 1925, l'Irak Petroleum Company commença ses travaux d'exploration en utilisant simultanément sept appareils de forage, ce qui était très audacieux pour l'époque. Cet effort fut couronné de succès en 1927, lorsqu'on découvrit le champ de Kirkouk dans le nord de l'Irak.

Quant à l'Arabie Séoudite, son évolution pétrolière débuta alors que le royaume n'avait pas encore été unifié. A l'époque où Ibn Séoud, qui était Sultan du Nedjed, luttait pour résister à son ennemi Hussein, il signa le 26 décembre 1915 un traité avec la Grande-Bretagne établissant une relation de protectorat. Les Britanniques reconnurent l'indépendance territoriale du Nedjed et garantirent à Ibn Séoud un subside mensuel de 5'000 livres sterling à la condition toutefois de ne pas attaquer Hussein; le Sultan promit de n'accorder aucune concession pétrolière dans la région du Nedjed sans leur approbation. L'article quatre du traité déclarait: "Ibn Séoud s'engage à ne pas céder, vendre, promettre en garantie ou louer son territoire, totalement ou partiellement, ni à en disposer de quelque manière que ce soit, ni à accorder des concessions territoriales à une puissance étrangère ou à ses sujets, sans l'approbation du gouvernement de Grande-Bretagne." (1)

Il est évident que cette disposition du traité n'avait guère encouragé les chercheurs de pétrole. Cependant, au début des années vingt, la compagnie anglaise Eastern and General Syndicate Ltd s'efforça d'obtenir par l'intermédiaire du major Frank Holmes des droits d'exploration dans les pays environnant le Golfe Arabique. Sa tentative aboutit en août 1923, lorsque Ibn Séoud lui accorda une concession pétrolière

(1) Charles T. Wilson, *Loyalities Mesopotamia 1914 - 1917*, pp. 314 et 315

dans la région du Hasa, conditionnée par deux importantes dispositions. La compagnie s'engagea, d'une part, à payer d'avance une rente mensuelle de 2'000 livres sterling en contrepartie du droit de prospection et, d'autre part, à procéder immédiatement à des travaux de recherche dans la région (1).

Durant les deux premières années, les versements furent réglés normalement et un géologue belge prospectait pour le compte de la société, mais sans résultats. En revanche, la compagnie, laquelle avait acquis la concession moins pour l'exploiter que pour la revendre, cessa de payer et retira son géologue au cours de la troisième année. Cet abandon s'explique par le fait que la Grande-Bretagne qui possédait les principaux gisements du Moyen-Orient, notamment en Iran et en Irak, n'avait pas avantage à rechercher de nouveaux champs pétrolifères qui n'auraient provoqué que la chute des prix, la demande de pétrole étant encore très limitée à cette époque. Ibn Séoud menaça, sauf paiement de la somme due qui s'élevait à 6'000 livres sterling et reprise de l'exploitation, de résilier la concession. La compagnie n'a toutefois jamais réagi à cet avertissement (2).

A la suite de la prise victorieuse du Hedjaz par Ibn Séoud, la relation entre la Grande-Bretagne et le nouveau conquérant de l'Arabie ne pouvait plus être celle d'un protecteur et d'un protégé. L'ancien traité fut remplacé en 1927 par l'accord de Jeddah, lequel reconnut Ibn Séoud comme souverain indépendant (3).

Depuis 1931, le géologue américain Karl S. Twitchell, dont les services étaient offerts au roi par Charles Crane, explorait les ressources du sous-sol séoudite. Alors que ses conclusions sur l'existence de nappes aquifères étaient pessimistes, il déclara que la structure du Hasa était la même que celle de l'île de Bahrein, située à une vingtaine de kilomètres des côtes de la Péninsule Arabique. Comme des recherches étaient en cours sur cette île, il recommanda d'attendre les résultats avant d'investir de larges sommes au Hasa (4).

(1) Ameen Rihani, *Maker of Modern Arabia*, pp. 79 - 88

(2) H. Philby, *Arabian Jubilee*, pp. 68 et 69

(3) Great Britain, Foreign Office, *Treaty Between His Majesty and the King of Hejaz and of Nejd and Its Dependencies*, May 20, 1927, London, 1927, Cmd. 2951

(4) H. Philby, *op.cit.*, pp. 164, 165, 176 et 177
K. S. Twitchell, *Saudi Arabia*, pp. 139 - 141

C'est, en effet, en 1930 que la Standard Oil of California (Socal) acheta une concession pétrolière à Bahrein. Il s'agit de la première entreprise américaine qui s'est aventurée sur la rive arabe du Golfe après une longue période de suprématie britannique. La Socal est une des nombreuses sociétés résultant du démembrement du grand empire Rockefeller exigé par la loi anti-trust américaine au début de notre siècle. Dès la fin de la Première Guerre mondiale, l'entreprise californienne fournit de grands efforts afin d'acquérir un intérêt dans les réserves pétrolières étrangères. Jusqu'en 1930, elle creusa 37 puits dans six pays et effectua des explorations dans une douzaine d'autres pays sans que, pour autant, une production importante ne vienne justifier ses espoirs.

Pour répondre au droit d'exclusivité accordé à la Grande-Bretagne par les pays bordant le Golfe Arabe, la Socal créa une filiale enregistrée au Canada, la Bahrein Petroleum Company (Bapco). En 1932, les recherches aboutirent à la découverte du champ de Awali, découverte qui bouleversa toutes les perspectives d'exploitation pétrolière de la région.

Cette découverte constitue, après celle de Masjid-f-Suleiman et de Kirkouk, la troisième date marquante de l'histoire pétrolière du Moyen-Orient. Non qu'elle ait été importante en elle-même, mais elle a déclenché une véritable réaction en chaîne. Comme Twitchell avait affirmé que les gisements de Bahrein se prolongeaient probablement sur la Péninsule Arabique, les recherches se déplacèrent immédiatement vers la côte orientale saoudite, sur une bande de 600 à 700 kilomètres de longueur. Dès lors, cette région s'est révélée être la plus formidable réserve pétrolière concentrée en un espace aussi réduit.

A. L'Arabian American Oil Company

1. Les premières négociations

Après la découverte des gisements pétroliers sur l'île de Bahrein, une vive concurrence s'engagea entre les compagnies aussi bien britanniques qu'américaines en vue d'obtenir une concession dans la région du Hasa. H. St. John Philby, l'ami du roi Ibn Séoud, rapporte que, durant l'été 1932, les directeurs de la Standard Oil of California lui demandèrent les possibilités de recevoir un droit d'exploration pétrolière de la part du gouvernement d'Arabie Saoudite. En octobre de la même année, il télégraphia les conditions générales qui pourraient servir de bases aux

négociations (1). Au début du mois suivant, la Socal demanda à Philby de bien vouloir proposer au roi de lui accorder la permission d'effectuer un examen géologique du Hasa, afin de savoir si une exploration future serait justifiée ou non. Le gouvernement refusa toutefois cette requête, une concession devant être négociée en premier lieu.

Twitchell qui, semble-t-il, n'avait pas été au courant de l'activité de Philby, accepta d'être l'intermédiaire officiel entre le roi et la compagnie pétrolière (2). Il reçut du roi l'autorisation d'offrir une concession pétrolière à des compagnies américaines. Mais après avoir essuyé plusieurs refus, il se tourna, lui-aussi, vers la Socal.

Il est évident que l'entreprise de Californie n'était pas la seule à s'intéresser à une éventuelle exploitation des gisements séoudites et lorsque ses représentants arrivèrent à Jeddah pour mener à bon terme les négociations, ils y trouvèrent Stephen Hemsley Longrigg, envoyé par l'Iraq Petroleum Company (IPC) (3), ainsi que Frank Holmes pour le compte de l'Eastern and General Syndicate. Ce dernier dut cependant bien vite renoncer à la concession, après avoir appris qu'avant de pouvoir participer aux discussions, la dette de son ancienne concession devait être réglée. La véritable négociation fut ainsi, dès le début, réduite à deux concurrents.

Les tergiversations se prolongèrent durant de nombreux mois, mais en avril 1933 un accord fut obtenu sur presque tous les points en litige. Dès lors, les chances des deux parties paraissaient égales. C'est alors que le roi déclara que la concession serait accordée à la compagnie qui lui payerait immédiatement une avance de 100'000 livres sterling-or, à valoir sur les redevances futures. En la comparant à la valeur actuelle des réserves pétrolières d'Arabie Séoudite, cette somme est insignifiante; mais pour les deux compagnies qui n'avaient pas pu prospecter le sous-sol et qui ne pouvaient ainsi négocier en connaissance de cause, ce versement paraissait colossal.

L'IPC qui exploitait déjà de grands gisements en Irak considéra la prétention d'Ibn Séoud trop élevée et se déclara prête à ne payer que 10'000 livres (4). Le 5 mai

(1) H. Philby, *Arabian Jubilee*, p. 177

(2) K. S. Twitchell, *Saudi Arabia*, pp. 147 - 150

(3) Stephen Hemsley Longrigg, *Oil in the Middle East*, p. 107

(4) Benjamin Shwadran, *The Middle East Oil and the Great Powers*, p. 290

1933, les directeurs de l'IPC décidèrent de renoncer à cette nouvelle concession et laissèrent ainsi le champ entièrement libre à la Socal. Celle-ci, très optimiste après son succès retentissant de Bahrein, annonça qu'elle était prête à déposer la moitié de la somme exigée dans un compte en banque ouvert au nom du souverain. Le roi s'en déclara satisfait et accorda ainsi la concession à la société américaine.

Il convient de souligner le courage des dirigeants de la Socal qui durent mener les négociations durant les jours les plus sombres de la grande dépression économique du début des années trente. En effet, en mars 1933, le président des Etats-Unis, Franklin D. Roosevelt, avait ordonné de fermer les banques du pays et mis l'embargo sur les exportations d'or. Il a donc fallu que la Socal mène d'après négociations avec le gouvernement américain, pour être en mesure de remplir son obligation financière (1).

Un grand nombre d'auteurs ont écrit que la décision du roi en faveur d'une compagnie américaine avait été motivée par la méfiance d'un contrôle politique anglais et sa préférence pour l'idéologie des Etats-Unis (2). Certes, les Britanniques avaient fait naître une sourde rancune dans le coeur d'Ibn Séoud pour avoir appuyé, par tous les moyens, Hussein, son rival le plus détesté, alors que les Américains Charles Crane et Karl S. Twitchell l'avaient conseillé avec tant de sagesse qu'ils méritaient bien d'être récompensés. Par ailleurs, la Socal s'était fait depuis 1932 une bonne réputation à Bahrein. En effet, elle avait démontré que ses intérêts étaient uniquement d'ordre économique et n'avait pas suscité de difficultés ou d'ambitions politiques. De plus, il est certain que l'influence personnelle de Philby a lourdement pesé en faveur de la compagnie américaine.

En réalité, il est cependant certain que la principale motivation de la décision du roi a été d'ordre financier et que la concession devait être accordée au plus offrant, fût-il anglais. Ibn Séoud avait, en effet, un pressant besoin d'argent pour mener à bien son programme de modernisation de l'Arabie. Mais le contrecoup de la crise économique mondiale se faisait sentir jusque dans son royaume, particulièrement en ce qui concerne le pèlerinage, qui était la principale source de revenu. Le nombre de fidèles se rendant à La Mecque tomba brusquement de 100'000 en 1929 à 40'000 deux ans plus tard.

(1) R. Lebkicher, G. Rentz, M. Steineke, *Aramco Handbook*, pp. 134 et 135

(2) Cf. *New York Times*, 15 Juillet 1932

La concession, rédigée dans un style direct et simple, constitue véritablement un modèle de clarté. L'accord fut signé à Jeddah le 29 mai 1933 par Abdullah al Suleiman al Hamdan, alors *Ministre des finances*, et L. N. Hamilton pour le compte de la Socal. Un décret royal du 7 juillet 1933 confirma la convention, mais elle n'entra en vigueur que le 14 juillet 1933, date à laquelle elle fut publiée dans l'Oum-Al-Qura, journal officiel du gouvernement d'Arabie Séoudite (1).

2. Le First Main Agreement

Le contrat qui fixe les termes de la concession n'est en réalité qu'un "document réglant simplement les droits et devoirs de la compagnie pétrolière face au gouvernement". (2) Nous allons brièvement en analyser les principales clauses. (3)

- 1) La concession est accordée pour une très longue durée, à savoir 66 années solaires, à compter du 14 juillet 1933. A l'expiration, toutes les installations fixées au sol deviennent intégralement propriété du gouvernement. La compagnie se voit accorder le droit absolu d'explorer, d'extraire, de transporter et de transformer le pétrole brut, ses produits, ainsi que toute substance carbonique complémentaire, notamment le gaz naturel (articles 1 et 30).
- 2) La compagnie s'engage à verser au gouvernement un prêt initial et une rente annuelle de 5'000 livres sterling jusqu'à ce que le pétrole soit découvert et extrait en quantité commercialement exploitable (art. 3 et 4).
- 3) La compagnie est tenue de commencer les travaux d'exploration en septembre 1933 au plus tard. Le gouvernement se réserve le droit de résilier la concession dans le cas où les recherches n'auraient pas encore commencé à la fin du mois de septembre 1936 (art. 6 et 7).

(1) Oum-Al-Qura, 14 et 21 juillet 1933
H. Philby, *Arabian Jubilee*, pp. 177 - 179
K. S. Twitchell, *Saudi Arabia*, pp. 150 et 151
R. Lebkicher, *Aramco and World Oil*, p. 26

(2) R. Lebkicher, *op.cit.*, p. 28

(3) Cf. B. Shwadran, *The Middle East Oil and the Great Powers*, pp. 291 - 293
G. Lenczowski, *Oil and State in the Middle East*, pp. 64 - 67

- 4) La compagnie accepte l'obligation de payer, par-tonne de pétrole brut extrait, une redevance de 4 shillings-or, ou l'équivalent en une autre monnaie convertie au cours du change officiel. Cette redevance correspond à environ 10 % de la valeur de la production (1). Ce très faible montant montre bien qu'initialement l'Arabie Séoudite n'a pas eu véritablement conscience de l'avantage dont elle pouvait bénéficier de sa richesse pétrolière. En 1950, ce système de redevances a été remplacé par le partage du profit de l'entreprise en deux montants égaux, l'un revenant au gouvernement (cf. Chapitre V, Section A). Le pétrole nécessaire aux opérations de la compagnie, ainsi que la gazoline et le kérosène qui doivent être livrés gratuitement au gouvernement, sont exempts de la taxe (art. 11).
- 5) Les redevances doivent être payées à la fin de chaque semestre. En cas de contestation, la procédure d'arbitrage ne peut intervenir qu'après le règlement de la somme exigée par le gouvernement (art. 13).
- 6) Dès qu'elle aura découvert du pétrole en quantités importantes, la compagnie sera contrainte de céder annuellement 200'000 gallons (2) de gazoline et 100'000 gallons de kérosène, gratuitement, au gouvernement (art. 16).
- 7) La compagnie est autorisée à établir ses propres systèmes de communications et de transports, ainsi qu'à mener toute autre activité nécessaire en vue de rationaliser ses opérations. La Socal a ainsi pu installer la radio, le télégraphe et le téléphone, construire des routes, des voies ferrées, des aérodromes, ainsi que des ports et développer des lignes de navigation aérienne et maritime (art. 19).
- 8) Les rapports entre la compagnie et le royaume d'Arabie Séoudite sont l'objet de véritables clauses d'extraterritorialité, en ce sens que les personnes étrangères sont soustraites aux lois et coutumes locales pour n'être soumises qu'aux stipulations de la convention. En effet, il n'est pas perçu de droits de douane, ni à l'importation de machines, d'équipement et de matériel nécessaires à la recherche et à l'exploitation du pétrole, ni à l'exportation des hydrocarbures bruts et leurs produits. Par ailleurs, le personnel de la société est exempt de tout impôt, aussi bien direct qu'indirect (art. 21).

(1) OIT, rapport général, Evénements et progrès récents dans l'industrie du pétrole, p. 68

(2) 1 U. S. gallon = 3,785 litres

- 9) La main-d'oeuvre non-spécialisée employée par la compagnie doit être séoudite. Quant aux dirigeants, ingénieurs, techniciens, employés et ouvriers qualifiés, ils ne peuvent être de nationalité étrangère que dans le cas où ils ne peuvent être trouvés sur place (art. 23).
- 10) Dans le dessein de faciliter ses opérations, la compagnie a la possibilité d'acquérir de nouveaux terrains en Arabie Séoudite à des prix réduits (art. 25).
- 11) La compagnie a l'obligation de soumettre au gouvernement les copies de toutes les cartes topographiques et rapports géologiques, dans leur forme finale et approuvée, ainsi qu'un rapport annuel concernant ses opérations et ses découvertes de nouveaux gisements pétroliers. Le gouvernement s'engage, pour sa part, à user de ces documents confidentiellement (art. 26).
- 12) La compagnie ne peut céder ses droits et ses obligations découlant de la concession à une autre entreprise sans le consentement du gouvernement (art. 29).
- 13) Les différends, entre la compagnie et le gouvernement, portant sur l'exécution ou l'interprétation des dispositions de la concession doivent être aplanis, dans la mesure du possible, par accord mutuel, en deuxième instance en faisant appel à deux arbitres nommés par les parties, et finalement par le président de la Cour Internationale de Justice (art. 30).
- 14) La compagnie a le droit de constituer des filiales dans le but de mener à chef certaines phases spécifiques de ses opérations. Dans le cas où de nouvelles actions seraient offertes au public, la compagnie a l'obligation de publier des listes de souscription en Arabie Séoudite. Les indigènes doivent avoir la possibilité d'acheter au moins 20 % des nouvelles valeurs mobilières (art. 32).

Il convient toutefois de mentionner que la concession de base du 29 mai 1933, appelée First Main Agreement, a été maintes fois complétée et modifiée par des conventions ultérieures, dont les principales sont le Second Main Agreement et le Supplemental Agreement. L'ensemble des accords constitue l'Aramco Concession Agreement

3. Le Second Main Agreement

Le roi Ibn Séoud publia officiellement les clauses de la concession. De son côté, la Socal se refusa de le faire aux Etats-Unis. Ultérieurement, James A. Moffet dé-

posa une plainte; le litige concernait des services rendus à la compagnie et restés impayés, du moins intégralement. En cours de session, il fut rappelé que la concession ne devait pas être divulguée (1).

Lors de la publication en Arabe Séoudite du Supplemental Agreement le public fut enfin informé qu'un Second Main Agreement avait été adressé par L. N. Hamilton, pour le compte de la Socal, au cheikh Abdullah al Suleiman al Hamdan et confirmé par ce dernier. Ce deuxième accord portait la date de la concession de base; il n'a pas non plus été dévoilé aux Etats-Unis. La raison de cette discrétion n'est pas claire; il semble qu'elle ait été suscitée par la crainte de provoquer une opposition à l'exportation - très importante - de devises hors des Etats-Unis, en pleine période de crise économique.

Le Second Main Agreement n'est en réalité qu'un accord complémentaire à la concession de base, puisqu'il mentionne seulement les montants exacts qui devaient être avancés par la compagnie au gouvernement d'Arabie Séoudite, ainsi que la délimitation géographique du territoire cédé.

En ce qui concerne les versements, il s'agit d'une avance de 30'000 livres sterling - or payables 15 jours après l'entrée en vigueur de l'accord et d'un second prêt de 20'000 livres 18 mois plus tard. Par ailleurs, la compagnie est tenue de verser 50'000 livres lors de la découverte de pétrole en quantités commercialement exploitables et de renouveler cette avance l'année suivante. Ces prêts ne sont pas remboursables, mais à déduire sur les redevances à venir.

L'immense superficie du territoire cédé est constituée par l'ensemble de la partie orientale de l'Arabie Séoudite, délimitée par le Golfe Arabique à l'est jusqu'au bord occidental du Dahana à l'ouest. Quant à la limite nord-sud, elle s'étend sur toute l'aire du royaume, étant entendu que, à partir de l'extrémité nord du bord occidental du Dahana, la limite occidentale de l'aire en question continuera en ligne droite vers le nord, trente degré à l'ouest vers la frontière nord de l'Arabie Séoudite, et que, à partir de l'extrémité sud du bord occidental du Dahana, cette limite continuera en ligne droite vers le sud trente degré à l'est vers la frontière sud de l'Arabie Séoudite (2).

Une surface ainsi définie, par les limites extrêmement vagues du royaume et du désert Dahana, a inévitablement donné lieu à des interprétations fort différentes de

(1) B. Shwadran, *The Middle East Oil and the Great Powers*, pp. 293 - 295

(2) Sentence arbitrale rendue le 23 août 1958, correspondant au 8 Safar 1378, dans le différend entre le gouvernement de l'Arabie Séoudite et l'Arabian American Oil Company, p. 13

part et d'autre, allant de 145'000 (1) à 1'140'000 kilomètres carrés (2). R. Sanger évalue la superficie du territoire cédé à 728'000 kilomètres carrés et précise qu' "elle s'étend comme une vaste demi-lune le long de la côte orientale de l'Arabie Séoudite, y compris le Rôb-al-Khali au sud et continue vers l'ouest jusqu'aux frontières du Yémen. " (3) Quant à B. Shwadran qui semble être particulièrement bien renseigné à ce sujet, il avance le chiffre de 933'000 kilomètres carrés (4). Le but d'une acquisition aussi vaste est sans doute d'éliminer tout risque de surenchère de la part d'un nouveau venu. A la fin de l'année 1933, les droits et obligations ont été transférés, en application de l'art. 32, à la California-Arabian Standard Oil Company (Casoc), d'un capital initial de 700'000 dollars appartenant en entier à la Socal, dans le seul dessein d'exploiter le pétrole en Arabie Séoudite (5).

4. Les premières explorations

Sur la base des droits cédés, la Casoc procéda d'emblée aux recherches qui lui permirent de découvrir les immenses gisements de l'Arabie Séoudite, puis de les exploiter avec un succès qui, de nos jours encore, va croissant. La richesse des réserves pétrolières devaient rapidement promouvoir la société exploitante en une des plus importantes du monde. En 1943, Harold Ickes, secrétaire d'Etat à l'Intérieur dans le gouvernement Roosevelt, déclarait devant le Congrès américain: "L'achat de la concession des pétroles arabes par la Standard Oil de Californie. ... est la transaction commerciale la plus formidable des temps modernes. " (6)

Les débuts furent pourtant difficiles. En effet, lorsque la compagnie pétrolière conclut le contrat de 1933, personne ne connaissait avec exactitude les ressources du royaume, ni les possibilités d'écoulement de l'éventuelle production. Heureusement, la Casoc put immédiatement compter sur la compréhension et l'appui du gouvernement qui était conscient des avantages techniques, économiques et financiers que la compagnie pourrait lui procurer.

(1) S. H. Longrigg, *Oil in the Middle East*, p. 74

(2) J. T. Duce, *Middle East Oil Developments*, p. 13

(3) R. Sanger, *The Arabian Peninsula*, p. 101

(4) B. Shwadran, *The Middle East Oil and the Great Powers*, p. 296

(5) R. Leblicher, *Aramco and World Oil*, pp. 26 - 28
K. S. Twitchell, *Saudi Arabia*, p. 152

(6) cité par Bénédict-Méchin, *Le loup et le léopard*, tome II, *Ibn Séoud ou la naissance d'un royaume*, p. 317

Moins de quatre mois après la signature de la concession, deux des meilleurs géologues de la compagnie, R. P. Miller et S. B. Henry, arrivèrent à Jubail, petite localité de la Province Orientale, située à une centaine de kilomètres au nord de Dhahran. Dans leur enthousiasme, ils effectuèrent, le jour même de leur arrivée, leurs premières excursions de reconnaissance au moyen de deux voitures prêtées par le gouvernement et d'un camion que K. S. Twitchell fit venir de Jeddah.

Quelques jours plus tard, ils atteignirent une colline, appelée Jabal Dhahran, qu'ils avaient déjà aperçue depuis Bahrein. Aux yeux expérimentés des géologues, cette région remplissait apparemment toutes les conditions favorables à la formation et à l'accumulation de pétrole. Ils décidèrent ainsi d'y établir un camp situé à moins de 10 kilomètres au sud de Damman. Mais, en dépit de leur optimisme initial, ils devaient bientôt se rendre compte que la nature cache jalousement ses trésors.

Après avoir esquissé les premières cartes de la colline, les deux pionniers s'installèrent à Hofuf, où ils furent rejoints par d'autres géologues. De cette ville ils effectuèrent un grand nombre d'excursions. Dans un pays qui leur était étranger et dont ils ne connaissaient pas la langue, ces déplacements n'étaient pas faciles. Aussi les géologues furent-ils constamment accompagnés d'une escorte d'au moins dix soldats et guides arabes, qui leur assurèrent une bonne protection. De leurs compagnons ils apprirent petit à petit la langue arabe, ainsi que la géographie du royaume. Cependant, ces excursions, dont les parcours atteignaient fréquemment des centaines de kilomètres, ne remportèrent en fait qu'un assez maigre succès, si bien que l'attention des chercheurs fut à nouveau attirée vers la colline Jabal Dhahran, car sa structure géologique semblait être analogue à celle de Bahrein, à une distance d'une quarantaine de kilomètres.

Toutefois les géologues n'étant en réalité que des explorateurs, ils durent faire appel à des ingénieurs et spécialistes du forage pour que leurs espoirs pussent être confirmés. Comme tous les appareils et l'équipement nécessaires aux forages devaient être importés par voie maritime, une longue jetée dut être construite à Al-Khobar, afin que les petits bateaux fussent en mesure de décharger leurs cargaisons. C'est la première fois que l'industrie pétrolière demandait la collaboration de la main-d'oeuvre indigène (1). Une route fut aménagée à grand'peine du port au lieu choisi par les géologues.

(1) R. Lebikicher, G. Rentz, M. Steineke, Aramco Handbook, pp. 137 - 141

Après que ces préparatifs furent achevés, le premier forage put être effectué à la fin du mois d'avril 1935. Alors que les géologues étaient très confiants, les premiers sondages se soldèrent par de grandes déceptions, ce qui prouve bien qu'en matière de prospection pétrolière, la certitude n'existe pas. Un grand nombre d'autres tentatives furent faites, mais elles ne révélèrent que quelques indices sur l'existence du pétrole et du gaz naturel. En dépit des résultats négatifs de l'exploration de la colline Jabai Dhahran, personne ne songeait à abandonner la concession.

La situation fut brusquement bouleversée du tout au tout, lorsque les géologues comprirent que la découverte de gaz indiquait que les forages n'avaient pas été effectués à des profondeurs suffisantes. Le puits numéro sept fut tout aussitôt mis en activité permettant d'effectuer une exploration à plus de 1'000 mètres. Cette tentative allait marquer un tournant dans l'avenir de la compagnie, car le trépan atteignit à une profondeur de 1'440 mètres une structure fortement imprégnée de pétrole; en mars 1938, donc moins de trois ans après le premier forage, les prévisions étaient devenues certitudes.

La production pétrolière en quantités commercialement exploitables commença le 16 octobre 1938 et progressa, par la suite, à un rythme accéléré. La découverte encouragea immédiatement la recherche. Les premiers forages furent approfondis, alors que des réservoirs et un pipe-line d'un diamètre de 15 centimètres reliant les gisements de Dammam à Al-Khobar furent installés. Le premier chargement fut effectué le 1er mai 1939 à Ras Tanoura à bord du pétrolier Scofield en partance pour la raffinerie de Bahrein (1). Ras Tanoura avait été choisi comme terminus d'un pipe-line d'une longueur de 63 kilomètres.

En 1936, les perspectives de production étaient telles que la Casoc dut chercher de nouveaux marchés; de son côté la Texas Company (Texaco) se mit en quête de nouvelles ressources pétrolières pour satisfaire à son réseau de vente en inde. Les deux compagnies combinèrent ainsi leurs intérêts et devinrent partenaires à parts égales dans l'exploitation des gisements séoudites, sous le nom de California Texas Oil Company (Caltex) (2). La Texaco acheta la moitié des intérêts concessionnaires; en contrepartie elle assura non seulement des débouchés sûrs à son partenaire, mais lui versa immédiatement un montant de 3 millions de dollars; elle promit en outre d'effectuer, par paiements échelonnés, la somme de 18 millions,

(1) R. Lebkicher, G. Rentz, M. Steineke, Aramco Handbook, pp. 143 et 144

(2) Les deux compagnies avaient déjà conclu un accord semblable pour exploiter les champs de Bahrein et avaient constitué la Bahrein Petroleum Company.

et ce, dès que le pétrole pourrait être exploité en quantités commerciales. La Caltex, disposant ainsi de réserves presque illimitées, de grands capitaux et d'un bon système de distribution, se mit très rapidement à concurrencer sérieusement l'Anglo-Iranian Oil Company et la Shell, sur les marchés asiatiques.

5. Le Supplemental Agreement

Le succès retentissant de la découverte du gisement de Dammam attira immédiatement l'attention de nombreuses compagnies pétrolières. Des entreprises allemandes italiennes et japonaises, ainsi que l'IPC et la Caltex vinrent demander au roi Ibn Séoud de leur accorder une concession pour de nouveaux terrains dans le pays. Toutefois, le 31 mai 1939, la Caltex, par l'intermédiaire de son représentant général W. J. Lenahan, s'assura la nouvelle concession en signant le Supplemental Agreement pour une durée de 66 ans; elle étendait ainsi sa concession totale sur une superficie de 1'140'000 kilomètres carrés, soit deux fois celle de la France (1). La nouvelle aire comprenait notamment les droits séoudites indivis des deux zones neutres partagées d'une part avec l'Irak et d'autre part avec le Koweït, ainsi que les eaux territoriales d'Arabie Séoudite (2). De plus étaient également attribués à la même compagnie des droits préférentiels sur une grande partie du Nedjed. En acceptant cette convention, l'entreprise pétrolière s'engagea à payer comptant 140'000 livres sterling-or, ainsi qu'une rente annuelle de 20'000 livres jusqu'au jour où le pétrole serait découvert en quantités commercialement exploitables dans le territoire additionnel. Par ailleurs, une somme de 100'000 livres serait versée dès la découverte des premiers gisements de pétrole. Les redevances étaient les mêmes que celles prévues dans la concession originale; toutefois, après le début de la production dans la nouvelle zone, la compagnie devait accroître graduellement jusqu'à 2'300'000 gallons par année sa fourniture gratuite de gazoline au gouvernement. Toutes les autres conditions de l'accord de 1933 restèrent valables.

La convention supplémentaire fut - comme la première - ratifiée par décret royal et publiée officiellement en Arabie Séoudite le 24 juillet 1939 (3), afin que le roi

(1) B. Shwadran, *The Middle East Oil and the Great Powers*, p. 296

(2) K. S. Twitchell, *Saudi Arabia*, pp. 153 et 154
R. Lebkicher, *Aramco and World Oil*, p. 30

(3) B. Shwadran, *op. cit.*, p. 297
K. S. Twitchell, *op. cit.*, pp. 153 et 154
Oum-Al-Qura, 24 juillet 1939

ne pût être accusé d'avoir favorisé la compagnie américaine en lui offrant la concession à des conditions plus avantageuses que celles offertes par les concurrents.

6. L'assistance financière américaine

L'emprise politique des sociétés pétrolières en Arabie Séoudite a très rapidement dépassé les prévisions. Ce fait sera illustré ci-dessous par l'action diplomatique de la Caltex pendant la Deuxième Guerre mondiale, à une époque où sa puissance était pourtant encore loin d'avoir atteint son niveau actuel.

Au cours des années 1938 à 1940, donc avant que la répercussion de la guerre ne se fît sentir en Arabie Séoudite, l'exploitation pétrolière progressait à un rythme satisfaisant; la production à Damman atteignait 30'000 barils par jour. Une petite raffinerie d'une capacité de 3'000 barils avait été construite pour répondre à la demande locale. Mais la situation se détériora lorsque l'Italie entra en guerre. La raffinerie fut abattue en 1944 et 4 mois plus tard Dhahran fut victime de bombardements. Le personnel américain de la compagnie qui était au nombre de 371 dut être réduit à 92 (1).

En même temps, le pèlerinage qui constituait la seconde principale source de revenu du royaume, fut interrompu complètement en raison de la guerre. Le roi se trouva ainsi dans l'obligation de faire pression sur la compagnie et le gouvernement anglais pour qu'ils lui accordent une assistance financière (2). Par crainte d'une intensification de l'influence britannique en Arabie Séoudite, la Caltex demanda au gouvernement américain non seulement de satisfaire aux besoins monétaires du roi, mais également de renforcer la position de la société face au monarque, d'une part, et à la Grande-Bretagne, d'autre part (3).

En 1940, la Caltex avait déjà prêté 3'509'835 dollars au roi en plus des redevances et rentes (4); elle hésitait dès lors à risquer plus d'argent, car l'incertitude de la

(1) R. Sanger, *The Arabian Peninsula*, p. 104

(2) H. Philby, *Arabian Jubilee*, p. 227
R. Lebkicher, *Aramco and World Oil*, pp. 38-42

(3) B. Shwadran, *The Middle East Oil and the Great Powers*, p. 298
R. Engler, *The Politics of Oil*, p. 199

(4) Ce chiffre avancé par Frederick A. Davies est cité par B. Shwadran, *op. cit.*, p. 301

guerre rendait aléatoire tout remboursement ou compensation par de futures redevances. En avril 1941, la compagnie pétrolière invita James Andrew Moffett à être l'intermédiaire pour négocier avec le gouvernement des Etats-Unis. L'habile Moffett, ami personnel du président Roosevelt, s'abstint de déclarer que la Caltex risquait de perdre la concession si elle n'était en mesure d'assainir les finances du roi. Bien au contraire, il prétendit que sans prêt de la part des Etats-Unis, ce royaume indépendant, et avec lui probablement tout le monde arabe, seraient jetés dans le chaos (1). Après avoir soigneusement examiné la question, le président Roosevelt décida toutefois que les Etats-Unis ne pouvaient aider le roi Ibn Séoud directement, l'Arabie se trouvant politiquement dans la sphère d'influence britannique. En revanche, il accorda à la Grande-Bretagne un prêt de 425 millions de dollars accompagné du "conseil" suivant: "Le président serait heureux de vous voir engager des pourparlers avec le roi d'Arabie. Il désirerait également que vous lui reversiez une partie de l'argent que vous venez de nous emprunter." (2) Quant aux directeurs de la Caltex, ils furent avisés d'informer Ibn Séoud "que l'argent qu'allaient lui offrir les Anglais n'était pas dû à la générosité de Londres, mais bel et bien à la libéralité de Washington." (3)

La mission Moffett fut donc loin d'être un succès total, car, bien qu'elle réussît à améliorer la situation financière du roi et de la compagnie, elle ne réalisa pas l'objectif principal de la Caltex qui consistait à diminuer l'influence britannique en Arabie Séoudite. Bien au contraire, la position de l'Angleterre s'est renforcée aux frais des Etats-Unis.

Cet arrangement put fonctionner tant bien que mal durant deux ans, car la compagnie pétrolière était encore en mesure de réduire l'importance de la présence britannique en accordant elle-même des avances au roi. En 1943, la situation financière de la Caltex s'est en fin de compte détériorée à tel point qu'elle ne fut plus à même de répondre aux exigences du roi. De plus la Grande-Bretagne entreprit de contrôler le système monétaire du royaume. En effet, à la fin de l'année 1942, les Anglais décidèrent d'ouvrir une banque à Jeddah, afin d'émettre de la monnaie-

(1) U. S. Senate Hearings, Petroleum Arrangements with Saudi Arabia, pp. 24723 et 24724, cité par R. Engler, The Politics of Oil, p. 200

(2) Life, 20 juin 1949, p. 45

(3) Ibid.

papier. Cette mesure avait pour but de placer l'Arabie Séoudite dans la zone sterling et d'empêcher ainsi la compagnie américaine de poursuivre son activité.

L'entreprise pétrolière ne pouvait se permettre de rester inactive et décida, au début 1943, de reprendre les négociations avec le président Roosevelt. Les représentants de la Socal et de la Texaco, Harry D. Collier et W. S. S. Rogers, intervinrent auprès du nouvel administrateur du pétrole en temps de guerre, Harold L. Ickes. Ce dernier était lui-même favorable à une aide directe de la part des Etats-Unis. Ickes rencontra le président le 16 février 1943; deux jours plus tard, Roosevelt déclara qu'il "rendrait un grand service à la nation, en renforçant la position de ressortissants américains dans une région où la Grande-Bretagne était prédominante". (1) Il signa aussitôt un décret mettant l'Arabie Séoudite au bénéfice de la loi "Prêt-Bail" (lend-lease act) en prétendant que la défense du royaume était vitale pour la défense des Etats-Unis (2). Cette décision permettait aux Etats-Unis de fournir du matériel à l'Etat séoudite et de lui accorder des prêts jusqu'à la cessation des hostilités, sans devoir passer par le truchement d'un pays tiers. L'aide financière américaine accordée ainsi au roi jusqu'en 1947 s'est probablement élevée à une centaine de millions de dollars (3).

Le prestige de la compagnie était du même coup rehaussé, car les Etats-Unis s'étaient engagés à protéger la concession pétrolière en Arabie Séoudite contre toute pénétration anglaise (4).

Cette prise de position du gouvernement américain fut vertement critiquée aux Etats-Unis, car la loi "Prêt-Bail" n'avait été promulguée que pour aider les pays alliés en guerre. Les observateurs prétendirent que la politique étrangère du pays s'était mise au service des compagnies pétrolières. L'acceptation des demandes de la Caltex constituait, aux yeux du sénateur Owen Brewster, "une incroyable illustration de l'avidité capitaliste, au moment même où le pays se trouvait en proie aux nécessités les plus amères." (5)

(1) B. Shwadran, *The Middle East Oil and the Great Powers*, p. 339

(2) U. S. Senate Hearings, *Petroleum Arrangements with Saudi Arabia*, p. 24861, cité par B. Shwadran, *op. cit.*, p. 309

(3) R. Engler, *The Politics of Oil*, p. 201

(4) B. Shwadran, *op. cit.*, pp. 301 - 317

(5) Cité par Harvey O'Connor, *L'Empire du Pétrole*, p. 189

7. La formation de l'Aramco

Au début de l'année 1944, la section de la Caltex opérant en Arabie Séoudite fut baptisée Arabian American Oil Company (Aramco), nom sous lequel elle est maintenant mondialement connue. Dès la fin de la guerre, son activité reprit de plus belle. Aussi bien l'exploration que la production enregistraient des succès extraordinaires et dépassèrent bientôt les possibilités de ventes. C'est la raison pour laquelle l'Aramco invita d'autres sociétés américaines bien introduites dans les marchés mondiaux, à s'associer avec elle. Le résultat de ces négociations fut concrétisé par huit accords, signés en 1947, mais devenus effectifs à la fin de l'année suivante seulement.

L'Aramco céda 40 % de sa propriété: 30 % à la Standard Oil of New Jersey et 10 % à la Socony Mobil Oil Company (1); ces deux compagnies acceptèrent de payer respectivement 76,5 et 25,5 millions de dollars. Soixante % restèrent détenus par les deux propriétaires initiaux, à savoir la Socal et la Texaco. Par ailleurs, les deux nouveaux associés s'engagèrent à renoncer à leur part de bénéfices pour plusieurs années (2), si bien que le paiement total s'est élevé finalement à environ 450 millions de dollars, dont la majeure partie représentait le manque à gagner temporaire.

Afin d'être mieux à même d'apprécier cette somme, il convient de rappeler qu'il a suffi à la Socal d'investir initialement 50'000 dollars en Arabie Séoudite pour obtenir l'ensemble de la concession. Cependant les profits de l'Aramco étaient tels qu'un demi-milliard de dollars ou presque pour l'achat d'une part minoritaire était tout de même justifié. Dix ans plus tard, la propriété des deux nouveaux associés valait déjà cinq fois plus (3).

Cet accord apporta à l'Aramco, d'une part, les capitaux nécessaires à l'accroissement considérable de la production et, d'autre part, les débouchés indispensables à son écoulement. C'est ainsi qu'en quelques années la société pétrolière exploitant les gisements séoudites est devenue une des plus grandes compagnies exportatrices du monde.

(1) Socony est l'abréviation de Standard Oil Company of New York

(2) Art. 4 de "Articles of Incorporation of Arabian American Oil Company", United States House of Representatives, Current Antitrust Problems, partie II, pp. 1074 - 1078, cité par Charles Issawi et Mohammed Yegareh, *The Economics of Middle East Oil*, p. 34

(3) J. -J. Berreby, *Le Golfe Persique*, p. 133

8. L'Offshore Agreement

En vertu d'une nouvelle convention conclue le 10 octobre 1948 avec le gouvernement du royaume d'Arabie Séoudite, les droits exclusifs de l'Aramco furent étendus à tout la plateau submergé dans le Golfe Arabique. Cette superficie comprend "toutes terres, îles et eaux, tous fonds et récifs, toutes zones ou terres submergées, partiellement ou totalement, toutes aires sous-marines, le lit de la mer et le sous-sol dans le Golfe Persique, sur lequel le gouvernement possède, ou revendique, ou viendrait à revendiquer ultérieurement souveraineté, ou contrôle, ou propriété, ou un intérêt de n'importe quelle nature (art. 4)". (1) En contrepartie, l'Aramco abandonna ses droits sur la partie séoudite de l'ancienne zone neutre arabo-koweïte.

L'étendue des eaux territoriales séoudites fut d'abord établie par un décret royal du 28 mai 1949 (art. 5) à six milles marins (2), mais une déclaration du 16 février 1958 (art. 4) l'augmenta à douze milles.

L'Aramco n'avait toutefois pas avantage à disperser son activité sur de trop grandes superficies et décida de concentrer son exploitation sur environ un quart des territoires obtenus par les concessions de 1933, 1939 et 1948. La compagnie pétrolière renonça ainsi tout d'abord en juin 1947 aux territoires situés à l'ouest du 46ème méridien et ensuite en juillet des années 1949, 1952 et 1955 à trois autres territoires mesurant chacun 90'000 kilomètres carrés environ (3).

La société américaine décida de poursuivre cette politique de concentration et le 24 mai 1963, elle s'engagea à céder graduellement d'autres territoires de sa concession (4).

(1) Sentence arbitrale rendue le 23 août 1958, correspondant au 8 Safar 1378, dans le différend entre le gouvernement de l'Arabie Séoudite et l'Arabian American Oil Company, p. 14

(2) 1 mille marin = 1'852 mètres

(3) R. Lebkicher, G. Rentz, M. Steineke, Aramco Handbook, p. 136

(4) Who's who in the Arab World, 2nd Edition, 1967 - 68, p. 656

9. La production pétrolière de l'Aramco

Les débuts furent difficiles, car moins de deux ans après que le pétrole eut jailli pour la première fois à Damman, la guerre éclata. Durant les années de conflit, les découvertes durent rester inexploitées, car les possibilités de défense en cas d'offensive militaire étaient inexistantes.

Dès la fin des hostilités, l'exploitation progressa très rapidement (cf. Tableau 1). L'accroissement fut même en réalité impressionnant puisque la production passa au cours des années 1945 - 1948 de 21 à 143 millions de barils. Cette amélioration était due principalement à la demande croissante des forces maritimes des Etats-Unis. En 1949 et au début de 1950 cependant, une légère surproduction mondiale de pétrole détériora quelque peu le marché.

La construction de nombreux pipe-lines, principalement le trans-arabique dont il sera question plus loin, permit à l'Aramco en 1951 d'augmenter sa production de presque 40 % par rapport à l'année précédente. Il est vrai que l'achèvement des voies de transport eut l'avantage de coïncider avec une augmentation brusque de la demande de pétrole séoudite provoquée par la suspension des exportations iraniennes.

A partir de 1951, la production pétrolière de l'Aramco fut satisfaisante et s'améliora régulièrement jusqu'en 1964, puisque son augmentation annuelle ne dépassa jamais 14 %. Il convient toutefois de mentionner la crise de Suez laquelle a sérieusement affecté le développement de la société pétrolière depuis la fin d'octobre 1956 jusqu'au milieu d'avril 1957. Un communiqué officiel publié à Riyadh le 1er novembre 1956 annonça que "soucieuse d'honorer ses obligations envers l'Egypte, l'Arabie Séoudite avait décidé la mobilisation générale." (1) Peu après, le gouvernement séoudite interdit toute exportation pétrolière vers la raffinerie de Bahrein, la France et la Grande-Bretagne (2). Alors que la production

(1) J. -J. Berreby, L'Arabie Séoudite dans le Moyen-Orient contemporain, La documentation française, p. 13

(2) B. Shwadran, The Middle East Oil and the Great Powers, p. 366

Tableau I : Production de l'Aramco

Années	en milliers de tonnes	en milliers de barils	Variations par rapport à l'an- née précédente
1939	521	3'934	
1940	672	5'075	+ 29 %
1941	570	4'310	- 15 %
1942	600	4'530	+ 5 %
1943	646	4'868	+ 7 %
1944	1'035	7'794	+ 60 %
1945	2'826	21'311	+ 173 %
1946	7'900	59'944	+ 181 %
1947	11'814	89'852	+ 50 %
1948	18'751	142'853	+ 59 %
1949	22'821	174'009	+ 22 %
1950	26'197	199'547	+ 15 %
1951	36'609	277'963	+ 39 %
1952	39'871	301'861	+ 9 %
1953	40'888	308'294	+ 2 %
1954	46'137	347'845	+ 13 %
1955	46'785	352'240	+ 1 %
1956	47'935	360'923	+ 2 %
1957	48'230	362'121	+ 0 %
1958	49'339	370'486	+ 2 %
1959	53'307	399'821	+ 8 %
1960	60'806	456'453	+ 14 %
1961	68'024	508'269	+ 11 %
1962	74'465	555'056	+ 9 %
1963	79'769	594'592	+ 7 %
1964	84'443	628'094	+ 6 %
1965	99'437	739'075	+ 18 %
1966	117'569	873'349	+ 18 %
1967	127'262	948'110	+ 9 %
1968	138'777	1'035'773	+ 9 %

Sources : B. Shwadran, The Middle East Oil and the Great Powers, p. 343

Kingdom of Saudi Arabia, Mineral Resources of Saudi Arabia,
bulletin no 1, 1965, p. 73

Sentence arbitrale, op. cit., pp. 11 et s.

Fernand Tomiche, L'Arabie Séoudite, p. 101

J. -J. Berreby, Le Golfe Persique, p. 216

R. Lebkicher, G. Rentz, M. Steineke, Aramco Handbook, p. 171

Stephen Longrigg, Oil in the Middle East, pp. 478 et 479

Kingdom of Saudi Arabia, Ministry of Finance and National Economy,
Central Department of Statistics, Statistical Yearbook, 1386 A. H.,
1966 A. D., p. 150

Aramco, A Review of Operations, pp. 3 et 29

avait atteint en moyenne 1'055'000 barils par jour en octobre 1956, elle tomba à 665'000 barils en janvier 1957, dont seulement 14 % empruntaient le canal de Suez.

Après les hostilités, la production reprit mais elle fut limitée par une grande offre régnant sur les marchés mondiaux et par une récession économique temporaire des principaux pays consommateurs. Durant 1965 et 1966, l'Aramco connut en revanche une période de grande activité et de succès retentissants, puisque l'augmentation de sa production atteignit chaque année 18 %. Une telle réussite n'a été possible que grâce à la confiance et à l'amitié que le gouvernement et le peuple séoudites ont témoignées à la compagnie.

L'exploitation pétrolière de l'Aramco a enregistré en 1968 un taux de 2'829'982 barils par jour, soit une augmentation de 8,9 % par rapport à l'année précédente. En fait, les perspectives, pour l'année 1967, étaient plus optimistes, puisque la production durant les cinq premiers mois dépassait la limite de 2,8 millions de barils par jour. Mais la fermeture du canal de Suez, intervenue le 6 juin 1967, bloqua à nouveau la route la plus directe entre Ras Tanoura, le port d'exportation séoudite, et les marchés européens, principaux clients de l'Aramco (1).

Le 14 novembre 1968, l'Aramco a produit son dix-billionième baril de pétrole, faisant ainsi de l'Arabie Séoudite le cinquième pays à atteindre cette limite, après des Etats-Unis (en 1927), le Venezuela (en 1957), l'Union soviétique (en 1958) et le Koweït (en janvier 1968) (2).

Le pétrole brut et les produits pétroliers de l'Aramco ont été exportés en 1968 vers 59 pays et ont satisfait environ 7 % de la demande mondiale. Les destinations des exportations ont été les suivantes (3) :

Europe	49,4 %
Asie	35,8 %
Amérique du Sud	4,0 %
Amérique du Nord	3,7 %
Afrique	3,6 %
Australie	3,5 %
	<u>100,0 %</u>
	=====

(1) Aramco, A Review of Operations, p. 3

(2) Petroleum Press Service, janvier 1969, p. 34

(3) Aramco, op.cit., p. 30

La production de l'Aramco, bien que très importante, ne provient en fait que de douze champs (cf. Tableau II). Cette économie n'est possible que grâce à l'immense richesse des gisements séoudites. Selon J. -J. Berreby, la production de chaque puits foré en Arabie Séoudite serait trois cents fois plus grande qu'aux Etats-Unis (1).

En outre, la forte pression des gisements séoudites éjecte en quelque sorte le pétrole à la surface; il n'est donc pas nécessaire de le pomper, contrairement à ce qui se passe dans la plupart des autres pays producteurs. Dès 1954, l'Aramco s'est préoccupée de sauvegarder cet avantage en introduisant dans les puits du gaz naturel et plus tard de l'eau, afin de maintenir la pression à un niveau stable (2). Le gaz est séparé du pétrole par des "gas-oil separator plants" (GOSP). En 1968, l'Aramco exploitait déjà 25 GOSP, dont le plus grand, celui d'Abqaiq, a une capacité journalière de 215'000 barils de pétrole brut (3). A partir de 1960, cette pratique de stabilisation de la pression fut améliorée par l'utilisation du gaz naturel liquéfié (liquefied petroleum gas, LPG) (4).

Actuellement, ces diverses mesures de politique à long terme sont prises dans de nombreux champs pétrolifères. En 1968 une moyenne journalière de 8,6 millions de mètres cubes de gaz a été injectée à Abqaiq et dans la région Ain Dar du champ Ghawar. L'injection d'eau non-potable s'est accrue en 1968 de 30 % par rapport à l'année précédente, enregistrant une moyenne journalière de 1'769'056 barils à Abqaiq, Ghawar et Khursaniyah (5).

Des douze champs de l'Aramco, le plus grand est celui de Ghawar qui comprend les gisements de Haradh, Hawiya, Uthmaniya, Ain Dar et Shedgum (6); la capacité de production de ce dernier s'est subitement accrue, puisqu'elle a passé de 130'000 barils par jour en 1966 à 450'000 en 1967. Le champs pétrolifère de Ghawar, lequel fournit à lui seul la moitié de la production de l'Aramco, est l'un des plus grands

(1) J. -J. Berreby, *Le Golfe Persique*, p. 141

(2) Paul G. Bradeley, *The Economics of Crude Petroleum Production*, p. 134

(3) Aramco, *A Review of Operations*, p. 3

(4) R. Lebkicher, G. Rentz, M. Steineke, *Aramco Handbook*, pp. 158 - 160

(5) Aramco, *op. cit.*, p. 3

(6) Stephen H. Longrigg, *L'Arabie Saoudite, royaume du sable et du pétrole*, *Echo du Monde*, vol. III, p. 81

Tableau II : Production des champs de l'Aramco
(en barils par jour)

Champs	1966	1967	1968
Ghawar	961'624	1'244'010	1'519'564
Abqaiq	482'026	515'265	534'859
Safaniya	544'375	439'239	407'995
Abu Hadriya	60'227	65'426	81'631
Abu Sa'fah	32'247	40'145	60'350
Qatif	72'819	60'496	54'405
Fadhili	30'990	40'796	50'690
Manifa	50'999	54'405	44'938
Khursaniyah	130'219	89'312	31'117
Dammam	26'131	23'831	22'622
Berri	---	23'178	19'426
Khurais	1'080	1'460	2'387
Total	2'392'737	2'597'563	2'829'982
	=====	=====	=====

Source : Aramco, A Review of Operations, p. 26

du monde. Il est comparable à "un buvard saturé d'huile, dans lequel la densité de l'huile s'accroît du nord au sud au fur et mesure que la profondeur diminue." (1)

Le deuxième gisement important est celui d'Abqaiq qui fournit environ un cinquième de la production de l'Aramco. Ce champ qui dépasse en étendue celui du Texas oriental, le plus grand des Etats-Unis (2), a été le principal fournisseur de pétrole séoudite jusqu'à la découverte des gisements de Ghawar au début des années cinquante.

(1) W. Bruderer, Le Bassin pétrolier du Golfe Persique, quatrième Congrès national du pétrole, p. 19

(2) Harvey O'Connor, L'Empire du pétrole, p. 188

Plusieurs gisements sous-marins (off-shore) ont également été explorés, dont les très riches Safaniya, Manifa et Abu Sa'fah. Le champ de Berri, partiellement submergé, a commencé à produire le 5 février 1967.

Bien que les gisements découverts jusqu'à présent soient d'une richesse et d'une qualité exceptionnelles, l'Aramco continue d'entreprendre de nouvelles explorations. L'attention des chercheurs a été attirée récemment par le désert Rôb-al-Khali, bien que, jusqu'à présent, seul du gaz naturel n'y fut trouvé (1).

Le grand succès obtenu par l'Aramco n'est pas dû seulement à son excellente technique dans les travaux d'exploration et d'extraction, mais également à son effort constant d'exploiter commercialement ses produits. En effet, comme la demande locale en Arabie Séoudite est très limitée, presque toute la production doit être exportée. Pour ce faire, la compagnie dirige le pétrole extrait vers le port pétrolier de Ras Tanoura, vers la Tapline et vers les raffineries de Ras Tanoura et de Bahrein (cf. Tableau III).

Les deux tiers de la production aboutissent dans la mer d'Émeraude, au terminal pétrolier de la presqu'île de Ras Tanoura. Ce port est muni de toutes les installations nécessaires au stockage et de deux longues jetées lui permettant de recevoir les bateaux à très fort tirant d'eau. L'activité de ce port est très grande, puisqu'en 1968, 804 millions de barils de pétrole brut et de produits raffinés y ont été déversés dans les bateaux-citernes, ce qui représente une moyenne journalière dépassant deux millions de barils (2).

Étant donné la grande distance séparant les lieux d'extraction du consommateur, le transport détermine en grande partie le prix de revient commercial du pétrole. Les fermetures du canal de Suez, d'abord en 1956/57 et ensuite à partir de 1967, ont forcément bouleversé l'organisation du transport par voie maritime. L'allongement inévitable des voyages a déterminé une subite augmentation de la demande de tonnage. C'est ainsi que la cargaison moyenne des pétroliers affrétant à Ras Tanoura a presque doublé au cours des 4 dernières années (3). Afin de combattre l'augmentation du fret résultant du détour par Le Cap, des pétroliers de très gros tonnage sont de plus en plus utilisés. Ce fut l'Universe Ireland, bateau-citerne jaugeant 312'000

(1) Aramco, A Review of Operations, pp. 3 et 4
Stephen H. Longrigg, L'Arabie Saoudite, royaume du sable et du pétrole, Echo du Monde, vol. III, p. 81

(2) Aramco, op. cit., pp. 4 et 28

(3) Ibid., p. 29

Tableau 111 : Distribution du pétrole brut extrait par l'Aramco

(en milliers de barils)

Destinations	1966	1967	1968
Port pétrolier de Ras Tanoura	537'947	636'834	658'855
Tapline	172'768	124'716	176'940
Raffinerie de Ras Tanoura	111'443	118'955	138'737
Raffinerie de Bahrein	49'412	62'648	55'881
Autres destinations (1)	1'779	4'957	5'360
Total	873'349	948'110	1'035'773
	=====	=====	=====

Source : Aramco, A Review of Operations, p. 29

tonnes, qui inaugura cette nouvelle ère le 15 août 1967 (2). A moins que le canal de Suez ne soit sensiblement approfondi et élargi, il semble bien que cette tendance à l'allongement du trafic et à l'accroissement du tonnage continuera de toute manière à s'affirmer à l'avenir. En effet, des études récentes ont révélé que des pétroliers de 200'000 tonnes empruntant le parcours du Cap peuvent déjà être exploités dans des conditions plus avantageuses que les plus gros navires capables de franchir le canal de Suez (60'000 à 65'000 tonnes) (3).

L'Aramco dispose, en outre, d'un grand nombre d'oléoducs qui constituent le meilleur moyen de transporter de grandes quantités de pétrole brut des puits situés souvent assez loin à l'intérieur du pays vers une raffinerie ou vers un port maritime d'exportation.

(1) Cette rubrique est composée des ventes locales, de la consommation de l'Aramco, des variations des stocks, ainsi que des distributions diverses.

(2) Gazette de Lausanne, 16 août 1968, p. 9

(3) L'Observateur de l'OCDE, no 35, août 1968, pp. 14 - 16

Une artère remarquable est le Trans-Arabian pipe-line (1) d'un diamètre de 76 et de 79 centimètres (2); il achemine le pétrole des champs séoudites jusqu'au port libanais de Saïda (3), après avoir traversé la Jordanie et la Syrie. Cet oléoduc, d'une longueur de plus de 1'700 kilomètres, épargne aux pétroliers de contourner la Péninsule Arabique et de payer les droits de passage par le canal de Suez. La Tapline qui fut posée de 1948 à 1950 est exploitée par la Trans-Arabian Pipe Line Company, une filiale de l'Aramco.

L'écoulement du pétrole est assuré par plusieurs stations de pompage. Autour de chacune d'elles s'est élevée en plein désert une communauté moderne. En effet, afin de fournir suffisamment d'eau aux 1'700 ouvriers et à l'accomplissement des travaux, une quarantaine de puits artésiens ont été forés qui sont actuellement à disposition de la population locale. Plusieurs milliers de Bédouins, assurés de pouvoir abreuver leurs troupeaux, se sont fixés autour de ces points d'eau. De nouvelles unités de pompage ont été installées en 1957 et 1958, afin d'augmenter la capacité de l'oléoduc (4).

Depuis une dizaine d'années toutefois, les frêts maritimes ont subi d'importantes réductions, ce qui a rendu le transport par pétroliers plus avantageux. Aussi la Tapline ne fonctionne-t-elle pas à capacité totale. Dès la construction des très grands bateaux-citernes qui, de toute manière, n'empruntent pas la route de Suez, la concurrence s'est encore amplifiée. En effet, alors que de 1958 à 1968 les exportations de pétrole affrété à Ras Tanoura ont plus que quadruplé, la quantité de brut transporté par la Tapline a diminué au cours de la même période.

Une raffinerie d'une capacité initiale de 50'000 barils par jour commença à fonctionner à plein rendement à Ras Tanoura en décembre 1945. Le choix du lieu a été déterminé, d'une part, par la proximité des champs pétrolifères afin de

(1) Les problèmes politiques et économiques de la construction de la Tapline sont très bien décrits dans:

B. Shwadran, *The Middle East Oil and the Great Powers*, pp. 318 - 342

G. Lenczowski, *Oil and State in the Middle East*, pp. 154 - 166

(2) Les tuyaux ont été fabriqués aux Etats-Unis en deux diamètres différents, afin de pouvoir doubler la capacité des bateaux en glissant deux tubes l'un dans l'autre durant le transport.

(3) Saïda est le nom qui est actuellement donné à l'ancien Sidon.

(4) R. Lebkicher, G. Rentz, M. Steineke, *Aramco Handbook*, p. 153

réduire au maximum les frais de transport du brut, et, d'autre part, par la possibilité de disposer de grandes quantités d'eau pour alimenter notamment les générateurs de vapeur et les appareils de réfrigération. La raffinerie, dont la capacité a été largement augmentée par la suite, transforme actuellement 255'000 barils de pétrole par jour en huit produits différents.

Deux pipe-lines sous-marins d'une longueur de 35 kilomètres et d'un diamètre de 30 centimètres alimentent la raffinerie de Sitrah sur l'île de Bahrein. Elle fut construite en 1936 pour le compte du groupe Caltex. L'activité de cette raffinerie est toutefois modeste comparée à celle de Ras Tanoura (1).

Le pétrole séoudite est de plus en plus exporté à l'état brut, car un grand nombre de nouvelles raffineries ont été établies près des principaux centres de consommation (2). En effet, les importateurs préfèrent le plus souvent transformer le pétrole brut dans leur pays, non pas tellement pour des raisons financières que pour des raisons stratégiques, politiques et économiques (3).

B. La Getty Oil Company

Une zone neutre entre l'Arabie Séoudite et le Koweït fut créée par la Convention de al-Uqair en 1922. Deux ans plus tard, le roi Ibn Séoud et le souverain du Koweït accordèrent des droits d'exploration pétrolière sur cette zone à l'Eastern and General Syndicate, lequel les céda à la Gulf en 1927. Toutefois l'accord fut résilié en 1939 et Ibn Séoud transmit une concession pétrolière sur la moitié séoudite de la zone à l'Aramco, ainsi que nous l'avons déjà relevé. A son tour, cette dernière renonça à la concession en novembre 1948, mais le 20 février 1949 déjà, le roi la revendit à la Pacific Western Oil Company, dénommée en avril 1956 Getty Oil Company. Quant à l'autre partie de la zone, elle fut acquise par l'American Independent Oil Company (Aminoil). Bien que les intérêts de la Getty et de l'Aminoil

(1) R. Lebkicher, G. Rentz, M. Steineke, *Aramco Handbook*, p. 146

(2) Charles Issawi et Mohammed Yegareh, *The Economics of Middle East Oil*, p. 12

(3) Charles Issawi et Mohammed Yegareh, *op.cit.*, pp. 79 s.

soient étroitement liés, chacune d'elles conserva son entière indépendance. Notons encore que cette zone neutre fut dissoute en mai 1966 et répartie entre les deux pays. La concession de la Getty fut conclue pour une durée de 60 ans et comportait des clauses très avantageuses pour le royaume d'Arabie Séoudite (1). En effet, la compagnie pétrolière accepta de payer un pas de porte de 9,5 millions de dollars, une rente annuelle d'un demi-million de dollars jusqu'à la découverte de pétrole en quantités commercialement exploitables et surtout une redevance de 55 cents pour chaque baril extrait (2), alors que l'Aramco ne payait à cette époque que 22 cents et l'Aminoil 33 cents (3). Il est vrai cependant que, depuis lors, les redevances de toutes les sociétés pétrolières ont subi d'importantes hausses. Une autre clause de l'accord prévoit la construction d'une raffinerie. En effet, l'article 10 de la convention stipule que dès l'instant où la production atteindrait le taux de 75'000 barils par jour, une raffinerie d'une capacité minimale de 12'000 barils devrait être installée (4). Par cette exigence, le gouvernement séoudite entendait s'assurer ses propres approvisionnements à partir de raffineries implantées sur son territoire et se procurer des rentrées fiscales plus élevées, car les produits pétroliers sont évidemment plus chers que le brut. Et il va sans dire qu'une raffinerie est d'une grande importance économique pour le pays. Elle procure un emploi à un grand nombre d'ouvriers - du moins au cours de sa construction -, consomme des biens et services locaux et stimule ainsi toute la vie économique du pays. La Getty se plia à la volonté du gouvernement et érigea à Mina Saud une raffinerie d'une capacité journalière de 50'000 barils qui commença à fonctionner le 22 juin 1956 (5).

-
- (1) Le texte intégral de la concession est exposé dans:
Accords et Conventions concernant l'exploitation et le transport du pétrole en Arabie, La documentation française, no 1299, 21 mars 1950
- (2) Charles Issawi et Mohammed Yegareh, *The Economics of Middle East Oil*, p. 37
- (3) J. -J. Berreby, *Le Golfe Persique*, p. 123
- (4) Ch. Issawi et M. Yegareh, op. cit., p. 170
David H. Finnie, *Desert Enterprise*, p. 60
- (5) Kingdom of Saudi Arabia, Ministry of Finance and National Economy, Central Department of Statistics, *Statistical Yearbook*, 1366 A. H., 1966 A. D., p. 14

L'exploration du territoire séoudite de l'ancienne zone neutre resta longtemps sans succès; ce n'est qu'en mars 1953 que le gisement de Wafra fut découvert, dont l'importance, comparée aux principaux champs de la région du Golfe Arabique, est modeste (1). Le 22 décembre 1953 la compagnie annonça que sa production avait atteint une quantité commercialement exploitable (2).

L'évolution de la production de la Getty est depuis plusieurs années stagnante; elle ne représentait en 1967 que 2,7 % du pétrole extrait par l'Aramco. Les gisements exploités dans l'ancienne zone neutre sont en effet infiniment moins riches que ceux de l'Aramco et le rendement de chaque puits par conséquent bien inférieur. Un quart environ de la production est raffiné à Mina Saud. Quant aux exportations qui s'effectuent en totalité par le port maritime de Mina Saud, elles se répartissaient au cours de ces dernières années de la manière suivante (3):

Asie	49 %
Amérique du Nord	34 %
Europe	16 %
Divers	1 %
	100 %
	=====

C. L'Arabian Oil Company

Après que l'Aramco eut découvert les gisements sous-marins de Safaniya et Manifa, les fonds maritimes situés au large de l'ancienne zone neutre ont immédiatement été convoités par de nombreuses compagnies pétrolières. Le 10 décembre 1957, le gouvernement d'Arabie Séoudite accorda une concession portant sur la partie relevant de son autorité à la Japan Petroleum Trading Company, suivie le 5 juillet 1958 par le Koweït (4). Le bénéficiaire de ces deux accords est en fait un organisme centralisant 60 entreprises japonaises. Le 5 février 1958, il créa l'Arabian Oil Company ayant pour but toutes les opérations de production, raffinage, transport et vente du pétrole (5).

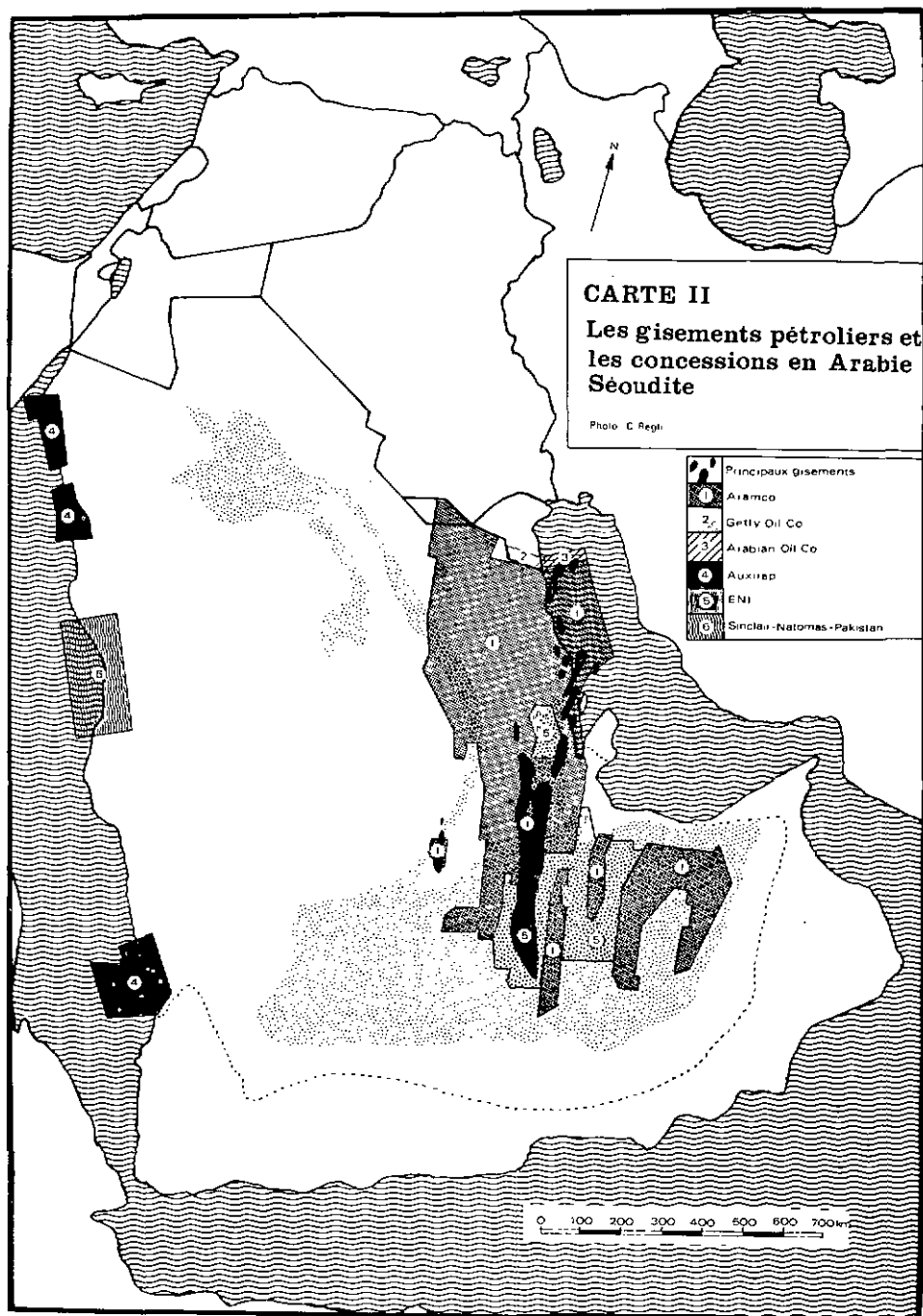
(1) R. Lebkicher, G. Rentz, M. Steineke, Aramco Handbook, p. 123

(2) Kingdom of Saudi Arabia, Ministry of Finance and National Economy, Central Department of Statistics, Statistical Yearbook, 1386 A.H., 1966 A.D., p. 13

(3) Kingdom of Saudi Arabia, op.cit., p. 161

(4) Stephen H. Longrigg, Oil in the Middle East, p. 310

(5) Benjamin Shwadran, The Middle East Oil and the Great Powers, p. 368



Nous n'analyserons brièvement que la convention signée par le gouvernement d'Arabie Séoudite, l'autre étant de toute manière très semblable. La concession, expirant après 40 ans à compter de la découverte du pétrole en quantités commercialement exploitables, est intéressante, car elle inaugure une nouvelle politique pétrolière, défendue avec efficacité par le cheikh at Tariki (1).

Les clauses financières sont évidemment importantes. Un loyer annuel de 1,5 millions de dollars est prévu jusqu'à la découverte de pétrole, après quoi une somme additionnelle de 1 million de dollars par an doit être payée au gouvernement (2). Quant aux redevances, elles ont été fixées à 56 % des profits de l'Arabian Oil Company provenant de l'exploitation de ses droits pétroliers dans la partie séoudite de la zone. Ce pourcentage qui a été porté à 57 % en septembre 1963, n'est pas seulement calculé sur le bénéfice réalisé à la production, mais également sur tous les profits du raffinage, du transport et de la distribution, bref depuis l'extraction jusqu'au camion-citerne. Cet accord rompt ainsi avec le traditionnel partage du bénéfice en deux parties égales (moitié-moitié) que l'Aramco avait accepté en 1950.

L'Arabie Séoudite et le Koweït se réservent le droit de nommer un tiers du conseil d'administration de la compagnie, afin d'y assurer une forte représentation gouvernementale. La participation directe des gouvernements dans les affaires pétrolières est en outre renforcée par leur faculté d'acquérir chacun 10 % des actions de la société nipponne. Etant ainsi actionnaire, l'Etat détermine en partie la politique de l'entreprise. Par cette disposition de première importance, le gouvernement cesse désormais de ne retirer de la concession que des avantages financiers; il devient véritablement entrepreneur (3).

L'accord stipule en outre que les Séoudites doivent constituer au moins 70 % de la main-d'oeuvre de la compagnie. Dans le cas où les travailleurs ne pourraient être trouvés sur place, la préférence doit être accordée aux citoyens des pays membres de la Ligue Arabe.

(1) Le texte intégral de la convention est exposé dans:

Platt Oilgram News Service, édition spéciale, supplément au vol. 36, no 26 a, 6 février 1958

Cf. également: P. Rondot, Les Musulmans devant la technique, Cahiers de l'Institut de Science Economique Appliquée, no 106, octobre 1960 (série V, no 2), pp. 56 et 57

(2) Mustafa El-Sayed, L'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole, p. 66

(3) OIT, Commission du pétrole, Rapport général: Evénements et progrès récents dans l'industrie du pétrole, pp. 86 et 87

Une autre innovation est la clause exigeant que les dépenses et acquisitions doivent être examinées par des comités paritaires composés des représentants du gouvernement et de la compagnie.

Dès que la production a atteint le taux de 30'000 barils par jour, la compagnie a été contrainte de construire une raffinerie d'une capacité s'élevant au moins à 30 % de la production (1). La compagnie doit également offrir au gouvernement 20 % de sa production à un prix particulièrement avantageux (2).

Finalement, la compagnie renonce à tout recours par voie diplomatique en cas de différend. Par ailleurs, aucune part du capital-actions ne peut être transférée à un gouvernement étranger. Cette disposition applique une recommandation en ce sens de la Ligue Arabe (3).

La concession, très avantageuse pour l'Arabie Séoudite, a suscité de nombreuses critiques de la part de certaines compagnies pétrolières, ainsi que de la presse occidentale. L'Arabian Oil Company fut qualifiée d'incompétante, acceptant de payer n'importe quel prix pour obtenir une concession au Moyen-Orient (4), d'autant plus que la prospection et la production en mer soulèvent des problèmes techniques et financiers considérables.

Mais ces jugements hâtifs furent bien vite contredits par les faits. Le premier forage que la compagnie nipponne entreprit révéla déjà l'existence de pétrole (5). En janvier 1960 le grand gisement de Khafji, situé à environ 45 kilomètres de la côte, fut découvert (6). La production de l'Arabian Oil Company progressa rapidement et s'élevait en 1967 déjà au double de l'exploitation de la Getty (7). L'entière production est exportée au Japon. La compagnie a en outre construit une raffinerie d'une capacité initiale de 30'000 barils à Ras Khafji. Celle-ci a commencé à fonctionner le 17 novembre 1966 (8).

(1) Charles Issawi et Mohammed Yegareh, *The Economics of Middle East Oil*, p. 170

(2) Benjamin Shwadran, *The Middle East Oil and the Great Powers*, p. 368

(3) George Lenczowski, *Oil and State in the Middle East*, pp. 84 - 86

(4) Petroleum Press Service, février 1958

(5) J. E. Hartshorn, *Oil Companies and Governments*, p. 55

(6) R. Lebkicher, G. Rentz, M. Steineke, *Aramco Handbook*, p. 125

(7) Informations économiques, no 23, 13 novembre 1968

(8) Länderdokumentation der Schweizerischen Zentrale für Handelsförderung (OSEC), Saudi Arabien, no 311, décembre 1966, p. 9

Saudi Arabian Monetary Agency, Research Department, *Statistical Summary*, September-October 1968, p. 12

Le groupement de consommateurs pétroliers japonais est décidé de progresser rapidement dans ses travaux de recherches. C'est ainsi qu'il réussit à découvrir trois gisements importants: Hout en 1964, Lulu et Dorra en 1967.

D. Les concessions récentes

Afin de ne pas s'exposer aux risques d'un monopole, le gouvernement s'est efforcé, au cours de ces dernières années, de former un certain contrepoids à l'extraordinaire puissance de l'Aramco. C'est ainsi que l'Arabie Séoudite a accordé des concessions à des compagnies relativement petites et qui ne font pas partie du trust pétrolier mondial. En décrivant ces accords récents, nous nous abstiendrons de mentionner les clauses classiques qui ont déjà été obtenues de l'Arabian Oil Company, à savoir, notamment, les obligations de renseigner l'Etat sur les opérations et la politique de l'entreprise, de raffiner une partie de la production sur place, de satisfaire les besoins locaux en produits pétroliers, d'accorder à l'Etat la possibilité d'élire une partie du conseil d'administration, d'employer un certain nombre d'indigènes et de renoncer à toute procédure de recours par voie diplomatique. Nous nous contenterons donc de souligner les domaines dans lesquels le gouvernement d'Arabie Séoudite a réalisé un progrès par rapport aux concessions accordées précédemment.

1. La Société Auxilière de la Régie Autonome des Pétroles

Le gouvernement séoudite a accordé une concession pétrolière à la Société Auxilière de la Régie Autonome des Pétroles (Auxirap) en avril 1965. L'accord intervenu donne à la compagnie française la possibilité d'explorer et d'exploiter trois zones d'une superficie totale de 26'700 kilomètres carrés. Deux de ces territoires sont situés dans la région côtière septentrionale de la Mer Rouge, alors que le troisième, le plus important, se trouve à l'autre extrémité de la mer, près de Jaizan, donc immédiatement au nord de la frontière yéménite. La concession ne porte pas seulement sur les parties terrestres, mais également sur les fonds sous-marins.

Par cette convention, l'Arabie Séoudite a réalisé des progrès considérables par rapport à ses accords antérieurs. Les stipulations d'ordre financier sont assez complexes. L'Auxirap s'engage à verser un demi-million de dollars un mois après

la signature du contrat et un million deux mois plus tard. Dès que la production atteindra 70'000 barils par jour, la compagnie devra payer une somme additionnelle de 4 millions de dollars. En plus de ces versements uniques, une rente annuelle est prévue à raison de 5 dollars par kilomètre carré durant les cinq premières années, 50 dollars de la sixième à la dixième année, 300 dollars de la onzième à la vingtième année, 400 dollars de la vingt-et-unième à la vingt-cinquième année et 500 dollars pour le reste de la durée de l'accord. Ces rentes sont fixées, dans le texte de la concession, par rapport à la superficie, car, au moment de la conclusion du contrat, l'Auxirap n'avait pas encore pris de décision sur l'étendue et l'emplacement exacts de ses territoires. Quant aux redevances, elles se chiffrent à 20 % du prix de vente des produits pétroliers et à 12,5 % de celui du gaz naturel; le gouvernement a la faculté de se faire payer soit en nature, soit en espèce. Finalement, un impôt s'élevant à 40 % est prélevé sur le profit réalisé par la compagnie (1). Celui-ci - d'une manière analogue à la concession de l'Arabian Oil Company - est calculé non seulement sur le bénéfice provenant de la production, mais également sur le résultat du raffinage, du transport et de la vente des produits pétroliers.

Dans le cas d'une découverte de pétrole en quantités commercialement exploitables, une société mixte sera constituée, dont 60 % du capital-actions appartiendront à l'Auxirap et 40 % à la Petromin, un organisme d'Etat séoudite (cf. Chapitre VII, Section E). Dans ce cas, la Petromin remboursera 40 % des frais d'exploration à la compagnie française. Cette clause du contrat est évidemment très avantageuse pour l'Arabie Séoudite, car l'Auxirap endosse tous les aléas en supportant les dépenses de prospection qui ne lui sont partiellement remboursées que si le pétrole est découvert en quantités suffisamment importantes (2).

Dès le moment où l'exploitation pétrolière atteindra un taux de 100'000 barils par jour, la moitié de la production devra être raffinée en Arabie Séoudite (3). Par ailleurs, l'Auxirap est tenue d'exécuter un ou plusieurs forages d'une profondeur totale de 4'575 mètres (15'000 pieds) au cours des deux années qui suivent la

(1) Petroleum Times, 19 février 1965

Oil and gas international, février 1968, p. 116

Mustafa El-Sayed, L'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole, pp. 67 et 68

(2) OIT, Evénements et progrès récents dans l'industrie du pétrole, p. 86

(3) OSEC, Saudi Arabien, no 311, décembre 1966, p. 7

signature de la concession. Durant la même période, 5 millions de dollars au minimum devront être investis dans des travaux d'exploration (1).

Finalement, en cas de litige entre les parties, la compagnie française n'a pas la possibilité de recourir devant un tribunal international. Tout différend doit être soumis à un organisme national régi par la législation séoudite (2).

Les premières prospections n'ont pas été encourageantes. Un premier forage a été entrepris dans la région de Jaizan. Toutefois, ce puits, du nom de Mansiyah, a été abandonné à une profondeur de près de 4'000 mètres, sans que du pétrole n'y fut découvert (3). Il faut souligner que cette aventure française est assez risquée, car jamais encore un gisement tant soit peu important n'a été découvert jusqu'à ce jour dans la province occidentale du royaume.

2. L'Ente Nazionale Idrocarburi

Après deux ans de négociations, deux accords furent signés le 21 décembre 1967 et le 10 avril 1968 avec la Petromin, aux termes desquels le gouvernement d'Arabie Séoudite octroie à l'Ente Nazionale Idrocarburi (ENI) un droit de recherche pétrolière. Phillips Petroleum qui avait mené toutes les négociations aux côtés de l'ENI, se retira à la dernière minute, ne pouvant probablement pas accepter les conditions du contrat. La conclusion de cet accord avec l'organisme étatique italien apporte des innovations très importantes dans le domaine des concessions pétrolières (4). Cette convention est remarquable par sa précision, en ce sens qu'elle prévoit chaque étape de l'évolution de la situation jusque dans les moindres détails. L'ENI avait déjà développé une nouvelle formule de concession il y a quelques années en accordant 75 % de ses bénéfices au gouvernement iranien. Mais la grande étendue des territoires visés par l'accord avec l'Arabie Séoudite, ainsi que la très grande probabilité d'y trouver d'importants gisements ont incité l'ENI à accepter des conditions plus exigeantes encore.

(1) Mustafa El-Sayed, L'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole, p. 68

(2) Ibid., p. 70

(3) Arab Oil Review, mars-avril 1968, vol. V, nos 3 et 4, p. 22

(4) Oil and gaz international, février 1968, p. 116

Petroleum Press Service, janvier 1968, pp. 4 - 6

Pétrole-informations, 19 janvier 1968, pp. 38 et 39

L'accord porte sur plusieurs zones dans le désert Rôb-al-Khali auxquelles l'Aramco a renoncé en mars 1967. La superficie de ces territoires est de 76'475 kilomètres carrés. De plus, l'organisme italien recevra une seconde zone de 9'107 kilomètres carrés, bordée de tous côtés par les champs de l'Aramco. Le contrat prévoit une période d'exploration de trois ans, renouvelable en cas de nécessité. Dès la découverte de pétrole en quantités importantes, une concession d'exploitation d'une durée minimale de 30 ans sera accordée à l'ENI.

Pour être en mesure de diriger toutes les activités relevant de la concession, une société d'exploitation, la Saudi Arabian Oil Company, devra être créée à laquelle la Petromin pourra participer à raison de 30 %. Cette participation sera portée à 40 % lorsque la production aura atteint 300'000 barils par jour, puis à 50 % quand l'extraction aura été doublée. L'investissement effectué par l'ENI sera alors remboursé en proportion de la participation de la Petromin. Il est par contre évident que si l'exploration sera demeurée vaine, l'organisme italien supportera toutes les dépenses découlant de la recherche.

Le groupe ENI possède de nombreux débouchés, tant en Europe qu'en Afrique. C'est la raison pour laquelle l'AGIP, l'organisation de vente de l'ENI, aura pour mission d'écouler toute la production, donc aussi la part qui revient à la Petromin.

Les obligations financières de l'accord comprennent des versements uniques, des impôts et des redevances. C'est ainsi que l'ENI a été obligée de payer 2 millions de dollars dès l'acceptation du contrat et devra verser encore 3 millions lors de l'obtention de la concession d'exploitation et 8 millions quand la production aura atteint un taux de 300'000 barils par jour. Ces apports financiers ne constituent pas des avances et ne seront ainsi ni remboursés, ni compensés. Les loyers augmenteront périodiquement et passeront de 10 dollars par kilomètre carré durant les cinq premières années à 625 dollars à partir de la vingt-sixième année. Les impôts sont fixés à 50 % du bénéfice; le résultat financier imposable sera calculé sur la base des prix affichés et approuvés par le gouvernement. Quant aux redevances, elles seront élevées. Leur montant dépendra de la production et variera entre 12 et 14 %. Elle pourront être payées soit en espèce, soit en nature. A partir de la quatrième année, les redevances annuelles ne pourront toutefois pas être inférieures à 5 millions de dollars.

Au cours des trois premières années, l'ENI devra investir au minimum 5 millions de dollars dans des travaux de prospection et effectuer un ou plusieurs forages d'une profondeur totale de 3'600 mètres. En cas de découverte de pétrole en

quantités commercialement exploitables, 20 % du territoire devront être abandonnés immédiatement et 20 % de la superficie restante le seront toutes les cinq années suivantes.

L'ENI s'engage à construire conjointement avec la Petromin, dès que la production atteindra 200'000 barils par jour, une ou plusieurs raffineries d'une capacité totale de 30'000 barils ou une autre installation industrielle représentant le même investissement, à savoir environ 40 millions de dollars. Mais ce qui est particulièrement intéressant en l'espèce, c'est que l'ENI devra également construire une usine pétrochimique qui sera dirigée à parts égales par l'ANIC - une autre filiale de l'ENI - et la Petromin. Les deux associés auront l'obligation d'investir au moins 30 % de leurs bénéfices nets provenant de cette activité dans les opérations intégrées. Cette usine devra produire notamment de l'éthylène, du polyéthylène, du propylène, de l'ammoniaque, de l'urée, des aromatiques et des fibres synthétiques. Pour tous les produits vendus hors des frontières d'Arabie Séoudite, l'ANIC touchera, en plus d'un revenu annuel de 200'000 dollars, une commission de 5 % sur le prix f. o. b. Cette clause très importante du contrat vise moins à accroître les recettes de l'Etat qu'à renforcer la participation du gouvernement à l'industrie pétrolière et ainsi à intégrer cette dernière progressivement dans l'économie nationale.

3. L'organisation Sinclair-Natomas-gouvernement pakistanais

Une organisation groupant les intérêts de deux sociétés américaines indépendantes, Sinclair (45 %) et Natomas (45 %), et d'une compagnie pakistanaise sous contrôle d'Etat (10 %), a obtenu le 23 décembre 1967 une concession de la Petromin portant sur l'exploration et l'exploitation pétrolières d'un territoire de 25'000 kilomètres carrés le long des côtes de la Mer Rouge. D'une manière analogue à l'accord conclu avec l'Auxirap, la concession couvre non seulement la terre ferme, mais également les fonds sous-marins. La délimitation et la superficie de ce territoire n'ont toutefois pas encore été déterminées avec exactitude. L'organisation ne portera son choix qu'après avoir procédé à des études géologiques de la région (1).

(1) Arab Oil Review, mars-avril 1968, vol. V, nos 3 et 4, p. 22
Petroleum Press Service, janvier 1968, p. 6
Oil and gas international, février 1968, p. 114

Il peut paraître quelque peu surprenant de voir le Pakistan conclure une concession avec l'Arabie Séoudite. Mais n'oublions pas que la production pétrolière pakistanaise est actuellement inférieure à 10'000 barils par jour, alors que la demande du pays atteint 80'000 barils. Le gouvernement a donc tout avantage à participer, par l'intermédiaire d'une société d'Etat, à la recherche d'hydrocarbures en Arabie Séoudite.

Dans les grandes lignes, cet accord est analogue à celui qui avait été conclu deux jours auparavant avec l'ENI. C'est ainsi que l'association tripartite s'engage à verser 2 millions de dollars dès la conclusion de la convention, 3 millions à la première découverte de pétrole en quantités commercialement exploitables et 8 millions lorsque l'extraction aura atteint 300'000 barils par jour. Par ailleurs, la Petromin se réserve le droit, en cas de succès, d'acquérir une participation dans l'entreprise à raison de 50 %; cette part est invariable, contrairement à l'accord précédent (1). Cependant, la principale différence par rapport à la convention passée avec l'ENI consiste en ce qu'aucune usine pétrochimique n'est prévue, ce qui rend cette nouvelle concession incontestablement moins importante à long terme. C'est la Sinclair Arabian Oil Company qui a été désignée pour s'occuper des travaux de recherche.

4. L'accord avec la Roumanie

L'Arabie Séoudite a signé avec la Roumanie un accord qui prévoit des échanges portant sur un demi-milliard de dollars. Au cours des années 1968 à 1971, le royaume séoudite livrera 9 à 12 millions de tonnes de pétrole brut en contrepartie de produits industriels roumains. Mais pourquoi la Roumanie, l'un des plus anciens producteurs de pétrole, conclue-t-elle un accord de cette nature? La raison est due au fait qu'elle connaît une expansion trop lente dans l'extraction de son propre pétrole brut. Afin d'accroître tout de même son activité de raffinage et ses ventes de produits pétroliers, elle s'est trouvée dans l'obligation de traiter avec l'Arabie Séoudite. En fait, cet accord constitue une innovation importante pour les sociétés collectivistes car, jusqu'alors, celles-ci n'avaient jamais importé de pétrole en

(1) Petrole-informations, 19 janvier 1968, p. 39

provenance de zones non-communistes. Comme l'Etat séoudite disposera à l'avenir, par l'Intermédiaire de la Petromin, d'une quantité toujours plus grande de pétrole, il est possible que d'autres conventions d'échange avec des pays de l'Europe orientale viendront encore compléter cet accord (1).

E. La production pétrolière de l'Arabie Séoudite

Compte tenu du fait que la production pétrolière globale de l'Arabie Séoudite n'est somme toute que le reflet de celle de l'Aramco, nous nous bornerons, dès lors, à traiter cette section d'une manière particulièrement brève. En effet, la part prise par cette dernière s'élevait à 92,6 % au cours de l'année 1967, alors que l'Arabian Oil Company et la Getty Oil Company ne participaient à l'exploitation nationale qu'à raison de 4,9 et 2,5 % respectivement (cf. Tableau IV).

Au cours des cinq premiers mois de 1967, la production pétrolière d'Arabie a continué à s'accroître à un rythme très rapide et a atteint 462,0 millions de barils, soit 17 % de plus qu'au cours de la même période de l'année précédente. Cette heureuse évolution fut cependant sérieusement entravée par le conflit moyen-oriental de juin 1967. L'embargo imposé par le gouvernement d'Arabie Séoudite sur une partie des exportations, la fermeture temporaire de la Tapline et l'impossibilité d'emprunter le canal de Suez ont contribué à réduire considérablement les livraisons de pétrole séoudite. Il a ainsi été établi que, par rapport à l'année précédente, l'augmentation moyenne de la production pétrolière n'a été que de 1,2 % pour les sept derniers mois, ce qui réduisit le taux d'accroissement pour l'ensemble de l'année 1967 à 7,8 % (2). La situation s'est à nouveau améliorée au cours de l'année 1968, puisque la production globale de l'Arabie Séoudite a atteint 1'115,9 millions de barils, soit une augmentation de près de 9 % par rapport à l'année précédente (cf. Tableau IV). A titre de comparaison, mentionnons que la production séoudite a accusé une augmentation annuelle moyenne de 14,2 % au cours des années 1963 à 1968.

(1) Arab Oil Review, mars-avril 1968, vol. V, nos 3 et 4, p. 32
Petroleum Press Service, mars 1968, pp. 99 - 101

(2) Saudi Arabian Monetary Agency, Research Department, Annual Report 1966-67 (1967), août 1968, pp. 8 et 9

Tableau IV : Production pétrolière globale de l'Arabie Séoudite

(en millions de barils)

Années	Aramco	Getty	Arabian	Total
1951	278,0	---	---	278,0
1952	301,9	---	---	301,9
1953	308,3	---	---	308,3
1954	347,8	3,0	---	350,8
1955	352,2	4,4	---	356,6
1956	360,9	5,8	---	366,7
1957	362,1	11,6	---	373,7
1958	370,5	14,7	---	385,2
1959	399,8	21,2	---	421,0
1960	456,5	24,9	---	481,4
1961	508,3	28,7	3,7	540,7
1962	555,1	33,7	11,0	599,8
1963	594,6	33,1	24,1	651,8
1964	628,1	34,4	31,8	694,3
1965	739,1	32,6	33,1	804,8
1966	873,3	30,2	46,5	950,0
1967	948,1	25,1	50,6	1'023,8
1968	1'035,8	(1)	(1)	1'115,9 (2)

Sources : R. Labkicher, G. Rentz, M. Steineke, *Aramco Handbook*, p. 171
 Saudi Arabian Monetary Agency, Research Department, *Statistical Summary, September-October 1968*, p. 37
 Kingdom of Saudi Arabia, Ministry of Finance and National Economy, Central Department of Statistics, *Statistical Yearbook, 1386 A. H., 1966 A. D.*, p. 150
 Petroleum Press Service, juin 1969, p. 240
 Aramco, *A Review of Operations*, p. 29
 S. H. Longrigg, *Oil in the Middle East*, pp. 478 et 479

(1) Ces chiffres n'ont pas encore été publiés

(2) Faute d'autres renseignements, nous avons recouru aux statistiques des Nations Unies, Genève, lesquelles indiquent pour l'année 1968 une production mensuelle moyenne de 11'737 tonnes. Le facteur de conversion est 7,923.

La crise moyen-orientale ayant touché plus fortement encore les économies des autres pays arabes producteurs de pétrole, l'Arabie a pu retrouver en 1967 sa place de premier exportateur de pétrole du Moyen-Orient. En effet, le taux d'accroissement de la production pétrolière séoudite, en 1967, a été supérieur à celui du Moyen-Orient (6,9 %) et du monde (7,1 %); la position relative du royaume séoudite

s'est toutefois quelque peu détériorée en 1968, puisque le taux d'accroissement s'est élevé à 13,0 % pour l'ensemble du Moyen-Orient et à 9,3 % pour la production mondiale (cf. Tableau V). Au cours de l'année 1968, l'Arabie Séoudite contribua dans la proportion de 24,5 % à la production moyen-orientale et de 7,0 % à la production mondiale (1).

(1) Petroleum Press Service, janvier 1969, pp. 12 et 13

Tableau V : Evolution de la production mondiale de pétrole brut

Régions	Changements en % 1966 - 67	Changements en % 1967 - 68
Arabie Séoudite	7,8 %	9,0 %
Moyen-Orient	6,9 %	13,0 %
Amérique du Nord	6,1 %	4,9 %
Antilles	5,3 %	1,4 %
Autres pays d'Amérique latine	12,3 %	10,8 %
Afrique	11,3 %	26,6 %
Europe occidentale	- 0,7 %	- 1,8 %
Extrême-Orient	11,1 %	17,2 %
Europe orientale, Union soviétique et Chine	7,7 %	7,5 %
Total mondial	7,1 %	9,3 %

Sources : Saudi Arabian Monetary Agency, Research Department, Annual Report 1386 - 87 (1967), août 1968, pp. 8 et 9

Petroleum Press Service, janvier 1968, pp. 6 - 8

Ibid., janvier 1969, pp. 12 et 13

CHAPITRE IV

LES EFFETS SOCIAUX PRODUITS PAR L'INDUSTRIE PETROLIERE

Comme les ondes se forment à la surface d'une eau tranquille lorsqu'on y jette une pierre, l'industrie pétrolière a produit des effets sociaux considérables sur une large couche de la population, en raison, notamment, du recrutement, de l'emploi, de la formation, des salaires, des soins médicaux et des habitations.

A. Le recrutement

La politique de recrutement pratiquée par les compagnies pétrolières en Arabie Séoudite est déterminée par le marché local du travail et par les termes des concessions accordées par le gouvernement.

La main-d'oeuvre de l'industrie pétrolière est principalement caractérisée par son extraordinaire diversité, allant de professions telles que celles d'ingénieur, de géologue, de foreur, de chimiste à celles d'instructeur, de jardinier, d'opérateur de cinéma, de relieur, de coiffeur, de tailleur, etc. Or, la pénurie de ces spécialistes est encore très grande dans le pays. Les compagnies ont toutefois remédié en grande partie à cet inconvénient en adoptant des systèmes de formation, dont il sera encore question plus loin.

Toutes les concessions accordées par l'Arabie Séoudite obligent formellement les entreprises à engager autant que possible des indigènes. A titre d'exemple, citons la concession de l'Arabian Oil Company qui précise qu'au moins 70 % du personnel travaillant en Arabie Séoudite et dans l'ancienne zone neutre et 30 % des employés exerçant leurs professions hors de ces territoires, doivent être de nationalité séoudite. Il est évident que les postes de travail qui requièrent des qualifications n'existant pas dans le royaume, peuvent être accordés à des étrangers.

Afin de permettre aux compagnies pétrolières de remplir au mieux leurs obligations, le gouvernement d'Arabie Séoudite offre ses services en publiant chaque mois dans la presse locale une liste des postes vacants. Par ailleurs, les indigènes en quête de travail sont priés de s'inscrire dans un registre tenu par le Ministère des affaires pétrolières et d'y mentionner notamment leur formation et leurs expériences. Si les qualifications d'un Séoudite recouvrent les exigences d'un travail à pourvoir,

la priorité d'un engagement doit lui être accordée. Ce n'est donc que dans le cas contraire que la compagnie peut, avec l'accord du gouvernement, recruter un travailleur étranger. L'Aramco possède en outre plusieurs offices de recrutement, notamment à Dammam, Hofouf et Riyadh, où les demandes de travail sont examinées chaque semaine.

Il est évident que l'entreprise reste en fin de compte seule à décider de l'engagement de son personnel. Pour faciliter sa sélection, l'Aramco a institué en 1953 un programme de tests psycho-techniques, divisé en 5 parties. Il est demandé au candidat d'effectuer des calculs mentaux, d'expliquer la signification de certains mots et de trouver leurs antonymes, de décrire les ressemblances de deux situations, de comprendre et d'expliquer certaines relations dans l'espace et de reproduire une histoire qui vient de lui être racontée. Il va sans dire que de tels tests ont une valeur pour le moins discutable et qu'ils doivent être interprétés avec beaucoup de prudence et de réserve.

La renonciation à une vie de nomade ou de cultivateur, caractérisée par une grande simplicité, pour un travail régulier et discipliné dans une industrie moderne, comporte des difficultés d'adaptation considérables. Bien que l'industrie pétrolière offre des salaires hors de proportion avec ce qu'il est possible de gagner dans d'autres secteurs économiques, le travail y est souvent considéré quelque peu déshonorant, car ce sont plutôt les professions non manuelles et non techniques qui confèrent un certain prestige. Conscientes de ces difficultés, les compagnies s'efforcent d'organiser leurs relations sociales sur une base beaucoup moins rigide qu'en Occident et de respecter autant que possible les coutumes locales.

Par exemple, le mois de Ramadhan est le mois du jeûne; il n'est pas permis au Musulman de manger, de boire ou même de fumer depuis l'aube jusqu'au coucher du soleil. Les entreprises pétrolières ne peuvent évidemment pas arrêter toute activité chaque année durant un mois, mais elles réduisent le nombre des heures de travail, le rythme en est allégé et il est demandé aux employés étrangers de s'abstenir de fumer publiquement au cours de cette période. Durant Ramadhan, les rencontres avec les fonctionnaires de l'autorité publique ne se font que le soir. Par ailleurs, le vendredi est considéré jour de repos dans les pays musulmans; les compagnies se sont adaptées à cette coutume.

Notons qu'avant d'immigrer en Arabie Séoudite, chaque employé américain de l'Aramco doit accomplir un stage d'un mois au centre de formation de la compagnie situé à Saïda, au Liban. L'enseignement qui y est donné comprend notamment

l'étude de la langue arabe parlée, non pas sur un plan littéraire, mais suffisamment intense pour que l'employé puisse acquérir un vocabulaire indispensable pour son travail et connaître certaines phrases courantes. C'est ainsi qu'actuellement la plupart des Américains engagés à l'Aramco sont capables de donner des instructions en arabe aux travailleurs séoudites. Il convient cependant de préciser qu'il s'agit d'une langue particulièrement difficile à apprendre et qu'en général les autochtones instruits parlent mieux l'anglais ou le français que les Occidentaux ne peuvent espérer connaître un jour l'arabe.

Le 10 octobre 1947, le royaume d'Arabie Séoudite s'est doté d'une législation sociale limitant la journée de travail 8 heures et la semaine ouvrable à 6 jours; elle réglemente également les interruptions de travail pour les prières et l'obligation pour l'employeur de fournir des logements à ses employés. Tout différend touchant aux relations de travail doit être soumis à un comité composé de deux membres, l'un nommé par l'employeur et l'autre par le gouvernement; dans le cas où une entente n'a pas été trouvée, le Ministère des finances nomme un troisième arbitre qui prend une décision finale et irrévocable (1). Cette loi s'est révélée être absolument indispensable, afin de prévenir les trop grandes injustices sociales qui auraient pu naître de la relation entre l'industrie pétrolière, pratiquement seul employeur important de tout le pays, et un très grand nombre de travailleurs désirant à tout prix trouver un travail rémunéré.

L'Aramco a été très rapidement en mesure de mener une politique sociale plus favorable que les prescriptions légales ne l'exigeaient. En 1948 déjà, elle a réduit la semaine de travail à 42 heures, tout en maintenant les salaires au même niveau. Dix ans plus tard, la même compagnie a institué la fin de semaine prolongée à deux jours. Pour sa part, l'Arabian Oil Company a porté, en 1965, la durée des vacances payées à 18 jours pour les ouvriers payés à la fin de chaque journée de travail, à 21 jours pour les employés engagés au mois et à 35 jours pour le personnel d'encadrement. Après 5 ans de service, 7 jours supplémentaires sont accordés dans tous les cas (2). Par ailleurs, toutes les compagnies pétrolières opérant en Arabie Séoudite observent les jours fériés musulmans, généralement au nombre de 7 par année.

(1) George Lenczowski, *Oil and State in the Middle East*, p. 258

(2) Kamal S. Sayegh, *Oil and Arab Regional Development* pp. 94 et 95

B. L'importance de l'emploi

Les travaux précédant le début de la production d'un champ pétrolifère nécessitent une abondante main-d'oeuvre, composée de géologues, de foreurs, d'importantes équipes chargées de poser et de souder les oléoducs, de mécaniciens construisant les stations de pompage et de distribution, ainsi que les réservoirs de stockage. Mais dès que la production peut commencer, le personnel est fortement réduit. Seuls restent les employés dans les salles de commandes des importantes centres de production, d'où est contrôlé l'acheminement du pétrole jusqu'à la destination voulue. Grâce à la forte pression des gisements, les puits produisent sans intervention humaine. Il s'ensuit dès lors que lorsque les compagnies ont atteint un certain stade de maturité, ce qui est le cas de l'Aramco et de l'Arabian Oil Company, leur main-d'oeuvre commence à diminuer, non seulement par rapport à la production, mais même en chiffres absolus. L'industrie pétrolière est ainsi caractérisée par une main-d'oeuvre très faible comparée à la valeur de la production et par un coefficient très élevé de capital.

Mais si la production pétrolière est à tel point mécanisée, qu'en est-il des raffineries ? Il y a quelques années, elles nécessitaient un assez grand nombre d'ouvriers appelés à exécuter différentes manutentions. C'est ainsi que si un pays producteur n'avait qu'une petite fraction de sa population engagée dans ce secteur économique, c'était que le pétrole n'était pas ou peu traité sur place. Mais aujourd'hui ce n'est plus le cas. Dans le domaine du raffinage, l'efficacité et l'automatisation ont été également sensiblement améliorées, de sorte que les effectifs du personnel ont subi, à leur tour, d'importantes réductions.

C'est ainsi que, malgré l'essor extraordinaire de la production de l'Aramco, la main-d'oeuvre de cette compagnie a régulièrement diminué depuis 1952. En effet, la production par travailleur a passé de 7'665 barils en 1948 à 57'817 barils en 1965 (1), pour atteindre finalement 89'872 barils 3 ans plus tard. Le nombre des ouvriers et des employés travaillant pour le compte de l'Aramco a subi une légère augmentation de 1948 à 1952, en passant de 18'637 à 24'838, mais il est tombé à 11'525 à la fin de l'année 1968, dont 9'452 Séoudites, soit 82 %, 10 % d'Américains et 8 % de citoyens d'autres nationalités (2).

(1) Kamal S. Sayegh, *Oil and Arab Regional Development* p. 302

(2) Aramco, *A Review of Operations*, pp. 6 et 31

La part du personnel de l'Aramco revenant aux travailleurs d'origine séoudite s'est en revanche accrue au cours de ces dernières années. Cette politique de l'entreprise n'est pas seulement motivée par le désir de maintenir de bonnes relations avec le gouvernement et le peuple d'Arabie Séoudite, mais également par le souci constant de réduire au minimum les grandes dépenses qu'occasionnent les employés américains, à savoir leur transport sur place et leurs salaires élevés. Il n'en demeure pas moins que, comparée à la population active du royaume, estimée à environ un tiers de l'ensemble de la population, la proportion des Séoudites engagés par l'Aramco reste très faible et ne s'élève actuellement qu'à environ 0,45 %.

En dépit des efforts fournis pour remplacer progressivement les étrangers par des autochtones, les postes élevés, aussi bien de la direction que des services techniques et administratifs, sont encore très souvent occupés par des Américains, ce qui ne manque pas d'engendrer de nombreux problèmes sociaux. Un différend relatif à la discipline, un licenciement, une promotion ou une augmentation de salaire risque toujours de revêtir un caractère quelque peu émotionnel. Même une promotion rapide d'un petit nombre d'indigènes à des postes comportant de grandes responsabilités n'entraîne pas toujours une détente immédiate, car ces quelques chanceux sont souvent considérés avec suspicion et envie de la part de leurs compatriotes. L'Aramco a cependant réussi à créer des relations cordiales entre son personnel séoudite et étranger, car elle a rapidement tenté d'appliquer systématiquement et impartialement un programme de formation et de promotion permettant à chaque travailleur indigène d'accéder à la fonction qu'il mérite. Cette formation a pour principal but de créer une offre suffisante de techniciens et d'administrateurs d'origine locale. Les programmes sont étudiés de manière à ne pas répondre seulement aux exigences toujours plus élevées du progrès technique, mais à correspondre autant que possible aux postes de travail qui seront créés à l'avenir dans le cadre de l'industrie.

C. La formation professionnelle

Les techniques modernes ne peuvent à elles seules fournir le moyen de faire évoluer une industrie. L'Aramco s'est rapidement rendue compte que ce sont les hommes qu'il faut faire évoluer en premier lieu. Instituer une structure capable d'inciter les hommes au progrès est donc d'une importance vitale. Plusieurs centres de formation, aussi bien pour les ouvriers que pour le personnel d'encadrement

d'origine séoudite, ont été ainsi développés, non seulement afin de remplacer graduellement les travailleurs étrangers par les indigènes, mais également pour faire accepter à ces derniers les changements fréquents qui surviennent dans leur travail. Alors qu'au début de l'exploitation pétrolière un grand nombre de manoeuvres avaient été engagés, le degré de maturité auquel sont arrivées les grandes compagnies ne permet plus qu'aux ouvriers et employés hautement qualifiés d'y trouver leur place. En effet, presque tous les travaux manuels ont déjà été remplacés par des machines. Même l'ouvrier qui n'a appris qu'un seul métier ne possède plus les qualifications nécessaires. On s'achemine de plus en plus vers la notion du travailleur polyvalent capable d'exercer plusieurs professions, par exemple celles de mécanicien, d'électricien et d'ouvrier d'entretien. Ces ouvriers polyvalents sont d'une grande valeur pour l'entreprise et leurs responsabilités sont très larges. Il est par conséquent dans l'intérêt de l'employeur de leur faire suivre des cours de mise à jour périodiques destinés à les tenir au courant des réalisations techniques les plus récentes dans le domaine de leur travail, sans quoi le travailleur ne sera plus en mesure de suivre le progrès dont le rythme est toujours plus rapide. Il va sans dire que le travailleur manuel qui aura reçu une formation polyvalente complète jouira d'un statut semblable à celui des employés supérieurs.

S'il est évident que, d'une manière générale, l'enseignement incombe à l'Etat, l'industrie pétrolière exigera à l'avenir un nombre toujours plus élevé de spécialistes qu'elle devra former elle-même afin d'être en mesure de satisfaire une grande partie de ses besoins en personnel sur place. Or, quelque soit le niveau de l'enseignement que le travailleur a reçu, ce dernier a besoin d'une formation complémentaire souvent assez longue pour être capable d'appliquer concrètement ses notions théoriques. C'est la raison pour laquelle les cours doivent être différents de cas en cas, afin de répondre exactement aux nécessités de chaque fonction.

C'est en 1944 que l'Aramco a élaboré les premières bases de son programme de formation. Celui-ci a été très largement étendu et amélioré par la suite. En 1988, environ 1'300 employés ont bénéficié de cours professionnels durant les heures de travail et presque 400 se sont perfectionnés durant leur temps de loisirs; ces cours pour employés de bureau comprennent, outre l'arabe, l'anglais, les mathématiques et les sciences, des branches en relation directe avec le travail de chacun (1).

(1) Aramco, A Review of Operations, p. 10

La compagnie dirige par ailleurs trois importants centres de formation technique à Abqaiq, Dhahran et Ras Tanoura. A la fin de l'année 1988, 372 ouvriers spécialisés suivaient ces cours pratiques (1).

Alors qu'auparavant, les Séoudites n'étaient entraînés que pour remplir des fonctions subalternes, l'Aramco a institué en septembre 1987 un nouveau programme composé d'une vingtaine de branches et destiné à la formation du personnel d'encadrement. Cet important cycle qui n'est accessible qu'aux employés particulièrement capables, compte 150 heures d'enseignement théorique et 480 heures de formation pratique de direction, de coordination et de contrôle. Au cours de l'année 1988, 165 futurs cadres, dont 126 Séoudites, avaient bénéficié de cette formation (2).

Le rôle de l'instructeur ou de l'animateur est extrêmement ardu, car l'indigène qui travaille dans l'industrie pétrolière n'a pas choisi ce métier parce que son père y travaille déjà, ou parce qu'il répond à son talent ou à son intérêt, mais bien parce que cette branche de l'économie est pratiquement la seule qui existe dans la région.

Par ailleurs, l'Aramco accorde depuis 1957 des bourses aux employés les plus doués et ayant fait preuve de persévérance, afin qu'ils puissent se perfectionner à l'étranger. En 1988, 188 Séoudites ont bénéficié de cette faveur, dont la grande majorité a assisté aux cours d'universités américaines (3).

Notons finalement qu'au cours de la dernière décennie, la compagnie pétrolière a construit un grand nombre d'écoles primaires et secondaires dont elle supporte tous les frais de fonctionnement. Ces écoles ne sont en aucune façon contrôlées par l'Aramco et l'accès, régi par les autorités publiques, n'est pas limité aux enfants des employés.

(1) Aramco, A Review of Operations, p. 8

(2) Ibid., p. 8

(3) Ibid., p. 10

D. La mobilité des travailleurs

1. La mobilité horizontale

Lorsque l'industrie pétrolière a commencé à recruter sa main-d'oeuvre parmi les Indigènes, il fallut beaucoup de patience et de persévérance pour leur faire comprendre les avantages d'un travail ininterrompu et discipliné. Les anciens nomades, dont le mode de vie antérieur était caractérisé par une grande liberté, avaient des difficultés à s'habituer à une vie laborieuse. Non seulement ils se faisaient souvent une idée erronée du travail qu'ils avaient à accomplir, mais, ce qui était plus grave, ils se trouvaient subitement plongés dans un monde totalement inconnu, où tout leur était étranger. L'activité industrielle était considérée comme une rupture avec la tradition et les Indigènes voyaient en un tel travail une aventure qu'il ne fallait risquer qu'en cas d'extrême nécessité. Aussi la mobilité horizontale était-elle au début de l'exploitation pétrolière particulièrement élevée et dès que l'ouvrier parvenait à épargner quelque argent, il disparaissait dans son milieu originare.

Cette situation fut cependant de très courte durée et chaque année le niveau de la mobilité horizontale diminuait, si bien qu'actuellement il est beaucoup plus faible que celui des industries de l'Occident. Quelles sont les raisons de cette évolution ? Il y en a plusieurs. La main-d'oeuvre locale s'est habituée aux conditions de travail industriel, les logements des ouvriers ont été considérablement améliorés, une meilleure compréhension de la part des employés étrangers a allégé l'ambiance de travail. Par ailleurs, les salaires et les différents avantages sociaux - soins médicaux, allocations familiales, prêts sans intérêts pour la construction de logements, etc. - ont régulièrement augmenté chaque année. Toutes ces explications ont leur importance. Mais la principale raison du faible degré de mobilité horizontale doit être recherchée dans la nature même de l'industrie pétrolière. En effet, les compagnies ont formé des spécialistes à des techniques tellement spécifiques, dans les domaines allant de la prospection à la production et au traitement du pétrole, que ces travailleurs ne peuvent pratiquement pas appliquer leurs connaissances à d'autres activités productives de l'économie séoudite. Nous voyons ainsi que la formation, même très approfondie, que les travailleurs reçoivent dans l'industrie pétrolière, a des effets très limités sur les autres secteurs économiques.

Au cours des années 1967 et 1968, les durées de service des employés et ouvriers séoudites engagés par l'Aramco étaient effectivement très impressionnantes (cf. Tableau VI).

Tableau VI : La mobilité horizontale des travailleurs séoudites engagés par l'Aramco

Années de service	1967		1968	
moins de 5 ans	441	4,49 %	391	4,14 %
5 - 9 ans	712	7,26 %	525	5,56 %
10 - 14 ans	2'310	23,54 %	1'829	19,35 %
15 - 19 ans	3'868	39,42 %	3'735	39,52 %
20 - 24 ans	2'273	23,16 %	2'653	28,08 %
plus de 25 ans	209	2,13 %	319	3,35 %
Total	9'813	100,00 %	9'452	100,00 %
	=====		=====	

Source: Aramco, A Review of Operations, p. 31

En 1968, 90 % des travailleurs étaient en service depuis plus de 10 ans et 71 % l'étaient depuis plus de 15 ans. Ainsi, très peu d'indigènes ont eu la possibilité de travailler dans une industrie pétrolière, ne fût-ce que pour s'y habituer au rythme et aux conditions d'un travail moderne.

2. La mobilité verticale

Le faible taux de mobilité horizontale conduit nécessairement à un degré élevé de mobilité verticale. Les traits caractéristiques de cette dernière sont, d'une part, l'accroissement du nombre des ouvriers spécialisés au détriment des ouvriers semi-qualifiés et des manoeuvres et, d'autre part, la participation toujours plus importante des Séoudites aux postes de direction. Il est très probable que dans quelques années, plus des trois quarts du personnel des compagnies pétrolières seront des ouvriers et techniciens hautement qualifiés.

La formation polyvalente qui a été donnée à une large part des travailleurs séoudites présente l'avantage de les rendre extrêmement adaptables aux fréquents changements de qualifications qu'impose le progrès technique dans le cadre de l'industrie pétrolière. Cette main-d'oeuvre peut être ainsi facilement transférée à de nouveaux postes de travail et la mobilité verticale en est autant facilitée.

E. Les salaires

La contribution de l'industrie pétrolière au revenu national d'Arabie Séoudite est composée non seulement des redevances et des impôts que versent les compagnies à l'Etat, des investissements et des achats de fournitures et d'équipements sur place, des dépenses des employés étrangers, mais également, pour une large part, de la rémunération, sous forme de salaires et de services sociaux alloués aux travailleurs indigènes.

Le salaire annuel moyen versé au personnel séoudite employé par l'Aramco s'élevait, à la fin de l'année 1968 à 3'148 dollars, sans compter les nombreux avantages sociaux, notamment les soins médicaux et les logements, soit 5,8 % de plus qu'une année auparavant et environ le double de 1958 (1). Cette évolution rapide des salaires et des prestations est principalement due à la promotion d'ouvriers et d'employés qualifiés à des postes de travail plus élevés et au congédiement de manoeuvres. A cela s'ajoute la hausse du coût de la vie qui est largement induite par l'industrie pétrolière elle-même.

En plus de son salaire, le personnel de l'Aramco bénéficie de nombreux services sociaux. En 1968 la compagnie a dépensé 17,9 millions de dollars pour les traitements médicaux et la prévention des maladies. Ces services sociaux ne sont pas seulement ouverts au bénéfice de tous les travailleurs séoudites, mais également à celui de leurs familles (2).

Les salaires très élevés - par rapport à la situation économique du royaume - ont creusé un grand fossé séparant la population nomade, agricole et artisanale, astreinte à un mode de vie rudimentaire, se contentant d'un revenu de subsistance, et les travailleurs engagés dans l'industrie pétrolière, dont les exigences de rémunération sont largement supérieures. Cette différence des niveaux des salaires ne peut pas uniquement être expliquée par le coût élevé de la vie dans les villes industrielles, mais elle est le reflet de l'écart entre la productivité marginale du travail dans les industries modernes et celle des secteurs traditionnels. Le décalage est d'autant plus prononcé que les privilégiés constituent une petite minorité de l'ensemble de la main-d'oeuvre séoudite. Selon D. H. Finnie, les travailleurs séoudites engagés à l'Aramco, soit environ 0,45 % de la population active du royaume, se répartissent 7 % de l'ensemble du revenu national (3). Bien

(1) Aramco, A Review of Operations, p. 6

(2) Ibid., p. 8

(3) David H. Finnie, Desert Enterprise, p. 152

qu'il ne faille interpréter ce chiffre qu'avec beaucoup de prudence, il est tout de même possible d'y voir une certaine tendance de ce décalage, ainsi que l'influence que la compagnie peut exercer sur le pouvoir d'achat.

Il est, à notre avis, probable que cette inégalité des revenus s'accroisse encore davantage au cours de ces prochaines années, car l'exploitation pétrolière bénéficie d'un taux de croissance sensiblement plus élevé que les autres secteurs de l'économie séoudite. En dépit des louables efforts que le gouvernement fait pour prévenir les tensions sociales que pourrait entraîner cette différence des revenus, notamment par la gratuité des services sociaux et scolaires, il semble que ce fossé soit condamné à persister aussi longtemps que l'économie du royaume est caractérisée par son dualisme économique, c'est-à-dire durant toute la période de transition qui la sépare d'un stade plus évolué. La solution pour remédier à l'inégalité dans la répartition des revenus ne pourra être obtenue que par un accroissement sensible de la productivité d'un grand nombre de secteurs de l'économie séoudite, afin qu'il soit possible de redistribuer efficacement les revenus de manière à égaliser autant que faire se peut les chances de chaque citoyen. Bien que socialement méritoire, cette politique comporte cependant le risque de décourager, voire d'entraver, l'investissement privé.

F. Les soins médicaux

L'Aramco possède plusieurs hôpitaux et dispensaires répartis sur toute la région où elle exerce son activité. Ces centres médicaux ont été conçus en principe pour les travailleurs de la compagnie, mais un nombre croissant de personnes qui ne sont pas engagées par l'Aramco bénéficient également des avantages offerts. L'accent est mis avant tout sur la médecine préventive. Le personnel est vacciné périodiquement et il est soumis à de fréquents contrôles médicaux; de plus, il assiste à des cours donnés sur l'hygiène industrielle et la prévention des accidents de travail. Ces derniers ne se sont élevés au cours de l'année 1968 qu'à une moyenne de 2,8 pour un million d'heures de travail, ce qui est de 61 % inférieur au niveau général du nombre des accidents dans l'industrie pétrolière mondiale (1). L'assistance médi-

(1) Aramco, A Review of Operations, p. 10

cale préventive dispensée par l'Aramco est étendue aux familles des employés, ainsi qu'aux écoles de la région, par l'intermédiaire des autorités gouvernementales.

En 1968, les cliniques de l'Aramco ont traité environ 405'000 patients externes et 87'400 personnes ont été hospitalisées (1). Les deux hôpitaux les plus importants, as-Salama et ash-Sharg, dans la région de al-Khobar, bénéficient d'un équipement très moderne et des études comparatives avec plus de 1'000 hôpitaux des Etats-Unis ont été élaborées afin d'améliorer autant que possible les soins médicaux.

G. Les logements

Dès le début de l'exploitation pétrolière en Arabie Séoudite, l'Aramco s'est trouvée placée en face du problème que pose le logement de ses travailleurs. En effet, la localisation des centres de travail n'a été déterminée qu'en fonction des gisements pétrolifères et des possibilités de transport, soit maritime, soit par pipe-lines. Dans tous les cas, le travail a dû être effectué loin des localités. Alors que dans la plupart des pays producteurs, il suffisait aux compagnies de développer les moyens de transport entre les centres pétroliers et les villages environnants, l'Aramco n'a pu recourir à cette solution de facilité, car la région n'était pratiquement habitée que par des nomades.

Il ne s'agissait pas seulement de fournir des habitations décentes, mais de savoir quel genre de maisons résisteraient le mieux au climat rude. Le problème s'est révélé délicat en raison de la pénurie de maçons expérimentés, de moyens de transport et de matériaux de construction, le sable n'étant pas suffisamment résistant à l'érosion éolienne.

La législation séoudite oblige les employeurs à fournir à leurs employés les possibilités de logement, car les besoins en matière d'habitation dépendent directement de l'effectif du personnel occupé dans l'industrie pétrolière. L'Aramco s'est ainsi vue contrainte, pour surmonter les difficultés, de commencer par construire des habitations à un rythme accéléré. Toutefois, ces logements présentaient de nombreux inconvénients. Les travailleurs étant séparés de leurs familles, les diffi-

(1) Aramco, A Review of Operations, p. 8

cultés sociales étaient innombrables. Par ailleurs, une telle transplantation en masse d'ouvriers et d'employés dans un contexte étranger - alors que la plupart d'entre eux auraient préféré garder certaines attaches avec leur milieu traditionnel - présentait de tels risques que l'Aramco décida de prendre une tout autre voie.

C'est ainsi qu'en 1951, l'Aramco élaborait un vaste programme visant à aider les employés à acheter leurs propres maisons dans les environs de leur lieu de travail, en leur accordant d'importants prêts à long terme et sans intérêt. Le remboursement de l'avance s'effectue par la voie de déductions sur les salaires, à raison de 20 % au maximum. Il est ainsi possible aux intéressés de rembourser leur dette en une quinzaine d'années en moyenne. En cas de décès ou d'incapacité totale de travail de l'employé, la maison devient sa propriété à part entière ou de celle de sa famille, bien que la partie non remboursée du prêt ne doive plus être payée. Pour sa part, la compagnie contribue à raison de 20 % du prix de l'habitation et collabore étroitement à l'élaboration des plans de construction et à la surveillance de l'avancement des travaux. Elle supporte en outre certains risques; c'est ainsi, par exemple, que si le travailleur quitte son emploi, il ne paie qu'un modeste loyer pour la période durant laquelle il a habité la maison. Afin de permettre l'application de son programme d'action dans les meilleures conditions possibles, l'Aramco accorde aux employés une grande liberté dans leur choix du lieu et du type de leurs maisons.

Outre l'aspect social que revêt ce problème, la politique adoptée s'est avérée avantageuse, car non seulement elle a conduit à réduire notablement la mobilité horizontale des travailleurs, mais les effets d'une habitation agréable et présentant un degré élevé de confort n'ont pas manqué de se faire favorablement sentir sur le travail.

En raison du coût de ce programme d'action, une sélection est opérée pour désigner les personnes qui peuvent bénéficier de l'aide de la compagnie. Actuellement, la préférence est accordée aux Séoudites mariés, réputés bons travailleurs et employés depuis plusieurs années. Il est cependant probable que la priorité pourra être élargie dans quelque temps. A la fin de l'année 1968 le nombre d'employés séoudites qui avaient pu acheter ou faire construire leur maison grâce à l'aide financière de l'Aramco s'est élevée à 7'015, ce qui représente une augmentation de 233 par rapport à la fin de l'année précédente (1).

(1) Aramco, A Review of Operations, p. 10

H. La création des cités pétrolières

L'exploitation pétrolière a eu des effets directs importants sur la sédentarisation des nomades. Au début de leur évolution, les compagnies ont non seulement engagé un assez grand effectif de Bédouins, mais elles ont découvert, au cours de leurs travaux d'exploration, plusieurs points d'eau souterraine, inconnus jusqu'alors, qu'elles ont mis à la disposition de tous les nomades. Ceux-ci ont profité en grand nombre de se fixer, durant une partie de l'année, autour de ces puits. Par ailleurs, l'Aramco a entrepris, à la demande du gouvernement, la réalisation de nombreux projets agricoles, notamment celui de al-Kharj. Ainsi que nous l'avons déjà relevé, les effets indirects de l'industrie pétrolière sur la sédentarisation des populations sont plus importants encore. En effet, les contributions financières des compagnies versées à l'Etat ont été en grande partie utilisées à favoriser la formation et l'expérimentation agricoles, ainsi qu'à accroître les ressources hydriques disponibles.

Cependant, le changement social le plus significatif engendré par l'implantation de l'industrie pétrolière a consisté à favoriser la création de nouvelles villes, où tout est basé sur la richesse pétrolière. Un nouveau mode de vie s'est ainsi développé et a attiré des immigrants venus en masse de toutes les régions du royaume. Cette urbanisation rapide n'a pas manqué de poser des problèmes d'ordre social et culturel. Par ailleurs, les cités pétrolières sont caractérisées par une nette prédominance du nombre d'hommes par rapport à celui des femmes. En effet, malgré le programme de l'Aramco en la matière, la pénurie des logements est encore importante et de nombreux travailleurs n'ont pas la possibilité d'emmener leurs familles avec eux. Notons encore qu'en raison de la création récente de ces cités pétrolières, la proportion des personnes âgées y est très petite.

Le meilleur exemple est fourni par la ville de Dhahran, où l'Aramco a son siège social. En 5 ans, cette cité a littéralement surgi du désert, grâce à ses maisons préfabriquées, ses nombreux magasins, ses terrains de sport, ses piscines. Subitement, Dhahran qui était une petite bourgade insignifiante, est devenue un véritable pôle de croissance. Son développement le plus manifeste s'est effectué au cours des années allant de 1933 à 1953, durant lesquelles sa population a passé de 7'000 à 69'000 habitants. Cette agglomération est composée d'une cité ouvrière - la majorité des travailleurs séoudites engagés à l'Aramco y habite - , d'une vieille ville de style traditionnel arabe, avec ses mosquées, ses marchés couverts et

ses bains publics, ainsi que d'un important quartier où habite une population d'origine américaine, dont le mode de vie est pratiquement identique à celui qu'elle menait avant d'immigrer en Arabie Séoudite. "Tout y a été importé des Etats-Unis. Tout ce qui se consomme dans ces villas est garanti américain. Sur la côte orientale de l'Arabie Séoudite, le personnel de l'Aramco vit dans les mêmes conditions de confort que s'il ne s'était pas expatrié. L' "american way of life" lui arrive chaque semaine par avion ou par bateau sous forme de conserves, de vitamines, de disques, de films et de magazines. " (1)

Le trait caractéristique de ces nouvelles cités pétrolières est leur extraordinaire hétérogénéité qui se manifeste en une coexistence de plusieurs modes de vie fort différents. La population urbaine est composée d'éléments arabes, asiatiques et occidentaux. La stratification en groupes ethniques est ainsi très prononcée et la collaboration ne peut pratiquement se développer qu'entre les habitants d'un même groupe, surtout en ce qui concerne le soutien aux nouveaux immigrants. Bien que les cités pétrolières offrent une rare image d'une cohabitation de différentes cultures, le problème réside dans l'absence d'un véritable dénominateur commun, d'une intégration des groupes ethniques, chaque communauté vivant pour elle-même. Il pourrait néanmoins sembler qu'un intérêt commun réside dans le fait que presque tous les habitants de ces villes travaillent dans le même secteur économique. Ce n'est cependant pas tout à fait le cas; il s'établit une nouvelle stratification basée sur le rang hiérarchique que chacun possède dans l'organisation industrielle. Une certaine rivalité s'est même développée, car les étrangers occupent généralement des postes plus élevés que les indigènes et jouissent ainsi de salaires supérieurs.

Entre les Wahhabites et les Américains, entre leurs mentalités, un véritable abîme existe. Leur conception propre de la vie, de la raison d'être, de la fin dernière de l'homme, est foncièrement différente. Les Américains ont apporté avec eux une civilisation matérialiste, dont le but suprême consiste à amasser de l'argent par tous les moyens. Bien que cette conception ne manque pas de tenter l'indigène, elle l'irrite et l'offense du même coup. Cependant, cette considération générale ne doit pas faire oublier qu'il existe en Arabie Séoudite également de nombreux spécialistes

(1) James de Coquet, Pétrole 51, Le Figaro des 24 et 25 mars 1951, p. 5

étrangers qui comprennent et respectent le milieu dans lequel ils vivent et qui travaillent étroitement avec les autochtones.

I. Le dualisme social

Les difficultés sociales ne se manifestent pas seulement au niveau des relations entre l'industrie pétrolière et l'économie proprement séoudite, mais un dualisme imprègne fortement la structure démographique du royaume. Ce dualisme est le résultat inévitable de l'irruption brusque des techniques modernes dans une société traditionnelle qui ne peut s'y adapter que graduellement. Un conflit culturel s'est ainsi développé entre un groupe social qui a pleinement accepté cet esprit de modernisme - généralement des jeunes - et la majorité de la population qui est restée fidèle à la tradition. La société s'est orientée vers un pluralisme, dont le danger évident consiste dans le fait que les catégories de la population visent des buts radicalement différents, dans une large mesure même opposés.

Il est probable que ce conflit structurel soit fondé en grande partie sur le fait que les moyens de production n'appartiennent pas entièrement aux indigènes. Nombreux sont ceux qui pensent que c'est une grave erreur que de s'adonner à une activité économique à laquelle les nationaux n'ont pas une participation directe. De nombreux indigènes ont cependant passé outre ces principes et ont cherché à travailler dans l'industrie pétrolière. Ils ne se sont alors pas seulement distancés de leurs compatriotes plus conservateurs, mais ils se sont trouvés en face d'une autre opposition créée par la différence qui existe entre leur civilisation et les principes de gestion moderne. Non seulement ressentent-ils la discipline comme quelque chose d'imposé qui limite sensiblement leur liberté, mais ils souffrent souvent de voir que leurs obligations sont en grande partie définies par des organisations dirigées de l'extérieur. Par ailleurs, l'industrie pétrolière est tellement dynamique qu'elle nécessite des changements incessants, de telle sorte que les travailleurs trouvent difficilement la sécurité à laquelle ils aspirent.

Nous voyons donc que non seulement les citadins, mais l'ensemble de la population du pays rencontre d'importantes difficultés, dont la solution ne pourra être trouvée que dans une collaboration très étroite entre le gouvernement, la population et l'industrie pétrolière. Cette collaboration devrait tendre principalement à permettre aux cadres séoudites à participer à la direction des compagnies, à accorder la possibilité à un plus grand nombre de personnes d'acquérir le logement de leur

choix, à dispenser une formation professionnelle plus vaste afin que les bénéficiaires puissent appliquer leurs connaissances également à d'autres secteurs économiques et, enfin, à accroître autant que possible le sentiment de sécurité des travailleurs.

Si l'on désire améliorer les relations humaines en facilitant la résorption du secteur de subsistance par l'économie moderne, il importe avant tout de rendre la majorité de la population réceptive à l'implantation de nouvelles techniques de développement et de l'adapter progressivement aux nouvelles structures économiques. En effet, la diffusion de méthodes modernes d'exploitation doit être précédée par les transformations des habitudes et des relations du milieu traditionnel, sous peine de distorsions et de désorganisations sociales. Il convient donc non seulement de préparer la population à acquérir les qualifications techniques nécessaires, mais surtout de la familiariser avec la conception du progrès en généralisant un enseignement habilement adapté à cette évolution. Seules une préparation et une transformation suffisamment prononcées du milieu social permettra à la population d'adopter les structures modernes sans devoir renoncer à l'ensemble de ses valeurs traditionnelles; c'est dans ce climat que pourra naître un système plus homogène.

CHAPITRE V

L'APPORT FINANCIER DE L'INDUSTRIE PETROLIERE

A. Le partage des profits

Dans le troisième chapitre, nous avons examiné les concessions conclues récemment entre les compagnies pétrolières Getty, Arabian, Auxirap, ENI et l'organisation Sinclair-Natomas-gouvernement pakistanais, d'une part, et les autorités séoudites, d'autre part. Alors que leurs stipulations d'ordre financier sont aujourd'hui encore valables dans les grandes lignes, le mode de paiement de l'Aramco s'est foncièrement modifié au cours de ces dernières années. En vertu du First Main Agreement, la compagnie était exempte de tout impôt et ne versait au gouvernement, outre les prêts compensables, que des redevances et des rentes. L'Arabie Séoudite avait préféré ce système de paiement, car son gouvernement craignait probablement de créer un climat de discrimination en prélevant un impôt sur le revenu qui n'aurait pratiquement atteint que l'Aramco, puisque cette dernière était alors la seule entreprise importante dans tout le royaume.

Toutefois, cet état de chose fut subitement bouleversé lorsque le Venezuela obtint en 1943 la moitié des profits réalisés sur son territoire par les compagnies concessionnaires (1). La révision législative de ce pays confirma ce progrès en 1948. En réalité, le gouvernement vénézuélien se garda bien de trop ébruiter cette modification; il se borna à greffer en quelque sorte une nouvelle législation sur les stipulations financières existantes. En effet, les redevances et les rentes furent simplement calculées de telle sorte qu'elles atteignent la moitié du bénéfice des compagnies pétrolières. Il n'en reste cependant pas moins que le premier et le plus important pas, vers une révision générale de toutes les concessions pétrolières, avait été franchi.

Lorsque la Getty Oil Company tenta d'obtenir un droit de prospection dans la partie séoudite de l'ancienne zone neutre, elle se déclara prête à accorder de très grandes

(1) Gaceta Oficial de los Estados Unidos de Venezuela 13 mars 1943, no 31 extraordinaire, p. 1

avantages financiers à l'Arabie Séoudite. Les pays moyen-orientaux producteurs de pétrole se rendirent alors compte qu'il leur était possible de retirer un bénéfice beaucoup plus important en imposant à toutes les entreprises établies sur leur sol un impôt sur le revenu. Ce fut le royaume séoudite qui fit la première démarche concrète en ce sens; par un décret du 2 novembre 1950, il décida d'instituer un impôt auquel devaient être soumises les personnes aussi bien physiques que morales de nationalités étrangères. Le remplacement en Arabie Séoudite du système de redevances et de rentes par le partage des profits eut un grand retentissement, car il innova une nouvelle politique au Moyen-Orient et constitua un précédent, valable pour des formules semblables dans les autres pays.

Ce premier pas officiel du gouvernement d'Arabie Séoudite fut suivi le 27 décembre 1950 par un deuxième décret fixant le taux de l'impôt des compagnies pétrolières à 50 % de leur bénéfice net d'exploitation. Consciente de l'immense richesse des gisements séoudites, l'Aramco se résigna et accepta ce principe de taxation trois jours plus tard, mais avec valeur rétroactive au 1er janvier de la même année. De son bénéfice brut, la compagnie pétrolière pouvait toutefois déduire les dépenses opérationnelles courantes, les frais de recherche et de développement de l'entreprise, les amortissements et les taxes gouvernementales étrangères, à savoir l'impôt sur le revenu prélevé par les Etats-Unis (1). En acceptant d'être assujettie à cet impôt, la compagnie assurait au gouvernement séoudite 50 % de son profit net, si bien que tous les autres paiements effectués auparavant par l'Aramco pouvaient en être soustraits. En d'autres termes, les redevances et rentes étaient transformées en simples avances à valoir sur l'impôt sur le revenu. En revanche, dans le cas où le résultat de la compagnie se serait soldé par un déficit ou un bénéfice très bas, ce qui ne s'est jamais produit, un revenu minimum, équivalant aux versements effectués jusqu'alors, aurait de toute manière dû être versé au gouvernement. Cet accord entre l'Arabie Séoudite et l'Aramco constitua donc aussi bien une innovation qu'un compromis: innovation en ce sens qu'il a introduit un nouveau principe de taxation et compromis parce qu'il a limité le versement total à la moitié des bénéfices. Cependant, il n'en est pas moins vrai que le royaume séoudite, contrairement au Venezuela, a préféré remplacer complètement les anciennes dispositions par l'accord "moitié-moitié".

(1) J. C. Hurewitz, *Diplomacy in the Near and Middle East*, pp. 315 s.

Cette nouvelle formule ne resta toutefois pas longtemps inchangée. Soucieuse d'augmenter ses ressources financières et refusant à tout gouvernement étranger un droit de priorité quelconque, l'Arabie Séoudite obtint le 2 octobre 1951 un nouvel accord de la part de l'Aramco, par lequel cette compagnie renonçait à l'avenir à déduire l'impôt américain de son profit imposable. La société pétrolière ne souleva aucune difficulté, car cette modification affecta davantage la Trésorerie des Etats-Unis que ses disponibilités, puisqu'elle pouvait alors simplement déduire la taxation séoudite de ses impôts américains (1).

Dire que le bénéfice est partagé par moitiés, l'une allant au gouvernement, l'autre restant à la compagnie, semble être très simple. Mais le problème est de connaître la manière dont est déterminé le bénéfice imposable.

Une première difficulté surgit du fait que l'Aramco accordait des rabais assez importants sur ses livraisons de pétrole à certaines de ses filiales. Or, l'accord de 1950 modifia les termes de la relation entre l'Arabie Séoudite et la compagnie américaine en ce sens qu'il incita directement le gouvernement à s'intéresser aux prix de vente, une baisse de ces derniers signifiant inévitablement une diminution des profits. Le problème fut résolu en octobre 1954 lorsque l'Aramco décida d'éliminer ces rabais et de payer au gouvernement pour la période du 31 décembre 1951 au 6 octobre 1953 une somme de 70 millions de dollars.

Par la suite, en juin 1956, l'Aramco accepta de verser à l'Etat séoudite la moitié des bénéfices provenant de sa raffinerie située à Ras Tanoura. Comme un effet rétroactif à octobre 1953 fut prévu pour cet accord, l'Aramco se vit obligée de rembourser au gouvernement 75 millions de dollars.

Le 28 novembre 1956 une divergence de vue entre le gouvernement séoudite et l'Aramco se manifesta sur la question de savoir si le profit réalisé sur le pétrole transporté par la Tapline devait être calculé sur la base du prix imposé au Golfe Arabique (2,08 dollars le baril en 1967) ou au prix de Saïda (2,59 dollars). En d'autres termes, fallait-il percevoir la moitié du bénéfice réalisé par la Tapline ou non ? L'Aramco invoqua deux faits à l'appui de sa thèse: premièrement, l'accord de 1950 concerne le partage des bénéfices résultant seulement de la production et non du transport et, deuxièmement, l'Aramco n'a pas droit aux profits réalisés par la

(1) United States Senate, Emergency Oil Lift Programm, pp. 1236-1241 et 1407-1477

Tapline, puisque cette dernière n'est pas sa propriété à part entière, mais celle d'une filiale. Pour sa part, le gouvernement répondit très justement que le pétrole transporté par ce pipe-line appartenait à l'Aramco jusqu'au moment où il est chargé sur les bateaux-citernes à Saïda et qu'il était ainsi juste de calculer le bénéfice provenant de ce pétrole au prix de Saïda. Conformément aux dispositions du First Main Agreement, les parties désignèrent leurs arbitres le 2 novembre 1957. Ce n'est qu'en mars 1963 que fut décidé que toutes les opérations intégrées - donc également le transport - devaient être taxées au même titre que l'extraction du pétrole brut. Le profit devait donc être calculé sur la base du prix de Saïda, mais comme l'impôt n'était imposé que sur le bénéfice net, l'Aramco pouvait tout de même déduire les frais de transport de la Tapline, les frais de transit et autres versements effectués aux gouvernements de Jordanie, de Syrie et du Liban. En raison de l'effet rétroactif de l'accord fixé au 6 octobre 1953, le montant des arriérés dus au gouvernement par l'Aramco à la date de la décision des arbitres s'élevait probablement déjà à plus de 160 millions de dollars.

Une autre convention fut signée entre le gouvernement d'Arabie Séoudite et l'Aramco en avril 1963, mais avec effet rétroactif au 1er janvier 1962, réduisant les déductions, sur le bénéfice imposable, des frais de commercialisation de 4,2 à 0,5 cents par baril. Cet accord procure au gouvernement l'avantage de percevoir 1,85 cents de plus par baril.

Finalement, mentionons la controverse qui fut soulevée en 1965 lorsque le gouvernement séoudite exigea que l'ensemble du profit de l'Aramco soit calculé sur la base des prix affichés, alors que la compagnie avait vendu environ 12 % de son pétrole à des prix inférieurs. Ce différend fut résolu par un versement au gouvernement, pour la période de 1961 à 1965, d'une somme de 55 millions de dollars, ainsi que par l'engagement de se conformer à l'avenir aux exigences de l'accord passé avec le gouvernement d'Arabie Séoudite. Comme l'Aramco se trouve tout de même dans l'obligation d'accorder des faveurs financières à certains de ses clients afin d'être en mesure d'écouler sa production qui croît très rapidement, la règle "moitié-moitié" n'est au fond maintenue que théoriquement, car l'impôt n'est plus calculé sur la base des prix effectifs, mais sur celle des prix affichés.

B. Les recettes budgétaires

Des budgets ont été élaborés depuis longtemps en Arabie Séoudite, mais, avant 1962, leur interprétation était quelque peu hasardeuse, car le souverain modifiait fréquemment l'affectation des crédits, particulièrement ceux qui étaient destinés au développement économique du royaume. Depuis l'avènement du roi Fayçal au trône d'Arabie, beaucoup de choses ont évolué favorablement. Le pouvoir est enfin sorti de sa phase d'hésitation, voire même d'inaction. Un grand nombre de réalisations à longue échéance ont été décidées. Le gouvernement se préoccupe actuellement principalement des travaux routiers, de l'amélioration des ports maritimes et des aérodromes, du forage de puits d'eau, de la création d'écoles et de la protection de la santé de la population. Nous traiterons ces différentes dépenses dans le chapitre suivant.

L'augmentation des recettes pétrolières a permis au gouvernement du royaume d'Arabie Séoudite d'établir des programmes d'investissements très généreux. En effet, la concentration de la majeure partie des moyens financiers au niveau de l'exécutif accorde à l'Etat la faculté d'entreprendre un véritable plan de développement à long terme dans l'intérêt général de la nation. Les grandes sommes que versent année par année les compagnies pétrolières aux autorités publiques assurent à l'Arabie Séoudite une situation économique et financière saine et un très large excédent de sa balance commerciale. La monnaie est forte et entièrement convertible, sans que le royaume n'ait à faire appel au crédit extérieur pour financer ses investissements.

Il convient de souligner en passant le fait important que ce n'est que sous l'impulsion du roi Fayçal qu'un véritable développement économique a été amorcé, alors que ses deux prédécesseurs durent se consacrer entièrement à la création et à la fortification du royaume. Il est donc primordial que le pays jouisse d'une grande stabilité politique. Ce n'est que si cette condition est remplie que l'Arabie Séoudite peut concevoir l'avenir avec beaucoup de confiance.

Une analyse succincte des principales sources des recettes prévues au budget de l'exercice 1968/69 (cf. Tableau VII) révèle que, sur l'ensemble des revenus, évalués à 4'900 millions R. S., les Ministères des finances et de l'économie nationale estiment que 4'196 millions seront fournis par les compagnies pétrolières; ce montant ne représente pas moins de 85,6 % de l'ensemble des recettes

Tableau VII : Budgets des années 1387 (du 5 octobre 1967 au 23 septembre 1968) et 1388 (du 23 septembre 1968 au 11 septembre 1969)

A. Revenus	1387 1967/1968		1388 1968/1969	
	mio R. S.	%	mio R. S.	%
Redevances pétrolières	1'128,5	22,8	1'177,0	21,3
Impôt sur le revenu	2'432,9	49,3	3'068,0	55,4
Contribution indirecte sur produits pétroliers	21,0	0,4	23,5	0,4
Droits de douane	192,0	3,9	242,5	4,4
Autres taxes et impôts	293,0	5,9	389,0	7,0
Total des revenus	4'065,4	82,3	4'900,0	88,5
En provenance du Fonds de développement	- , -	- , -	200,0	3,6
En provenance de la réserve générale	871,6	17,7	435,5	7,9
Total général	4'937,0	100,0	5'535,5	100,0
	=====	=====	=====	=====
B. Dépenses				
Projets de développement	2'146,0	43,5	2'570,0	46,4
Frais d'administration et de fonctionnement des principaux ministères de développement	910,0	18,4	1'039,0	18,8
Défense nationale	723,0	14,6	841,0	15,2
Trésorerie royale	173,0	3,5	173,0	3,1
Dépenses diverses (1)	985,0	20,0	912,5	16,5
Total général	4'937,0	100,0	5'535,5	100,0
	=====	=====	=====	=====

Sources : Saudi Arabian Monetary Agency, Research Department, Statistical Summary, September-October 1968, pp. 5, 34 et 35

Saudi Arabian Monetary Agency, Research Department, Annual Report 1386 - 87 (1967), August 1968, p. 7

(1) Pour plus de renseignements concernant le détail de la rubrique "dépenses diverses", cf. Statistical Summary, pp. 34 et 35

budgétées (1). Cette somme est composée de la totalité des redevances et de la contribution indirecte sur les produits pétroliers, ainsi que de la majeure partie des impôts sur le revenu. En réalité, la contribution des revenus pétroliers aux recettes totales de l'Etat pourrait être encore majorée d'une partie des droits de douane, car les importations du pays ont subi une importante augmentation grâce à l'exploitation des ressources pétrolières.

La part contributive des différentes compagnies pétrolières peut être estimée à 94,5 % pour l'Aramco, à 2,0 % pour la Getty, à 3,4 % pour l'Arabian Oil Company et à 0,1 % pour l'Auxirap. L'apport de l'exploitation pétrolière prévu pour l'exercice fiscal 1968/69 enregistre un accroissement de 19,4 % par rapport à l'année précédente, mais cette contribution n'est que 5,2 % supérieure à celle de l'exercice 1966/67. Cette constatation s'explique par le fait que les revenus pétroliers ont passé de 3'974 millions R. S. en 1966/67 (2) à 3'515 millions R. S. en 1967/68 (3), diminution due au conflit de juin 1967 et à l'embargo sur les exportations pétrolières qui fut décidé par solidarité envers les pays frères. C'est la raison pour laquelle le budget de 1967/68 a dû se conformer à une politique d'austérité. En revanche, le budget de l'année fiscale 1968/69 s'inscrit à nouveau dans une ligne plus progressiste. Il est le dixième exercice qui soit équilibré, conformément au programme de stabilisation, et son volume a plus que triplé en l'espace de huit ans. Toutefois, en raison de la très forte contribution des recettes pétrolières à l'ensemble des revenus de l'Etat, la part de ces premières n'a qu'extrêmement peu variée depuis une vingtaine d'années. Un bon exemple est fourni par les comptes de l'exercice 1967/68, période durant laquelle les recettes pétrolières, bien qu'ayant assez sensiblement diminué, représentaient tout de même 86,4 % du total des revenus budgétaires.

1. L'impôt sur le revenu

Le système fiscal du royaume d'Arabie Séoudite est caractérisé par la distinction qui est faite de la nationalité des contribuables. En effet, la "zakat" n'est versée que par les citoyens et les entreprises séoudites, alors que les personnes physiques

(1) Saudi Arabian Monetary Agency, Research Department, Statistical Summary, September-October 1968, p. 5

(2) Annual Report 1386 - 87 (1967), p. 7

(3) Statistical Summary, September-October 1968, p. 5

et morales étrangères sont soumises à l'impôt sur le revenu, institué, ainsi que nous l'avons déjà relevé, en 1950.

La "zakat" est en réalité un impôt sur le capital, puisqu'il est calculé, au taux de 5 %, sur la base de tous les biens dont le contribuable est le propriétaire à la fin de l'année fiscale. L'Etat ne perçoit que la moitié de la "zakat", le reste devant être versé aux nécessiteux directement par les intéressés. Il est évident que ce système fiscal, conforme à l'orthodoxie islamique, n'a pu être maintenu que grâce à l'abondance des revenus pétroliers.

Quant à l'impôt sur le revenu, son taux est progressif. Pour les particuliers, les taux s'élèvent à 5 % pour un revenu annuel de 6'000 à 20'000 R. S., à 10 % de 20'000 à 50'000 R. S. et à 20 % au delà. Un revenu inférieur à 6'000 R. S. n'est donc pas imposable. Par ailleurs, toutes les personnes, dont le salaire mensuel est supérieur à 4'000 R. S. sont soumises à un impôt supplémentaire de 2 % dont le rendement est destiné à financer en partie la construction des grandes voies de communication (1).

En ce qui concerne les entreprises de nationalité étrangère, leurs bénéfices annuels sont taxés à raison de 20 % s'ils sont inférieurs à 100'000 R. S., à 30 % s'ils varient entre 100'000 et 500'000 R. S., à 35 % de 500'000 à 1 million R. S. et à 40 % si leurs profits sont supérieurs à 1 million R. S. (2). Il convient toutefois de préciser que cet impôt sur le bénéfice réalisé par les sociétés étrangères n'a en fait qu'une signification pratique assez limitée; les entreprises les plus importantes sont en effet des compagnies pétrolières au bénéfice d'accords particuliers prévoyant l'exacte taxation de leurs profits.

2. Les droits de douane

Bien que les droits de douane atteignent 242,5 millions R. S. en 1968/69 contre seulement 75,2 millions en 1952/53, leur participation à l'ensemble des revenus de l'Etat a diminué de 10,3 % (3) à 4,4 % durant la même période. Cette évolution

(1) Kingdom of Saudi Arabia, Mineral Resources of Saudi Arabia, Bulletin no 1, p. 73

(2) Ibid., p. 13

(3) Benjamin Shwadrán, The Middle East Oil and the Great Powers, p. 358

s'explique, d'une part, par l'accroissement très rapide des recettes pétrolières et, d'autre part, par les exonérations toujours plus importantes que l'Etat accorde aux importations qui sont en mesure de favoriser le développement économique et social du royaume. En effet, les biens productifs indispensables au progrès, ainsi que les produits essentiels, tels que les biens alimentaires et les médicaments, ne sont plus soumis à aucune taxe d'entrée. En revanche, les importations de produits moins importants et de luxe sont majorées de droits de douane considérables pouvant s'élever jusqu'à 30 % de leur valeur.

3. Le pèlerinage

Avant que l'industrie pétrolière ne se développe en Arabie Séoudite, le principal revenu du royaume était fourni par le pèlerinage. Cependant depuis une trentaine d'années, l'importance relative de ce revenu diminue d'année en année et au budget de 1952/53, par exemple, la taxe à laquelle étaient soumis les pèlerins ne rapporta à l'Etat plus que 16,8 millions R. S., soit environ 2,3 % de l'ensemble de ce budget (1). L'amélioration de la situation financière du pays permit au roi d'abolir, en juin 1952, la lourde taxe de 28 livres sterling que devait payer chaque pèlerin.

Il n'en demeure pas moins que les paiements effectués par les fidèles de l'Islam sous forme de frais de séjour et de déplacement, de dépenses afférentes au culte et de donations, restent importants, mais il est impossible de les évaluer concrètement. De toute manière, ces revenus sont diffus et l'Etat ne peut en disposer directement.

Durant ces dernières années, le nombre des pèlerins a légèrement augmenté; il s'est élevé à environ 318'000 au cours de l'exercice 1967/68 (2).

C. Les balances des paiements

La manière dont l'Arabie Séoudite est intégrée à l'économie internationale donne un reflet caractéristique de la place que prend l'industrie du pétrole dans la vie du royaume. Son commerce extérieur, comparé au revenu national, est très élevé

(1) Benjamin Shwadran, *The Middle East Oil and the Great Powers*, p. 358

(2) *Statistical Summary*, September-October 1968, p. 43

et souligne l'état de dépendance économique de pays. Il est caractérisé tout particulièrement par le manque évident de diversification des exportations. En effet, la presque totalité de ces dernières sont représentées par les ventes de pétrole qui constituent la source principale des devises. Il est non moins évident que la capacité d'importer dépend presque uniquement du degré des exportations pétrolières. Cette tendance s'est même accentuée au cours de ces dernières années en raison du développement de la production pétrolière, d'une part, et de la diminution des exportations traditionnelles, notamment les dattes, le cuir, la laine et les animaux, d'autre part.

La vie économique du royaume d'Arabie Séoudite est en grande partie basée sur le commerce extérieur, de sorte que les termes de l'échange jouent un rôle primordial. Le niveau général des prix du pétrole, aussi bien raffiné que brut, jouit d'une très grande stabilité (cf. Tableau VIII). Il n'est cependant pas possible de prédire quelles seront les fluctuations des prix sur les marchés mondiaux et d'assurer qu'une surproduction ne risque pas de se manifester au cours des prochaines années. En raison de l'absence de diversification, les recettes d'exportation de l'Arabie Séoudite sont dès lors directement soumises à la vulnérabilité des termes de l'échange, d'autant plus que le royaume ne peut guère les influencer. Les risques n'étant pas répartis sur un large éventail de produits à exporter, la baisse des prix du pétrole ne pourrait pas être compensée par la hausse des prix d'autres produits. Toute variation des prix du pétrole se reflète immédiatement dans les termes de l'échange, sans qu'un contrepoids ne puisse assurer leur stabilisation. Ce manque de diversité des exportations se traduit ainsi en une dépendance face à la demande mondiale et rend l'économie séoudite vulnérable aux fluctuations des prix sur les marchés étrangers.

Il est évident, en revanche, que le rythme croissant et ininterrompu des recettes pétrolières a déjà permis de constituer d'importants capitaux et de poser ainsi les premiers jalons d'une croissance économique et sociale sans avoir recours à l'aide financière étrangère. Il est donc possible que l'Arabie Séoudite soit dans relativement peu de temps en mesure de surmonter les dangers inhérents à la situation actuelle de son commerce extérieur, si elle mobilise et adapte ses ressources à la demande mondiale. Lorsque le royaume pourra se dégager de son équilibre statique de subsistance, la question des termes de l'échange deviendra accessoire. Il ne s'agit pas pour tout autant d'effectuer une répartition précipitée des ressources productives du royaume ou d'établir une politique de production totalement en rupture avec l'ancienne. La diversification souhaitée ne pourra être

Tableau VIII : Exportations pétrolières de l'Arabie Séoudite

Années	mio dollars	mio barils	prix par baril
A. Pétrole brut			
1963	879	492	1,78
1964	958	527	1,82
1965	1'119	623	1,79
1966	1'350	760	1,78
1967	1'460	822	1,78
B. Pétrole raffiné			
1963	168	86	1,96
1964	199	92	2,17
1965	216	104	2,07
1966	223	105	2,12
1967	233	112	2,08
C. Total			
1963	1'047	578	1,81
1964	1'157	619	1,87
1965	1'335	727	1,83
1966	1'573	865	1,82
1967	1'693	934	1,81

Source : Saudi Arabian Monetary Agency, Research Department, Statistical Summary, December 1968 - January 1969, p. 37

élaborée avec succès qu'en tenant compte des éléments économiques, sociaux et techniques spécifiques à l'Arabie Séoudite, afin de profiter des avantages propres au pays. Cela ne signifie toutefois pas que la transformation doit être fondée statiquement sur les conditions existantes à un moment donné, mais il importe au contraire de tenir compte des changements pouvant intervenir à long terme aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'étranger.

Avant d'aller plus loin dans l'analyse du commerce extérieur de l'Arabie Séoudite, il convient d'y apporter une remarque qui restreint quelque peu la possibilité d'interprétation des données dont nous disposons dans ce domaine. En effet, il faudrait, pour déterminer avec exactitude l'importance de l'échange international, éliminer

Tableau IX : Balances des paiements de 1965 à 1967

(en millions de dollars)

	1965	1966	1967
I. Compte courant			
A. Revenus			
Exportations f. o. b.	1'198	1'543	1'567
Redevances pétrolières des compagnies autres que l'Aramco	44	44	50
Pèlerinage	57	59	53
Divers	39	46	64
Total	1'338	1'692	1'744
	=====	=====	=====
B. Paiements			
Importations c. i. f.	502	629	608 (1)
Or non-monnaire	23	32	23
Revenus sur les investissements	441	606	602
Paiements du gouvernement à l'étranger	36	81	138
Transports	48	58	70
Paiements effectués à l'étranger pour la Tapline	22	22	23
Divers	136	161	211
Total	1'208	1'589	1'675
	=====	=====	=====
Solde positif	130	103	69
II. Capital et compte financier			
(+ augmentation, - diminution)			
Investissements directs	- 78	- 35	- 95
Or, réserves de devises et investissements de la Saudi Arabian Monetary Agency	+ 140	+ 113	+ 60
Position des banques commerciales à l'égard de l'étranger	- 27	- 15	+ 49
Erreurs ou omissions	+ 95	+ 40	+ 55
Total	+ 130	+ 103	+ 69
	=====	=====	=====

Source : Saudi Arabian Monetary Agency, Research Department, Annual Report 1386 - 87, p. 23

(1) Chiffre provisoire

la part des profits que les compagnies pétrolières rapatrient dans leur pays d'origine. Or, depuis que ces entreprises payent leurs contributions sur la base de leur bénéfice publié, ce dernier subit sans aucun doute certaines modifications. Un grand nombre d'auteurs se sont penchés sur le problème de l'évaluation du profit réel des grandes compagnies pétrolières (1). Il nous semble toutefois inutile de les reproduire, car les résultats de leurs études différencient à un tel point qu'aucun économiste ne semble avoir trouvé de solution vraiment valable. Une analyse structurelle basée sur les termes de l'échange ne peut, elle non plus, atteindre cette différenciation - pourtant importante - entre les bénéfices rapatriés et les gains retenus en Arabie Séoudite.

1. Le compte courant

Les exportations du royaume sont donc moins caractérisées par l'instabilité des revenus que par leur extrême concentration. Les revenus courants ne se sont accrus que d'environ 3 % en 1967, contre 15 % en 1965 et 26 % en 1966 (cf. Tableau IX). Ce déclin est essentiellement dû au ralentissement des exportations pétrolières, dont la part s'élève à 97 % de l'ensemble des recettes de l'Etat. En effet, les exportations pétrolières n'ont connu en 1967 qu'une augmentation de moins de 8 %, alors qu'elles s'étaient accrues à raison de 15 % en 1965 et de 18 % en 1966 (cf. Tableau VIII).

Les principaux clients de l'Arabie Séoudite au cours de l'année fiscale 1967/68, ainsi que leur importance par rapport à l'ensemble des exportations du royaume, sont indiqués ci-dessous dans le tableau X.

(1) cf. Charles Issawi et Mohammed Yegareh, *The Economics Middle East Oil* pp. 111 - 113

Petroleum Press Service, vol. 30, no 2, février 1963, p. 43

A. A. Q. Kubbah, *Libya: Its Oil Industry and Economic System*, p. 224

OPEC, *Pricing Problem*, September 1963, table 1

The Maghreb Digest, vol. 3, no 8, août 1965, pp. 22 - 25

Z. Mikdashi, *A Financial Analysis of Middle Eastern Oil Concessions 1901 - 1965*, pp. 195 et 212 - 214

Tableau X : Les principaux clients de l'Arabie Séoudite
au cours de l'année fiscale 1967/68

Rang	Pays	% de l'ensemble des exportations
1	Japon	20,87 %
2	Italie	10,31 %
3	Etats-Unis (1)	9,73 %
4	Royaume-Uni	6,14 %
5	Bahrein (2)	5,99 %
8	Pays-Bas	5,76 %
7	Espagne	5,08 %

Source : Saudi Arabian Monetary Agency, Research Department, Statistical Summary, September-October 1968, pp. 44 et 45

(1) Y compris les livraisons de pétrole aux forces armées américaines.

(2) Bahrein importe du pétrole brut qui est traité par sa raffinerie et réexporté.

L'Europe occidentale était donc en 1967/68 de loin le plus important client de l'Arabie Séoudite puisqu'elle a acheté 42,02 % des exportations séoudites. Elle était suivie par l'Asie (28,38 %) et par l'Amérique du Nord (10,92 %), alors que la part du Moyen-Orient n'était que de 7,38 % (1).

Quant aux paiements courants, leur taux d'accroissement a également subi un certain fléchissement. Alors qu'il s'établissait à 22 % en 1965 et à 32 % en 1966, il est tombé à 5 % en 1967 (cf. Tableau IX). La diminution des importations de 3 % par rapport à l'année 1966, alors qu'elles avaient enregistré une augmentation moyenne de 15 % par an au cours du dernier lustre, est le résultat, d'une part, des contrecoups du conflit de juin 1967 et de ses conséquences sur les ventes pétrolières et, d'autre part, du niveau exceptionnellement élevé des achats à l'étranger au cours de l'année précédente. Exception faite des droits de douane, aucune restriction n'est imposée sur les importations, ni sur les dépenses de voyages, ni même sur les transferts de capitaux à l'étranger.

Au cours de l'exercice fiscal 1967/68, les importations les plus importantes étaient les machines, les appareils électriques et les équipements de transport (32 % pour

(1) Statistical Summary, September-October 1968, pp. 44 et 45

l'ensemble des trois catégories), les produits alimentaires (30 %), les matériaux de construction (9 %), les vêtements (7 %) et les produits chimiques et pharmaceutiques (5 %) (1).

Voyons à présent quels sont les principaux fournisseurs du royaume au cours de la même année fiscale (cf. Tableau XI).

Tableau XI : Les principaux fournisseurs de l'Arabie Séoudite au cours de l'année fiscale 1967/68

Rang	Pays	% de l'ensemble des importations
1	Etats-Unis	23,45 %
2	Allemagne	8,13 %
3	Japon	7,83 %
4	Royaume-Uni	8,59 %
5	Italie	5,61 %
6	Pays-Bas	4,79 %
7	France	3,31 %

Source : Saudi Arabian Monetary Agency, Research Department, Statistical Summary, September-October 1968, pp. 44 et 45

En tant que fournisseur, l'Europe occidentale occupe le premier rang, puisqu'elle livre 33,00 % de l'ensemble des importations séoudites. Elle est suivie par l'Amérique du Nord (23,63 %), le Moyen-Orient (16,71 %) et l'Asie (17,12 %) (2). La part des pays membres de la Ligue Arabe est ainsi très faible, en dépit des réductions des droits de douane accordées pour les biens en provenance de ces pays.

L'augmentation des paiements gouvernementaux effectués à l'étranger est due notamment à un versement de 35 millions de dollars à titre d'assistance aux pays arabes victimes de la guerre. L'ensemble de ces dons de solidarité, dont le paiement sera réparti sur plusieurs années, s'élèvera à 140 millions de dollars. Des versements analogues ont été effectués par des particuliers à raison d'environ 7 millions de dollars.

(1) Statistical Summary, September-October 1968, pp. 44 et 45

(2) Ibid., pp. 44 et 45

2. Le compte financier

Le solde actif du compte courant de la balance des paiements de 1967 s'élève à 69 millions de dollars, ce qui est bien inférieur à ceux des années précédentes (cf. Tableau IX). Ce surplus, auquel il convient d'ajouter les investissements étrangers dans le domaine pétrolier d'une valeur de 95 millions de dollars, est réglé par l'amélioration des réserves monétaires de la banque centrale et des banques commerciales de 109 millions de dollars, ainsi que par les paiements non-identifiés reportés dans la rubrique "erreurs ou omissions". Ce dernier poste est composé principalement par des importations qui ne passent pas par les canaux officiels et les investissements faits à l'étranger par des Séoudites. Le fait que cette rubrique ne se soit pas considérablement accrue par rapport à l'année précédente montre que l'incertitude causée par la guerre moyen-orientale ne s'est pas traduite par une importante fuite de capitaux à l'étranger.

D. La valeur de l'exploitation pétrolière à longue échéance

Après avoir montré à quel point l'économie séoudite s'appuie sur l'industrie pétrolière, il convient à présent d'analyser la valeur de cette dernière à long terme. Il serait erroné d'approuver ou de rejeter en bloc les spécialisations sur le plan international. Ainsi que nous le verrons, l'industrie pétrolière constitue en réalité une base très solide ne présentant relativement que peu d'aléas.

L'Arabe Séoudite a mené une politique habile consistant à prévenir le fait qu'un seul producteur ne puisse exercer une influence prépondérante sur les finances du royaume en menaçant, le cas échéant, de réduire ses travaux d'extraction du pétrole et du même coup diminuer ses contributions à verser à l'Etat. Il ne faut pas oublier en effet que la plupart des grandes compagnies pétrolières ont obtenu des concessions dans plusieurs pays et pourraient ainsi faire pression sur un gouvernement en réduisant l'extraction de pétrole d'un pays au bénéfice d'autres pays. Depuis quelques années, le royaume d'Arabie Séoudite s'est tourné vers des sociétés ne faisant pas partie du groupe de l'Aramco, afin d'échapper à un quelconque monopole. Dans le même ordre d'idée, la préférence a été accordée à des compagnies relativement petites qui ne font pas partie du trust réunissant les plus grandes sociétés pétrolières. Par ailleurs, le gouvernement participe directement

à l'exploitation et à la commercialisation du pétrole par l'intermédiaire de la Petromin (cf. Chapitre VII, Section E).

L'évolution de la consommation énergétique mondiale marque depuis plusieurs décennies une augmentation d'environ 5 % par an. Tout porte à croire que cette expansion se poursuivra encore très longtemps, car les pays dépendront de plus en plus d'un approvisionnement important en énergie, afin de pouvoir soutenir leurs croissances économiques. La consommation d'énergie est en effet la condition première de tout progrès dans une économie moderne.

La participation de l'industrie pétrolière dans l'approvisionnement en énergie s'est fortement intensifiée. Au début du siècle, le charbon bénéficiait presque d'un monopole, puisqu'il fournissait 98 % de la production mondiale d'énergie (1). La part du pétrole s'est rapidement accrue. Alors qu'elle ne s'élevait encore qu'à 16 % de la demande énergétique mondiale en 1925 - 76 % revenant au charbon - elle s'est établie à 51 % en 1962 (2) et atteindra probablement 65 % en 1980 (3). La consommation de pétrole qui était de l'ordre de 100 millions de tonnes en 1925 a doublé tout les dix ans pour s'élever finalement à 2'000 millions de tonnes en 1968 (4). Il est ainsi possible de prévoir qu'au cours des dix prochaines années, la production mondiale de pétrole sera sensiblement égale à l'exploitation cumulée depuis un siècle. La consommation de pétrole s'accroîtra donc non seulement grâce à l'expansion générale des économies, mais également en raison d'un recul tant absolu que relatif dans l'utilisation du charbon.

Le pétrole présente en effet de nombreux avantages sur le charbon. A poids égal, son pouvoir calorifique est de 40 % à 50 % supérieur à celui du charbon. De plus, le transport des hydrocarbures est beaucoup plus facile et plus rapide. Les possibilités d'utilisation sont plus souples, car le pétrole permet d'atteindre très vite des températures élevées et aisément réglables. Par ailleurs, le niveau général des prix des produits raffinés et du gaz naturel est inférieur à celui du charbon. En effet, dans les pays membres de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA), le prix moyen du charbon s'élève actuellement à environ 16 dollars pour une tonne. Comme les subventions atteignent environ 5 dollars par tonne, le coût total se chiffre à 21 dollars. Du fait que les frais d'extraction du charbon sont

(1) J. Chardonnet, Géographie industrielle, tome 1, p. 222

(2) Shell Switzerland, Le pétrole, 1963, p. 5

(3) J. C. Balaceanu, Le pétrole et la mer, in: Le Monde diplomatique, février 1966 p. 14

(4) Petroleum Press Service, janvier 1969, pp. 12 et 13

sensiblement inférieurs en Grande-Bretagne, il est possible de fixer le prix moyen pour l'Europe occidentale à environ 18,50 dollars par tonne. Sur cette base, le coût du charbon d'une quantité de calories égale à une tonne de pétrole s'élève à environ 27 dollars. En comparant ce coût moyen pondéré du charbon au prix du pétrole, il est possible de se rendre compte de l'avantage incontestable de ce dernier. En effet, durant plus de deux décennies, les prix du pétrole disponible dans les ports européens ont été affichés entre 10,50 et 12 dollars la tonne. L'économie peut ainsi être évaluée à 15 - 16,50 dollars par tonne d'équivalent de pétrole.

Mais qu'en est-il de l'énergie atomique ? La question se pose, en effet. Pourra-t-elle détrôner le pétrole comme celui-ci remplaça le charbon, lui-même vainqueur du bois ? Déjà des sous-marins utilisent la puissance nucléaire pour leur propulsion. Il est évident que de très nombreuses difficultés devront être surmontées avant qu'il soit possible de construire un moteur atomique absolument sans risque d'accidents et de dimension suffisamment réduite. Il est néanmoins vrai que lorsque la fission nucléaire pourra être entièrement contrôlée, son utilisation ne connaîtra pratiquement plus de limites. Mais même dans un avenir lointain, l'atome ne fournira jamais toute l'énergie dont le monde a besoin. Un tiers de cette énergie est demandé sous forme d'électricité; ce sera sans doute l'énergie nucléaire qui la fournira. Quant aux besoins relatifs au chauffage, il est possible que l'énergie atomique y contribuera pour une large part, alors que de toute manière plus de 40 % resteront du ressort des hydrocarbures.

En réalité, l'énergie nucléaire sera à l'avenir plutôt complémentaire que concurrente de l'industrie pétrolière; elle favorisera même son développement. En effet, des centrales électriques utilisant l'énergie atomique seront bientôt construites dans de nombreux pays, notamment dans ceux du Tiers-Monde. L'électricité ainsi obtenue à bon marché facilitera indéniablement la croissance économique de ces nations et élèvera le niveau de vie de leurs habitants. Cette évolution contribuera sans nul doute à accroître la demande de nombreux produits industriels qui ne peuvent être fabriqués et utilisés qu'avec l'apport de pétrole raffiné et de gaz naturel.

Même dans l'éventualité peu probable où le pétrole se trouverait substitué par un autre carburant à très long terme, son avenir serait tout de même assuré grâce à ses dérivés. En effet, la dissociation du pétrole en ses éléments a déjà ouvert des champs d'action presque illimités. Sans parler de la fabrication d'aliments, la pétrochimie a déjà réussi à produire des matières plastiques, du caoutchouc

synthétique, des engrais azotés, des détergents, de l'ammoniaque, des explosifs, des vernis, des insecticides, du savon, de l'asphalte. Cette liste est très loin d'être exhaustive. Il n'y a aucun doute que l'industrie pétrochimique n'en est encore qu'à ses débuts et qu'elle se développera à un rythme extraordinaire.

Mais, si la demande de pétrole devait s'accroître d'année en année, l'offre restera-t-elle suffisante ? Les réserves mondiales "prouvées" à la fin de l'année 1967 s'élevaient à 56,7 milliards de tonnes, soit le double de celles qui avaient été déterminées avec certitude au milieu des années 1950. Puisque les besoins mondiaux ont atteint 2 milliards de tonnes en 1968, l'approvisionnement serait donc assuré pour les 28 prochaines années. Il convient toutefois de préciser que ce chiffre n'est guère significatif; ceci pour deux raisons. D'une part, la consommation de pétrole ne se maintiendra pas à l'avenir au taux de 1968, mais s'accroîtra à un rythme qu'il est difficile de prévoir. D'autre part, l'expression "réserve prouvée" s'applique aux gisements découverts par les forages d'exploration et qui sont commercialement exploitables par les méthodes appliquées actuellement. Les "réserves prouvées" n'indiquent donc aucunement l'ensemble des ressources d'hydrocarbures. L'extraordinaire avenir réservé à l'industrie pétrolière conduira sans doute à de nouvelles découvertes. Chaque année, les estimations des gisements sont révisées. Les progrès réalisés dans les techniques d'exploration permettront d'accéder aux réserves actuellement ignorées ou hors d'atteinte. En effet, depuis que l'industrie pétrolière existe, les "réserves prouvées" ont augmenté à un rythme supérieur à celui de l'accroissement de la consommation. ,

Qu'en est-il des réserves de l'Arabie Séoudite ? Alors que les gisements de plusieurs pays n'assurent une production que d'un nombre très restreint d'années, les réserves séoudites sont pratiquement sans limite. L'Arabie Séoudite recèle en effet la plus grande part des ressources pétrolières connues dans un seul pays. A lui seul, le royaume, sans tenir compte de l'ancienne zone neutre, possède 18 % de toutes les réserves mondiales. A la fin de l'année 1967, les réserves connues en Arabie Séoudite s'élevaient à 77 milliards de barils. Si l'on ajoute les 3,4 milliards de barils de la part séoudite de l'ancienne zone neutre, les réserves totales du pays atteignaient 80,4 milliards de barils (1). Cette constatation est très importante, car

(1) Statistical Summary, September-October 1968, p. 12

elle montre que la situation du royaume d'Arabie Séoudite, comparée à celle des autres producteurs de pétrole, est particulièrement favorable.

Par ces quelques lignes nous n'avons aucunement voulu démontrer que les redevances pétrolières répondent à tous les besoins actuels et futurs de l'Arabie Séoudite et qu'il suffit que les compagnies versent chaque année des contributions plus élevées pour que tout soit "pour le mieux dans le meilleur des mondes possible". Bien au contraire, il nous est apparu important d'indiquer que l'exploitation pétrolière représente un appui durable qu'il s'agit de mettre pleinement en valeur de manière qu'elle soutienne efficacement le développement économique et social du royaume tout entier. N'oublions pas que des pays tels que la Suède ou le Japon, pour ne citer que ces deux exemples frappants, connaissent aujourd'hui une croissance très rapide bien qu'ils aient, à l'origine, basé leur démarrage économique sur une exploitation unique, à savoir celle du bois et de la soie naturelle.

CHAPITRE VI

L'UTILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES

A. Les dépenses budgétaires

Les principaux effets engendrés par l'exploitation pétrolière en Arabie Séoudite se reflètent dans la destination qui est donnée aux importantes sommes versées à l'Etat par les compagnies concessionnaires. Le pays a connu une période au cours de laquelle les revenus d'Etat n'étaient dépensés que fort peu judicieusement, ni, souvent même, légitimement. L'utilisation des ressources financières était alors caractérisée par des pertes d'une nature invraisemblable et par beaucoup d'extravagances, voire de gaspillage. De nombreuses études sur ce sujet n'ont pas manqué d'en faire l'amère constatation. Il nous apparaît pourtant que les jugements sévères qui ont souvent été portés présupposent la solution d'un tel problème de manière superficielle, en attelant tout simplement la charrue devant les boeufs. Pourquoi, en effet, exige-t-on de l'Arabie qu'elle ait été de but en blanc efficace dans toutes ses entreprises, intègre et compréhensive à tous les problèmes posés, c'est-à-dire qu'elle possède au départ toutes les qualités requises qui ne s'acquièrent précisément qu'à l'expérience et lorsque la société s'est effectivement affirmée sur le plan de ses activités ? Force est bien de constater que depuis quelques années, cette période difficile et transitoire est révolue et que le gouvernement du royaume s'est sérieusement attelé aux impératifs relevant du développement économique et social de toute la nation. Le roi Fayçal qui est également le Président du Conseil des Ministres, est assisté dans cette tâche importante par l'Organisation centrale de planification. Cette organisation élabore et coordonne tous les plans des différents ministères et surveille leur exécution. A ce propos, il convient de préciser que les sommes portées aux budgets ne doivent pas être considérées comme des buts stricts et précis à atteindre; ces postes des budgets visent plutôt une direction générale fixée à long terme, compte tenu du fait que l'économie séoudite est de tendance particulièrement libérale.

Cette nouvelle politique économique, axée entièrement sur l'avenir et le développement du pays, est devenue absolument indispensable non seulement pour diversifier largement la structure productive de la nation, afin de prévenir dans la mesure du possible les risques inhérents à une trop grande spécialisation, mais

également pour pouvoir accorder à une part toujours plus importante de la population un emploi rémunéré et productif, ainsi que pour arriver à une répartition du revenu national plus équitable parmi les différentes couches sociales. Cette orientation du gouvernement se reflète principalement dans la structure et l'importance des budgets réservés uniquement aux dépenses productives. On constate notamment que pour l'exercice 1968/69, les sommes prévues pour les projets de développement s'élèvent à 2'570 millions R. S., soit 46 % de l'ensemble des dépenses. En outre, les frais dits opérationnels des principaux départements de développement, soit les communications, l'agriculture, l'éducation, la santé, les affaires sociales et l'aviation civile, se chiffrent à 1'039 millions R. S. Toutes les dépenses productives sont ainsi évaluées à 3'609 millions R. S., ou 65 % du budget, contre 62 % l'année précédente. Les projets visant au développement du pays ont pris une telle ampleur en quelques années seulement, puisque, comparés au budget de 1960/61 dans lequel ils ne figuraient que pour 291 millions R. S., leur importance relative a septuplé en 8 ans. Le développement économique et social est véritablement devenu la pierre angulaire de toute la politique du royaume.

Les principaux éléments de la stratégie réservée au développement économique et social se reflètent du reste à travers la structure des budgets qui y sont consacrés: (1)

- l'investissement sur le plan humain et le nivellement des chances de tous les citoyens par un enseignement et des soins médicaux entièrement gratuits;
- l'extension et l'amélioration accélérées des voies de communication, afin de réduire les frais de transport et ainsi augmenter les possibilités de développement agricole, industriel et social par l'élargissement des marchés qui en résulte;
- la recherche et le développement des ressources hydriques, afin de remédier à la rareté de l'eau, fléau qui freine sérieusement la croissance aussi bien de l'agriculture que des industries;
- le développement des villes sous forme de généreux subsides aux municipalités;
- le développement industriel, par l'intermédiaire de l'Organisation Générale pour le pétrole et les minéraux (cf. Chapitre VII, Section E); celle-ci favorise particulièrement, en étroite collaboration avec le secteur privé, les grandes industries nécessitant d'importants capitaux, en rapport ou non avec l'exploitation pétrolière.

(1) Saudi Arabian Monetary Agency, Research Department, Annual Report 1386 - 87 (1967), août 1968, p. 25

La majeure partie des ressources financières est donc destinée à la création d'une infrastructure économique et sociale. Le grand inconvénient que révèle ce genre d'investissements consiste en ce qu'il est difficilement possible de déterminer leur degré de rationalité. Il est en effet impossible de mesurer avec exactitude leur coefficient d'intensité de capital par le truchement des statistiques existantes en Arabie Séoudite. Ainsi, l'utilisation insuffisante d'une route, d'un chemin de fer ou d'une installation portuaire ne se manifeste jamais clairement, à l'instar d'une entreprise industrielle qui subit des pertes. Dans une telle circonstance, aucune faillite ne sanctionne une mauvaise gestion. Le risque de commettre des erreurs coûteuses est donc très grand. C'est la raison pour laquelle le choix dans la construction d'une infrastructure est, dans tous les pays mais à différents degrés, toujours hasardeuse.

Cependant, le royaume d'Arabie Séoudite a tout de même dû se résoudre à investir de très grandes sommes dans l'infrastructure économique et sociale, car cette dernière se trouvait, il y a quelques années seulement, dans un état extrêmement sommaire. Or, la situation, aussi bien naturelle, sociale qu'économique dans laquelle se trouve le pays, n'attribue à l'infrastructure non pas seulement le rôle d'abaisser les coûts de production des autres activités, mais bien aussi celui de condition préalable à toute possibilité de développement économique.

Par ailleurs, comme l'Arabie Séoudite possède dans la province orientale une région privilégiée en pleine croissance, la création d'une vaste infrastructure économique et sociale ne peut être que bénéfique, car de nombreux entrepreneurs sont eux-mêmes sur le point d'investir leurs capitaux. L'amélioration de l'infrastructure leur ouvrirait certainement des perspectives plus favorables des coûts et des revenus escomptés et leurs projets d'investissement en seraient d'autant facilités.

1. L'enseignement public

Au cours des cinq dernières années, les dépenses affectées à l'enseignement ont plus que doublé, passant de 241 millions R. S. en 1963 à 528 millions R. S. en 1968. Durant la même période, le nombre des collèves a augmenté de 33 %, celui des élèves de 56 % et celui des enseignants de 37 % (1).

(1) Saudi Arabian Monetary Agency, Research Department, Annual Report 1386 - 87 (1967), août 1968, p. 41

Le système appliqué à l'éducation des garçons est quelque peu différent de celui qui est réservé aux filles. A ce propos, reconnaissons d'emblée qu'en Arabie Séoudite l'enseignement donné aux garçons est encore nettement plus important à l'heure actuelle.

D'une manière générale, l'enseignement des garçons est structuré de la manière suivante: les enfants fréquentent l'école primaire de 6 à 11 ans et l'école intermédiaire de 12 à 14 ans. A cet âge, les garçons se trouvent placés devant le choix entre l'école normale (3 ans), l'école professionnelle (3 ans), un enseignement technique, commercial ou agricole (4 ans) ou encore l'école secondaire (3 ans) laquelle leur ouvre les portes des universités et des instituts supérieurs.

Le gouvernement séoudite peut se vanter d'avoir réalisé de très grands progrès dans le domaine de l'enseignement à tous les échelons. En effet, alors que 95'393 élèves seulement fréquentaient l'école primaire en 1959 (1), leur nombre s'est élevé à 213'429 en 1967 (cf. Tableau XII), ce qui représente une augmentation de 124 %. Quant au deuxième cycle, le nombre des élèves s'établissait à 7'292 en 1959 (2); il a plus que sextuplé en huit ans pour atteindre 43'869 en 1967. Ce développement est en grande partie dû à la création de nombreuses écoles normales, afin de répondre et de remédier à la grande pénurie d'enseignants. Aujourd'hui encore, de très nombreux maîtres et professeurs doivent être appelés de l'étranger, principalement des autres pays arabes. Cette pénurie s'explique aisément par les trois facteurs suivants: premièrement, l'accroissement rapide des écoles primaires et surtout secondaires par rapport au nombre d'universitaires capables d'enseigner; deuxièmement, l'importante demande d'universitaires aptes à assumer les fonctions administratives dans les offices gouvernementaux; troisièmement, l'attrait marqué des métiers offrant une situation sociale et financière plus favorable.

En ce qui concerne les études supérieures, il convient avant tout de citer l'Université de Riyadh, fondée en 1957, qui compte quatre facultés, à savoir les lettres, les sciences économiques, les sciences exactes et la pharmacie. Notons que dans la faculté des lettres, non seulement la langue et la littérature arabes y sont enseignées, mais également le droit et la religion musulmane. Alors que les débuts

(1) Kingdom of Saudi Arabia, Ministry of Finance and National Economy, Central Department of Statistics, Statistical Yearbook, 1386 A. H. , 1966 A. D. , p. 44

(2) Ibid, p. 44

Tableau XII : L'enseignement public en Arabie Séoudite

	1964	1965	1966	1967
A. L'enseignement des garçons				
1. Les colléges				
Ecoles primaires	1'028	1'078	1'120	1'175
Deuxième cycle	139	150	229	246
Universités et instituts sup.	9	10	11	11
2. Les étudiants				
Ecoles primaires	157'272	175'166	193'883	213'429
Deuxième cycle	29'717	32'631	41'265	43'869
Universités et instituts sup.	2'531	2'800	3'194	3'305
3. Les enseignants				
Ecoles primaires	8'363	9'113	8'800	10'021
Deuxième cycle	2'322	2'464	2'369	2'718
Universités et instituts sup.	176	226	282	344
B. L'enseignement des filles				
Nombre d'écoles	136	155	186	233
Etudiantes dans les écoles prim.	31'984	40'896	50'870	67'903
Etudiantes dans les autres écoles	699	1'286	2'017	3'257
Enseignants	1'166	1'534	2'023	2'536

Source : Saudi Arabian Monetary Agency, Research Department, Annual Report
1386 - 87 (1967), août 1968, p. 42

de cette première université du royaume furent forcément modestes, puisque de 64 étudiants en 1959, elle en comptait déjà 1'265 en 1966 (1). Au cours de cette dernière année, l'importance relative des facultés quant au nombre des étudiants était de 44,2 % pour les lettres, 41,5 % pour les sciences économiques, 12,1 % pour les sciences exactes et 2,2 % pour la pharmacie (2). Quant à la proportion des filles, elle ne s'établissait en 1966 qu'à 9,1 % de l'ensemble des étudiants de l'université. Il est cependant certain que leur proportion s'accroîtra encore considérablement à l'avenir. Mentionnons que les professeurs, dont le nombre a passé au cours des années 1959 - 1966 de 17 à 118, sont pour plus des trois quarts de nationalités étrangères (3).

Au cours de la dernière décennie, dix autres collèges d'études supérieures ont été créés. Il convient de citer les plus importants à titre d'exemples.

Le meilleur et le plus connu des instituts de théologie est certainement celui de l'Université Islamique. Cette Université, fondée à Médine en 1960, jouit d'un grand rayonnement non seulement dans tous les pays musulmans, mais également dans le monde entier. C'est ainsi qu'en 1967, le nombre des étudiants qui en suivaient les cours s'élevait à 764, dont 118 seulement étaient des Séoudites, alors que les autres appartenaient à 60 nationalités différentes.

Au début de l'année 1965, le roi Fayçal a inauguré un important collège à Dhahran, destiné à procurer aux universitaires une spécialisation très poussée dans le domaine des ressources pétrolières et minérales. La formation que dispense cet institut est aussi bien de nature pratique qu'académique; elle vise tout particulièrement à fournir aux industries du royaume les cadres nécessaires à leur développement. Le corps enseignant est très largement international, tout comme d'ailleurs les étudiants, bien que dans une moindre mesure.

L'institut des études polytechniques, fondé à Riyadh en 1964, procure aux futurs ingénieurs une formation plus vaste encore. Une large part des cours est en effet consacrée à l'instruction générale. Il est incontestable que cet institut, dont le

(1) Kingdom of Saudi Arabia, Ministry of Finance and National Economy, Central Department of Statistics, Statistical Yearbook, 1386 A. H. , 1966 A. D. , p. 44

(2) Ibid. , p. 64

(3) Ibid. , p. 64

niveau est particulièrement élevé, aura un rôle toujours plus important à jouer dans l'économie séoudite, car celle-ci sera encore contrainte à se diversifier très largement au cours de ces prochaines années.

Par ailleurs, l'Arabie Séoudite possède cinq centres de formation professionnelle, donnant aux ouvriers la faculté de se perfectionner grâce à l'aide d'experts de diverses nationalités, dont plusieurs sont envoyés sur place par l'Organisation Internationale du Travail. Ces centres, créés dans les grandes villes du royaume, sont d'une importance primordiale, car si la main-d'oeuvre se recrute en abondance, le nombre des ouvriers qualifiés est encore très limité. Jusqu'en octobre 1967, 295 élèves ont accompli leur stage avec succès dans ces centres. Mais, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, l'évolution s'avère être très rapide. En effet, à cette même époque, 555 ouvriers suivaient les cours de spécialisation et on estime à 700 la capacité totale de tous ces centres de formation professionnelle (1).

En outre, un centre de formation bancaire a également été créé récemment; des cours aussi bien théoriques que pratiques y sont dispensés. Quelques uns des candidats les plus capables sont envoyés en stage à l'étranger pour y poursuivre des études plus poussées dans le domaine bancaire.

L'Etat s'efforce depuis quelques années d'accorder à la jeune fille également la possibilité d'acquérir les connaissances nécessaires qui lui permettront de remplir un rôle plus approprié à sa nature, aussi bien au sein de sa famille que dans la société. Le gouvernement séoudite aborda en 1960 le problème de l'enseignement donné aux filles, lorsqu'il accorda 2 millions R. S. destinés à l'élaboration des premières bases d'une organisation scolaire adéquate. En 1961, déjà 5'200 jeunes filles étaient inscrites dans les nouvelles écoles publiques et l'innovation reçut de la part de la population un accueil si chaleureux que la participation décupla en 5 ans pour atteindre 52'887 élèves en 1966 et 71'160 l'année suivante (cf. Tableau XII). Au cours de l'année 1967, le nombre des écoles pour les filles augmenta de 25 %, celui des écolières dans les écoles primaires de plus de 33 % et la fréquentation dans les autres collèges de 60 % par rapport à l'année précédente.

L'enseignement public est entièrement gratuit à tous les niveaux, aussi bien pour les garçons que pour les filles, de même que les études universitaires. Quant aux écoles

(1) Saudi Arabian Monetary Agency, Research Department, Annual Report 1386 - 87 (1967), août 1968, p. 40

privées, elles bénéficient d'une subvention s'élevant à 30 % des frais d'étude de chaque élève. Afin d'encourager les études des enfants doués mais provenant d'un milieu modeste et de les aider à suivre les cours qu'ils désirent, le gouvernement compense leur manque à gagner en leur accordant des bourses mensuelles. Par ailleurs, l'Etat séoudite offre chaque année à un certain nombre d'étudiants particulièrement capables la possibilité de se perfectionner dans des universités étrangères, en leur payant largement les frais d'étude, de voyage et de séjour. Au cours de ces dernières années, environ 1'500 Séoudites étudiaient à l'étranger; la majorité se rend aux Etats-Unis, en République Arabe Unie et en Allemagne. Les domaines de spécialisation les plus importants sont la médecine, les études polytechniques et les sciences.

L'enseignement donné aux adultes a connu une vive expansion de 1961 à 1965. Cependant, le nombre des élèves s'est stabilisé par la suite et a même légèrement diminué. La raison provient de ce que le gouvernement s'est rapidement rendu compte des limites d'un tel enseignement. Il préfère développer d'abord et autant que possible l'éducation des enfants, sur lesquels repose l'avenir de la nation.

2. La santé

Depuis plusieurs années déjà, le gouvernement d'Arabie Séoudite s'est rendu à l'évidence qu'un contrôle de la santé publique et la mise en place de moyens tendant à améliorer l'alimentation et l'hygiène ont une grande et bienfaisante influence sur tout le peuple, tant sur le plan physique que moral. C'est ainsi que depuis la création du Ministère de la santé en 1954, les services médicaux sont entièrement gratuits pour l'ensemble de la population. Des hôpitaux, dispensaires et autres centres sanitaires ont été construits en grand nombre sur tout le territoire du royaume. Même des unités médicales errantes ont été aménagées et donnent aux populations nomades la possibilité de bénéficier également de soins et de conseils.

Bien que les indications du Tableau XIII semblent donner des résultats encore fort modestes, d'importants progrès ont néanmoins été réalisés. En effet, de 1959/60 à 1967/68, le nombre de lits dans les hôpitaux a passé de 3'400 à près de 6'000, celui des dispensaires de 48 à 205 et celui des centres sanitaires de 64 à 303 (1).

(1) Saudi Arabian Monetary Agency, Research Department, Annual Report 1386 - 87 (1967), août 1968, p. 44

Tableau XIII : Les services sanitaires en Arabie Séoudite

	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68
Hôpitaux	67	80	80	80
Lits d'hôpitaux	5'552	5'952	5'952	5'952
Dispensaires	157	196	205	205
Centres sanitaires	239	303	303	303
Médecins	510	525	640	663
Infirmiers	540	820	986	1'153
Infirmières et sage-femmes	447	509	628	637
Pharmaciens	179	353	370	374

Source : Saudi Arabian Monetary Agency, Research Department, Annual Report 1386 - 87 (1967), août 1968, p. 44

Au cours de ces dernières années, l'accent a été principalement mis sur la prévention des maladies et sur la lutte contre les affections épidémiques.

Une réalisation qui mérite d'être mentionnée est celle de l'hôpital de Jeddah qui a été inauguré en mars 1968 et qui comprend 300 lits; le coût de la construction et de l'équipement est estimé à environ 2 millions R. S.

Du fait de l'abondance du capital disponible, d'une part, et de la pénurie de personnel qualifié, d'autre part, le gouvernement a décidé de faire construire à Riyadh le premier hôpital au monde dont la majeure partie des services seront entièrement automatisés. Les travaux de construction débiteront en 1971 et leur coût, estimé à environ 60 millions R. S. , sera entièrement supporté par la fortune personnelle du roi Fayçal. L'avantage de cet hôpital moderne consistera en l'énorme économie de personnel. En effet, toutes les tâches secondaires pourront être confiées à des employés peu qualifiés.

3. Les voies de communication

Un des volets les plus importants de la politique actuelle du développement de l'Arabie Séoudite consiste en l'amélioration rapide des voies de communication, tout particulièrement celles du réseau routier. L'absence de moyens de transport modernes constitue en effet une grave entrave à la croissance économique de nombreuses régions. C'est la raison pour laquelle l'affectation des revenus d'Etat à l'extension des voies de communication reliant les marchés locaux entre eux, d'une part, et aux marchés étrangers, d'autre part, a connu de sensibles augmentations au cours de ces dernières années. Cette affectation s'élève à 17,4 % de l'ensemble des dépenses budgétaires en 1968/69. Il s'agit cependant de se rendre compte qu'en raison de la vaste superficie du pays, de sa topographie et de son climat, de très grands efforts et des capitaux énormes sont nécessaires pour mener à chef la réalisation d'un réseau moderne de communications. C'est pourquoi, malgré la grande activité et les efforts déployés depuis plusieurs années, ce réseau est loin d'être achevé; d'importants progrès devront encore être réalisés. Il est en revanche certain que l'Arabie Séoudite, comparée aux autres pays de conditions semblables, est à l'avant-garde dans ce domaine.

Depuis au moins trois décennies, l'automobile a supplanté le chameau en tant que principal moyen de transport. Aussi, les routes ont-elles déjà largement remplacé les anciennes pistes. Actuellement, l'Arabie Séoudite dispose d'un important réseau routier reliant entre eux presque tous les points essentiels du royaume. En 1967, 1'135 kilomètres de routes ont été construites portant ainsi l'ensemble du réseau à 5'179 kilomètres (1). Il ne nous appartient pas de traiter dans le détail l'ensemble du réseau routier de l'Arabie Séoudite; c'est la raison pour laquelle nous ne citerons que quelques exemples caractéristiques.

La construction d'une route de 13 mètres de largeur reliant Jeddah à Médine a commencé au début de l'année 1967. Une ancienne voie existait déjà entre ces deux villes distantes de 425 kilomètres, mais elle n'était plus en mesure de satisfaire aux exigences d'une circulation très intense. La nouvelle route n'empruntera l'ancien tracé que sur 40 % de sa longueur. Les difficultés à surmonter sont innombrables,

(1) Saudi Arabian Monetary Agency, Research Department, Annual Report 1386 - 87 (1967), août 1968, p. 4

car la route traverse la haute chaîne du Hedjaz. Plus d'un million de tonnes de rocher est à extraire et à évacuer et de nombreux ponts et canalisations devront être construits, de manière à protéger cette voie contre les dangers d'inondation lors des fréquentes et abondantes aversees.

La plus grande réalisation dans ce domaine est sans doute la route trans-arabique. Au tronçon de Riyadh à Khurais, construit il y a quelques années, est venu s'ajouter au début de l'année 1968 la voie reliant Riyadh à Taïf. Il est ainsi possible de parcourir en voiture les 1'550 kilomètres séparant le Golfe Arabique de la Mer Rouge.

Par ailleurs, une voie ferrée reliant Damas à Médine a été construite au début de notre siècle. En raison des innombrables sabotages perpétrés par les troupes de T. E. Lawrence et du chérif Hussein qui, probablement, exagérèrent l'importance stratégique de la ligne, l'exploitation du chemin de fer du Hedjaz dut être abandonnée en 1924. Etant donné que les tronçons syriens et jordaniens sont à nouveau utilisés, la reconstruction de la section séoudite, longue de 567 kilomètres a été décidée. L'utilité de cette voie aura pour premier but de faciliter aux pèlerins l'accès aux Lieux Saints. Il est toutefois évident qu'elle élargira considérablement les marchés et favorisera les échanges avec la Jordanie et la Syrie.

La construction du chemin de fer gouvernemental a été achevée en 1951. Celui-ci relie quotidiennement Dammam à Riyadh sur une distance de 575 kilomètres en passant par Dhahran, Abqaiq, Hofouf, Haradh et al-Kharj. Au port de Dammam, la voie ferrée a été posée sur une digue s'avancant sur plus de 11 kilomètres dans la mer, afin de faciliter le chargement et le déchargement des bateaux à fort tirant d'eau. Le chemin de fer gouvernemental, entièrement construit par l'Aramco, a coûté environ 70 millions de dollars, ce qui est une somme relativement modeste. D'autre part, cette compagnie a accordé au gouvernement des facilités de paiement très appréciées, compte tenu du fait que la situation financière du royaume était des plus précaires à cette époque. En effet, l'Arabie Séoudite paya les frais de construction jusqu'en 1960, sans qu'un intérêt ne fut exigé d'elle. C'est en 1953 que l'Aramco cèda officiellement la direction du chemin de fer au gouvernement. Notons encore que durant l'exercice 1965/66, cette voie ferrée a transporté 63'000 passagers et 77 millions de tonnes de marchandises (1).

(1) OSEC, Länderdokumentation, Saudi Arabien, décembre 1966, p. 2

Bien que la rentabilité d'un chemin de fer dans un pays tel que l'Arabie Séoudite soit douteuse, il est probable que cette voie soit encore complétée jusqu'à Médine ou même jusqu'à Jeddah, afin de la relier au chemin de fer du Hedjaz.

Le transport aérien est certainement plus favorable dans ce pays où les distances sont tellement grandes. Aussi, le royaume d'Arabie Séoudite a-t-il développé une des lignes d'aviation commerciale les plus importantes du Moyen-Orient. Ce moyen de déplacement est devenu très courant, aussi bien sur le plan domestique qu'international. L'Arabie Séoudite possède deux aéroports internationaux, Jeddah et Dhahran, trois de première classe, Médine, Taïf et Riyadh et environ 25 autres de moindre importance. La Saudi Arabian Airways exerce son activité en étroite collaboration avec la compagnie américaine Trans World Airlines (TWA), laquelle s'est engagée à former les Séoudites pour leur permettre de remplacer graduellement le personnel étranger. Actuellement, la flotte aérienne est composée d'une quarantaine d'avions, dont la plupart sont de construction très récente.

La navigation marchande dans le Golfe Arabique et la Mer Rouge est très importante. Deux ports sont en mesure de recevoir les plus grands navires dans le Golfe Arabique. Le premier, Dammam, est dirigé par la compagnie de chemin de fer gouvernemental; la majeure partie des biens à destination de la province orientale est importée par ce port maritime. Le second est celui de Ras Tanoura, par lequel l'Aramco exporte une grande partie de son pétrole. Quant à la Mer Rouge, son principal port est celui de Jeddah, par lequel arrivent chaque année de nombreux pèlerins. Par ailleurs, la construction et l'amélioration de nombreux ports sont actuellement soit à l'étude, soit en cours de travaux; citons à titre d'exemples, ceux de Qatif, de Jubail, de al-Wajh, de al-Khobar et de Yanbo.

De grands progrès ont été réalisés dans le domaine des liaisons téléphoniques automatiques. A cet effet, d'importants centraux ont été construits à Riyadh, Taïf, La Mecque, al-Khobar et Dammam. Le 23 novembre 1967, un accord a été signé avec l'entreprise française Gressel portant sur l'aménagement d'un câble de communication, reliant les villes de Jeddah, Médine et Yanbo. Ce câble, d'une capacité de 132 canaux, sera particulièrement utile pour les communications des pèlerins.

Le Ministère français des postes et télégraphes a étudié la possibilité de développer un réseau de télécommunications à longues distances entre les villes de Jeddah, La Mecque, Taïf, Riyadh, Dammam, ainsi qu'avec le Koweït. De plus, ce même ministère se chargera probablement dans un proche avenir d'installer une station terrestre de communications télégraphiques et téléphoniques par satellites.

4. Les ressources hydriques

Au royaume d'Arabie Séoudite, l'agriculture ne pourra jamais constituer le secteur de lancement de la croissance économique. En effet, les conditions naturelles ne conduisent qu'à des résultats médiocres, en dépit de toutes les améliorations qui pourraient encore être apportées aux méthodes actuelles. En outre, l'idée que l'agriculture doit financer dans une large mesure le développement industriel n'est pas défendable dans un pays qui dispose de gigantesques richesses sous-terraines. La loi des coûts comparatifs démontre avec netteté qu'il vaut mieux délaisser la production agricole, se livrer à des activités industrielles et avoir recours à l'importation pour se procurer les biens alimentaires nécessaires.

Dans ces conditions, le secteur agricole doit-il rester étranger au développement du pays ? Certainement pas, car l'indifférence de ce secteur affecterait lourdement le déroulement harmonieux de la croissance économique. En effet, l'agriculture joue un rôle inéluctablement important dans le développement industriel. Elle fournit les produits primaires à la transformation industrielle et collabore avec l'industrie en lui assurant des débouchés; les deux secteurs se trouvent ainsi placés dans une situation d'interdépendance. Mais, en l'état actuel des choses, le grave problème qui résulte du manque à gagner toujours plus évident des nomades et qui pousse ces derniers à se sédentariser à un rythme élevé, revêt une importance capitale. Le nombre de citoyens s'accroît à un point tel que, même selon les perspectives les plus optimistes, le développement industriel ne pourra fournir avant longtemps un emploi à tous les nouveaux arrivés. Il ne s'agit donc pas, à l'instar d'une partie des pays du Tiers-Monde de rationaliser l'agriculture afin de libérer de la main-d'oeuvre pour l'industrie, mais, au contraire, de favoriser la fixation progressive des nomades en dehors des villes et de leur accorder la possibilité d'exercer une activité agricole relativement satisfaisante. La solution de ce problème est urgente, car le danger de déséquilibres sociaux est évident.

Un des éléments essentiels de la politique économique actuelle du royaume consiste donc à prospecter et à exploiter les ressources hydriques, afin d'éliminer dans la mesure du possible l'obstacle principal au développement agricole que constitue la rareté de l'eau. Au budget de 1968/69, presque 9 % de l'ensemble des dépenses budgétées sont consacrés à l'agriculture et la prospection des ressources hydriques (1).

(1) Saudi Arabian Monetary Agency, Research Department, Statistical Summary, September-October 1968, pp. 5, 34 et 35
Saudi Arabian Monetary Agency, Research Department, Annual Report 1386 - 87 (1967), août 1968, p. 7

Il convient toutefois de préciser que la pénurie est en réalité moins grave que l'excès d'eau, car il est souvent possible d'y remédier. En effet, si l'on peut irriguer au moment voulu et en quantité suffisante, on obtient une culture de très bon rendement. La forte insolation ainsi que l'utilisation des terres restées en friche depuis des siècles permettent d'atteindre une productivité agricole assez élevée, à condition évidemment de disposer de possibilités d'irrigation.

Depuis plusieurs décennies, les Séoudites ont découvert que leur pays recouvre une immense nappe d'eau souterraine. Toutefois, cette réserve livre une eau qui non seulement n'est pas toujours adéquate à l'irrigation des terres, mais qui se situe souvent à plusieurs milliers de mètres de profondeur. Par ailleurs, il est probable qu'il s'agisse d'une eau fossile accumulée au cours des périodes humides de la préhistoire et dont le renouvellement régulier est problématique; l'utilisation trop importante de cette réserve se ferait donc inévitablement au détriment de l'avenir.

Le Ministère de l'agriculture, conscient de ces difficultés naturelles, a dressé un plan détaillé de l'évaluation et de l'exploration des ressources hydriques du royaume. Dans cette tâche difficile, il est secondé par des experts étrangers depuis plusieurs années déjà. C'est ainsi que la première mission agricole américaine fut envoyée en Arabie Séoudite en 1942. Actuellement, le ministère dispose de spécialistes internationaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), chargés de superviser les recherches que font les entreprises étrangères engagées dans les différentes régions du royaume et d'examiner leur rapports (1). Heureusement que l'exploitation pétrolière, qui détermine en grande partie les modifications de la structure sociale du pays, offre également les moyens financiers nécessaires à remédier aux inconvénients provoqués par ces changements.

Déjà de nombreux puits ont été forés; des barrages et des canaux ont été construits afin d'accumuler l'eau des crues soudaines des wadis et d'accroître ainsi les superficies irriguées. En raison de la sécheresse générale du climat, les effets de ces améliorations sont cependant très limités. Le Ministère de l'agriculture s'est dès lors tourné vers une autre possibilité, pleine de promesses celle-ci: le dessalement de l'eau de mer.

(1) cf. A. L. Mathieu et S. T. Farouky, Technical Education in Agriculture in Saudi Arabia, FAO

B. W. Allred, Range Management Training Handbook for Saudi Arabia, FAO
FAO, Report on the Food and Agriculture Organization, National Farm
Broadcasting Seminar

Grâce à l'abondance des revenus d'Etat, les usines de dessalement de l'eau de mer sont construites à un rythme rapide, et cela malgré la teneur élevée des eaux du Golfe Arabique et de la Mer Rouge en matières minérales qui entraînent des dépôts de sel importants dans les installations. Après l'aménagement de deux groupes de dessalement d'une capacité de 50'000 gallons d'eau par jour à Dhahran, une troisième usine a été inaugurée le 30 octobre 1968 à al-Wajd; cette usine est en mesure de dessaler 60'000 gallons d'eau de mer par jour, mais cette capacité pourra être largement augmentée à l'avenir. Un projet similaire sera réalisé et fonctionnera bientôt à Dhiba (1). Un accord a été signé le 19 février 1968 avec l'entreprise italienne Italconsult en vue d'élaborer toutes les études nécessaires à la construction d'une autre usine de dessalement d'une capacité de 7,5 millions de gallons par année; cette entreprise sera édifée à al-Khobar (2). Il est bien évident que ces installations ne seront pas destinées uniquement à approvisionner l'agriculture et à satisfaire les besoins des villes en eau potable; elles constituent en effet la condition même d'un programme de développement industriel. Il suffit de rappeler que la fabrication d'une tonne de ciment, par exemple, exige 3'500 litres d'eau et la production d'une tonne d'acier plus de 20'000 litres.

Pour transformer un désert en une terre fertile, il ne suffit pas seulement de disposer de beaucoup d'eau, mais il s'agit également de donner aux cultivateurs une bonne formation professionnelle; c'est le problème de la diffusion des connaissances qu'on appelle communément aujourd'hui la vulgarisation. Il est important, en outre, de développer la recherche agronomique devant conduire à l'adoption de nouvelles techniques agricoles adaptées spécifiquement aux conditions naturelles de l'Arabie Séoudite. Les fermes de démonstration et d'expérimentation jouent un rôle particulièrement important dans cette recherche, car elles donnent la possibilité d'y mettre parfaitement au point des méthodes nouvelles. On évitera ainsi, de surcroît, de donner aux paysans intéressés le sentiment que les experts font de l'expérimentation à leurs dépens. Les fermes pilotes qui existent déjà en grand nombre en Arabie Séoudite permettent en outre de vérifier l'efficacité des techniques préconisées par les instituts de recherche et de vulgarisation. La première ferme

(1) Saudi Arabian Monetary Agency, Research Department, Statistical Summary, December 1968 - January 1969, p. 8

(2) Saudi Arabian Monetary Agency, Research Department, Annual Report 1386 - 87 (1967), août 1968, p. 35

de ce genre fut créée à al-Kharj en 1944; cette exploitation qui couvre actuellement environ 3'000 ares, produit principalement des dattes, du blé, de l'orge et des melons. En ce qui concerne la dernière ferme pilote en date, sa construction a été décidée le 7 novembre 1968. Elle sera réalisée grâce à l'étroite collaboration et la participation financière de la FAO; cette importante réalisation se situera dans la région du wadi Jaizan.

Le Conseil des Ministres a pris, le 2 décembre 1968, une très heureuse décision visant à distribuer gratuitement des terrains en friche d'une superficie de 5 à 10 hectares. Selon les directives publiées, la priorité sera accordée aux habitants de la région directement concernée, aux personnes les mieux qualifiées et à celles qui n'ont jamais encore été propriétaires de terres. Cette mesure a un caractère indiscutablement social et vise à une meilleure répartition des revenus, car, il faut bien admettre qu'économiquement parlant, un tel morcellement des terres agricoles ne peut être rentable. Il serait cependant possible de rendre ce régime plus efficace à l'avenir en créant des sociétés coopératives qui centraliseraient non seulement les ventes des produits agricoles afin de réduire les dépenses inhérentes à la recherche des débouchés, mais favoriseraient également l'achat en commun de l'équipement nécessaire.

L'investissement privé agricole, bien qu'encore très modeste en termes absolus, s'accroît rapidement. L'importation de machines s'est élevée à 17 millions R. S. en 1966/67, soit 70 % de plus qu'au cours de l'année précédente. Les prêts accordés par la Banque de l'agriculture, en 1967, se sont accrus d'un bon tiers par rapport à 1966 et s'élevaient à 13,3 millions R. S. (1). La grande majorité de ces prêts est consacrée à l'achat d'appareils destinés à l'irrigation.

B. Les industries d'importation enclavées

L'industrie pétrolière n'est autre qu'une entreprise d'exportation enclavée, ainsi que nous le verrons dans le chapitre suivant. Elle ne suscite, pour cette raison, que

(1) Saudi Arabian Monetary Agency, Research Department, Statistical Summary, December 1968 - January 1969, p. 8

Saudi Arabian Monetary Agency, Research Department, Annual Report 1386-87 (1967), août 1968, pp. 3 et 4

fort peu d'effets expansionnistes. En revanche, l'industrie pétrolière finance des projets de développement, principalement sur le plan de l'infrastructure, qui, à leur tour, peuvent engendrer des effets très favorables sur l'ensemble de l'économie. Il semble cependant que les conditions de natures financière et économique actuelles devraient permettre à l'Arabie Séoudite de compléter dans une plus large mesure que jusqu'ici le faible degré des effets de liaison de l'activité pétrolière (cf. Chapitre VII, Section C) en encourageant la création d'industries d'importation enclavées. Les importations pourraient, en effet, jouer le rôle de catalyseur et permettraient d'exploiter pleinement les ressources existantes.

Dans les conditions économiques actuelles, l'Arabie Séoudite se voit contrainte d'axer son effort de développement principalement sur les entreprises qui vendent leur production au dernier consommateur, le marché des biens intermédiaires étant encore très faible. Il serait alors souhaitable et matériellement tout à fait possible de mettre le poids de l'industrialisation sur la création d'industries de transformation à divers degrés et, à partir des produits industriels semi-fabriqués importés de l'étranger, les terminer pour les vendre finalement à la population locale. L'activité de ces entreprises consisterait donc à ajouter une certaine valeur aux produits importés et à les vendre à la consommation finale. Dans peu de pays au monde, cette méthode ne pourrait être appliquée aussi bien qu'en Arabie Séoudite. De telles entreprises trouveraient certainement un accueil plus favorable auprès de l'épargne privée que ce n'est le cas pour les industries qui, elles, requièrent immédiatement la mobilisation de grandes ressources financières. Ces entreprises de transformation auraient en outre l'avantage de supprimer une partie des risques puisqu'elles ne dépendraient plus directement de la production locale. En effet, les achats faits aux secteurs économiques indigènes seraient remplacés, dans cette première phase, par des importations. Par ailleurs, le débouché serait sûr. Cependant, la création d'industries d'importation enclavées comporterait tout de même une certaine fragilité; c'est pourquoi la planification devrait être conçue de manière à offrir à ces entrepreneurs toute la protection qu'ils nécessiteraient, notamment en restreignant les autres importations de manière à canaliser la demande d'importation vers les produits qu'il est souhaitable de fabriquer dans les pays même. Il s'agirait également de concéder à ces nouvelles industries un certain nombre d'avantages, notamment par un allègement des impôts et tarifs douaniers. Il est même concevable que le gouvernement intervienne directement pour favoriser leur création et leur développement.

Bien entendu, l'établissement de ces entreprises ne constituerait pas le but final de l'industrialisation, mais au contraire le moyen de l'atteindre, en mettant à

contribution dans les meilleures conditions possibles les avantages actuels de l'économie séoudite. En effet, alors que l'industrie pétrolière, axée sur l'exportation, ne peut pratiquement sortir de son enclave, l'influence des entreprises d'importation enclavées serait presque illimitée; elles développeraient des efforts considérables pour produire localement les "entrées" qui leur seraient nécessaires et donneraient ainsi naissance à des effets de liaison en amont d'une portée extraordinaire (cf. Chapitre VII, Section C). Le processus de développement passant de la phase des "touches finales" à la production indigène des produits intermédiaires et finalement à celle des matières industrielles de base serait, dans les conditions spécifiques de l'économie séoudite, un stimulant particulièrement puissant. Par ailleurs, les effets de liaison en amont ne s'effectueraient pas seulement à partir de l'activité secondaire vers la production primaire, mais s'étendraient également au secteur tertiaire.

Le but auquel tend la création des industries d'importation enclavées consisterait donc à développer un marché suffisamment large pour que les produits importés puissent être graduellement remplacés par ceux de la production intérieure. C'est la raison pour laquelle il ne suffirait pas de créer une entreprise importante, mais cette première phase devrait être développée sur une base d'une certaine envergure comprenant plusieurs industries pour que la demande combinée justifie pleinement le remplacement des importations.

Bien qu'il soit probable que cette deuxième phase puisse se réaliser relativement facilement à partir du moment où la demande des industries enclavées devient suffisante, il est tout de même possible qu'il se justifie de maximiser l'effet de liaison en amont en modifiant les tarifs douaniers et les impôts, d'une part, et en accordant des subventions, d'autre part. Une telle politique faciliterait indiscutablement les décisions d'investissement et se révélerait même indispensable dans le cas où l'industriel qui termine les produits importés refuserait d'acheter ces produits sur place. Les expériences faites par les pays qui ont adopté ce processus de développement par l'intermédiaire des importations, ont en effet révélé que les industries enclavées s'opposent souvent vivement à l'application de la deuxième phase. Différentes raisons expliquent cette attitude. Premièrement, la fabrication locale n'atteint souvent pas la qualité des produits importés, particulièrement au début du développement économique; deuxièmement, le fait de devoir dépendre d'un seul fabricant indigène plutôt que de pouvoir s'approvisionner au choix dans tous les pays du monde peut comporter certains risques; troisièmement, dès qu'un grand nombre d'industries se sont établies, la concurrence intérieure se fait inévitablement plus active.

Nous voyons ainsi que, si les importations facilitent indiscutablement la production locale, elles créent du même coup de nombreux courants d'intérêts dont la tendance est de faire durer ce commerce rentable le plus longtemps possible. Non seulement la population s'habitue vite aux produits entièrement ou partiellement d'origine étrangère et en vient parfois à les préférer aux biens locaux, mais les pays exportateurs peuvent exercer des pressions, aussi bien d'ordre politique qu'économique, pour maintenir le flux de leurs ventes à l'étranger.

La première phase de ce processus d'industrialisation est ainsi assez facile à atteindre, mais, à son tour, elle risque de freiner son développement en rendant les phases suivantes plus difficiles à franchir. Dans le cas d'une détérioration importante de la balance des paiements, les importations devraient forcément être réduites substantiellement et être remplacées en grande partie par la production locale. Toutefois, en raison de l'augmentation régulière des ressources financières et du degré élevé des possibilités d'exportation du pétrole, cette situation ne se présentera probablement pas en Arabie Séoudite avant de nombreuses années. Compte tenu du fait que les réserves en devises seront pour longtemps encore suffisantes, les autorités se verraient sans doute obligées d'intervenir dans le domaine des échanges avec l'étranger, sinon la première phase s'affirmerait toujours davantage et la production indigène ne pourrait que difficilement démarrer. Mais dès lors que certaines importations pourraient être limitées par une décision gouvernementale, les consommateurs et industriels ressentiraient comme une privation l'absence ou le prix élevé des produits qui, auparavant, étaient achetés à l'étranger. Les entrepreneurs seraient alors tentés de tirer profit du marché local ainsi créé par les restrictions des importations. Il serait donc souhaitable que l'Etat accorde son appui aux citoyens en mesure d'investir des capitaux dans les industries les plus importantes et qu'il limite, le cas échéant, certaines importations en période de prospérité afin de pouvoir disposer des moyens financiers nécessaires à équilibrer judicieusement la situation.

Tout en demeurant du domaine du secteur privé, l'industrialisation, envisagée sous cette forme et spécifiquement adaptée à l'Arabie Séoudite, conformément à ses aspirations économiques et financières, devrait rencontrer toute la compréhension des pouvoirs publics et obtenir le soutien total de la part de l'Etat. Seule une planification judicieuse pourra soutenir efficacement l'économie qui, dans un premier temps, devrait être axée principalement sur la transformation de produits importés, afin qu'elle ne sombre pas dans un état statique et qu'elle cesse de n'être viable que

grâce aux revenus pétroliers. Il s'agirait donc avant toute chose de faire jouer au maximum les effets de liaison en amont et d'orienter graduellement la demande vers l'économie nationale pour que le développement industriel additionnel s'en trouve facilité (1).

(1) cf. A. O. Hirschmann, *Stratégie du développement économique*, pp. 128 - 154 et 190 - 200

R. F. Mikesell, *Promoting United States Investment Abroad*, National Planning Association, chapitre III

CHAPITRE VII

LES EFFETS DE COMPLEMENTARITE

A. L'évolution de l'économie séoudite

L'économie de l'Arabie Séoudite est aujourd'hui encore marquée par son caractère artisanal. Malgré l'introduction de l'industrie pétrolière, l'artisanat résiste en effet étonnamment bien à l'évolution économique. La raison est due au fait que l'industrialisation s'est principalement manifestée dans des entreprises qui ne fabriquent que des biens pratiquement inconnus auparavant et qui n'entrent ainsi pas en véritable concurrence avec les activités traditionnelles. Par ailleurs, l'artisanat jouit de l'avantage de n'exiger que de faibles investissements et de pouvoir disposer d'une abondante main-d'oeuvre, peu qualifiée il est vrai, mais extrêmement peu coûteuse. En revanche, l'industrie moderne doit recourir à des travailleurs hautement qualifiés et spécialisés qui sont encore très rares et qui, de ce fait, peuvent exiger des salaires très élevés. La plupart des entreprises industrielles, mêmes celles dont le capital est entièrement d'origine séoudite, se trouvent dans l'obligation d'engager des techniciens étrangers dont la rémunération est hors de proportion avec le niveau général des salaires. Ces inconvénients se traduisent pour l'industrie moderne par un accroissement considérable des coûts de production et, par voie de conséquence, par une faible productivité.

Les activités artisanales prennent encore une importante place dans l'économie séoudite. La pêche et la construction de barques occupent une grande partie des populations côtières. La fabrication artisanale de parpaings a même profité dans une certaine mesure de l'essor de l'industrie du bâtiment. Par ailleurs, il faut mentionner le tannage sommaire de cuirs, la joaillerie, la confection de robes et de couvre-chefs traditionnels, la fabrication des jarres poreuses qui sont généralement utilisées pour conserver la fraîcheur de l'eau, ainsi que l'extraction du sel. Cependant, il est bien évident que toutes ces activités traditionnelles n'ont de portée que sur le plan local.

L'industrialisation n'en est de toute manière qu'à ses débuts, puisque même l'introduction de l'industrie pétrolière ne date en réalité que depuis fort peu de temps. Jusqu'en 1954, cinq entreprises industrielles seulement étaient établies

en Arabie Séoudite, dont une avait eu en partie recours à des capitaux étrangers. L'ensemble de l'investissement de ces cinq sociétés ne s'élevait à cette date qu'à 42 millions R. S. Cependant, le vif désir de réaliser un progrès économique se fit rapidement sentir et dix ans plus tard, le nombre des industries non-pétrolières s'établissait à 67, dont 40 avaient été partiellement constituées grâce à des fonds étrangers; le capital investi s'élevait alors à 211 millions R. S. (1).

En dehors du secteur de la production pétrolière, les principales industries séoudites actuellement en activité ou en voie de construction sont trois cimenteries, une plâtrerie, deux fabriques de détergents, une tannerie, une fabrique d'articles en cuir, deux ateliers de traitement et d'emballage de dattes, cinq usines de produits laitiers, une usine de conserves de crevettes et de poissons, une fabrique de pâtes alimentaires, cinq usines de matières plastiques, deux usines d'oxygène, d'acétylène et de gaz carbonique, ainsi que plusieurs fabriques d'articles en bois et en papier (2). Notons encore qu'au cours des années 1960 à 1965, le taux annuel de la croissance économique a oscillé entre 4,75 et 6,88 % du revenu national (3), ce dernier étant estimé à 6'845 millions R. S. à la fin de l'exercice 1965/66 (4).

La croissance est toutefois encore fortement freinée, non seulement parce que les ressources minérales autres que le pétrole sont pratiquement inexistantes dans le sous-sol séoudite, mais en raison de l'insuffisance de l'infrastructure économique et sociale. En effet, malgré l'utilisation massive des revenus pétroliers, les difficultés inhérentes à la vaste étendue de l'Arabie Séoudite - environ les deux tiers de la superficie de l'Europe occidentale - se feront probablement toujours sentir. Des efforts considérables ont déjà été faits pour améliorer les structures économiques et sociales, afin de permettre l'application efficace des méthodes scientifiques et des techniques modernes et d'accélérer de la sorte le rythme de la croissance économique. Il n'en reste pas moins que l'économie séoudite est encore très largement tributaire de la production pétrolière. Les industries d'autres secteurs ne jouent encore qu'un rôle fort modeste et ne peuvent accroître le revenu national que dans une très faible mesure. Selon un rapport établi par une société étrangère

(1) United Nations, Industrial Development in the Arab Countries, p. 112

(2) Nations Unies, Rapport du colloque sur le développement industriel dans les pays arabes, p. 45

(3) United Nations, op. cit., p. 112

(4) OSEC, Länderdokumentation, Saudi Arabien, décembre 1966, p. 21

à la demande du gouvernement (1), l'ensemble de l'activité industrielle du royaume ne relevant pas du domaine du pétrole n'employait en 1961 que 6'600 travailleurs séoudites. Bien que cet effectif soit actuellement largement supérieur, il est cependant certain que l'industrialisation se trouve placée en présence de difficultés considérables.

Malgré le taux moyen de croissance relativement élevé de ces dernières années, le niveau du développement économique est encore faible. Un long chemin reste à parcourir avant que les entreprises industrielles ne puissent s'implanter sur une plus large échelle. De nombreuses difficultés devront encore être surmontées. C'est la raison pour laquelle nous nous proposons d'étudier au cours de ce chapitre les effets économiques que l'industrie pétrolière peut exercer sur l'ensemble de l'économie séoudite, ainsi que les possibilités de maximiser ces effets. Ces considérations revêtent une importance toute particulière si, pour réaliser une croissance aussi rapide que possible de l'ensemble de l'économie du pays, le gouvernement veut tirer profit non seulement de l'apport financier des compagnies, mais également et surtout de l'existence même de l'industrie pétrolière sur le territoire de l'Arabie Séoudite.

B. Les investissements effectués par les compagnies pétrolières

Tout investissement a pour conséquence un effet contagieux que l'on peut appeler effet de complémentarité. Les investissements jouent simultanément plusieurs rôles. Celui qui consiste à accroître le revenu est bien connu. Mais ils ont également une autre incidence qui est même plus importante, à savoir l'entraînement d'un investissement additionnel. C'est la raison pour laquelle il convient d'évaluer l'importance des investissements que l'industrie pétrolière a effectués en Arabie Séoudite et de déterminer s'ils sont en mesure de tracer en quelque sorte la route à suivre pour accélérer le développement économique tout en facilitant certains investissements complémentaires dans d'autres secteurs.

(1) W. Lahnmeier, General Survey Report on the Development of Industries in Saudi Arabia
cité dans: J. -L. Soulié et L. Champenois, Le Royaume d'Arabie Saoudite face à l'Islam révolutionnaire, p. 96

1. Le secteur strictement pétrolier

Les compagnies répartissent leurs investissements dans quatre domaines principaux de leurs activités, soit la production, le raffinage, le transport et la commercialisation.

Les dépenses consacrées au domaine de la production, comprenant notamment l'exploration, le forage et la stabilisation de la pression des puits par injection de gaz naturel et d'eau, sont consenties en grande partie avant même que le premier baril de pétrole ne soit vendu. Bien que l'étendue des investissements varie considérablement d'une compagnie à l'autre, elle est toutefois dans tous les cas extrêmement faible par rapport à la valeur de la production. La raison doit en être recherchée dans la structure géologique de l'Arabie Séoudite. En effet, les gisements sont tellement vastes que le risque d'entreprendre un forage sans que du pétrole ne soit découvert est presque nul. Selon D. H. Finnie, l'Aramco n'aurait creusé qu'un seul puits sec depuis la Deuxième Guerre mondiale jusqu'en 1957 (1). La profondeur relativement faible des gisements a aussi considérablement diminué les frais d'exploration et de forage, car ces derniers progressent à un rythme géométrique. Par ailleurs, la plupart des réserves se trouvent situées à proximité de la mer, ce qui permet de charger les pétroliers à fort peu de frais. Il est cependant certain que la principale raison du faible niveau du coût marginal de la production doit être recherchée dans l'extraordinaire richesse des gisements. Nous avons déjà relevé que l'ensemble de la production de l'Aramco n'est tirée que de 12 champs, desquels il est possible d'extraire le pétrole sans pompage, grâce à la forte pression (cf. Chapitre III, Section 9). Cet avantage réduit considérablement l'importance de l'investissement nécessaire par unité de production.

D'une manière générale, le transport du pétrole, aussi bien par oléoducs que par bateaux, est bien meilleur marché que celui des autres matières premières et combustibles. De la sorte, comparé à la valeur de la production, le montant des investissements nécessaires au transport est faible. Chaque puits dispose d'un système de pipe-lines reliés aux raffineries et aux ports d'exportation par un petit nombre d'oléoducs collecteurs. En raison, d'une part, de l'extrême concentration des gisements de l'Arabie Séoudite - toutes les principales réserves se trouvent dans la province orientale - et, d'autre part, de leur petit nombre et de leur

(1) D. H. Finnie, *Desert Enterprise*, p. 53

proximité des côtes maritimes, les investissements opérés dans le domaine du transport pétrolier sont encore beaucoup plus faibles que dans la plupart des autres pays producteurs. Le seul oléoduc très important est la Tapline qui traverse toute la Péninsule Arabique sur une longueur de 1'740 kilomètres. Malgré la distance, sa construction, ainsi que celle des installations de stockage et des stations de pompage, n'a nécessité qu'un capital initial de 230 millions de dollars seulement (1). De plus, la Tapline ne se trouve même pas entièrement sur le territoire de l'Arabie Séoudite. Par ailleurs, le petit volume de la consommation locale de pétrole est la conséquence d'un très faible niveau d'investissement consenti dans le domaine de la commercialisation en Arabie Séoudite (2).

Il est ainsi établi que l'investissement dont l'industrie pétrolière a besoin dans le pays producteur est très limité. En effet, la majeure partie des bénéfices que réalisent les compagnies est expatriée et sert principalement à financer des projets dans les pays déjà industrialisés. C'est la raison pour laquelle ces derniers sont précisément ceux qui profitent en premier lieu des effets de complémentarité engendrés par les investissements des entreprises pétrolières.

2. Les autres secteurs économiques

Les grandes compagnies ont effectué, il faut le reconnaître, des investissements très importants qui dépassent le cadre de leurs activités. C'est ainsi que l'Aramco a été chargée par le gouvernement séoudite de construire le chemin de fer qui relie Damman à Riyadh. Cette entreprise pétrolière a également établi un réseau de routes modernes entre les principales régions résidentielles et industrielles de la province orientale. Ce réseau relie notamment Khurais, Damman, Hofouf, Dhahran, Ras Tanoura, Abqaiq, Ghawar, Abou Hadriya, al-Khobar et Khursaniyah. Il faut également mentionner la route parallèle à l'oléoduc de la Tapline qui a ouvert une liaison importante entre la région du Levant et celle du Golfe Arabique. Il est évident que ces voies de transport avaient été conçues pour satisfaire les besoins de la compagnie, mais elles sont néanmoins également à disposition du public. Par ailleurs, l'Aramco a aussi construit les ports maritimes de Damman et de Ras Tanoura et amélioré l'aéroport de Dhahran, afin qu'il puisse recevoir les avions modernes à long courrier.

(1) K. S. Sayegh, *Oil and Arab Regional Development*, p. 40

(2) C. Issawi et M. Yegareh, *The Economics of Middle East Oil*, p. 57

Les experts de l'Aramco collaborent, en outre, étroitement avec le gouvernement séoudite dans de nombreux domaines. La compagnie a foré elle-même plusieurs puits d'eau dans le désert et accorde son assistance technique en mettant à la disposition des autorités publiques tous les résultats de ses recherches géologiques, afin que les ressources hydriques puissent être considérablement développées, aussi bien pour promouvoir l'agriculture que les activités industrielles. Par ailleurs, l'Aramco a construit des centaines de kilomètres de canaux d'irrigation, ainsi que de nombreuses fermes-pilotes qui ont permis de faire connaître à la population rurale l'usage des engrais et des machines, ainsi que d'introduire, sur une assez large échelle, les méthodes modernes de culture et d'élevage. La compagnie a notamment supervisé l'activité de l'exploitation agricole expérimentale de al-Kharj; au début de l'année 1954, le gouvernement séoudite annonça que ses propres experts avaient progressé au point que l'assistance de l'Aramco n'était désormais plus nécessaire. La compagnie a en outre effectué d'importantes études sur l'amélioration de la situation agricole, particulièrement à al-Khobar et dans l'oasis de Qatif. Au cours de l'année 1968, une centaine d'agriculteurs de la province orientale, assistés par l'Aramco, ont produit presque 3'000 tonnes de légumes, 22 millions d'oeufs et 400'000 poulets pour une valeur totale de plus de 2 millions de dollars (1).

En dehors du domaine agricole, l'Aramco a également offert son assistance technique et financière aux municipalités environnantes et, à partir de 1954, elle a construit et financé 30 écoles pour un coût total de 37 millions de dollars, dont 25,4 millions pour les frais de fonctionnement et 10,6 millions pour la construction. Au cours de l'année 1968 seulement, l'Aramco a dépensé 3,4 millions de dollars pour ces écoles (2). Il n'en reste pas moins que ces écoles sont entièrement dirigées par le Ministère de l'éducation de l'Arabie Séoudite. Par ailleurs, l'Aramco a accordé en 1968 soixante bourses d'études pour que des étudiants séoudites puissent parfaire leurs connaissances dans les universités étrangères; 41 se sont rendus aux Etats-Unis et 19 au Liban (3). La compagnie a également mis en oeuvre une politique d'assistance médicale dans la province orientale en collaboration avec, d'une part, les autorités séoudites et, d'autre part, l'Organisation Mondiale de la Santé.

(1) Aramco, A Review of Operations, p. 12

(2) Ibid, p. 14

(3) Ibid, p. 14

Ainsi, bien que, d'une manière générale, l'activité des compagnies n'exige que des capitaux relativement peu importants comparés à la valeur de leur production, la situation est quelque peu particulière en Arabie Séoudite, car l'Aramco a tout de même largement participé à la transformation du pays par ses investissements dans les domaines non pétroliers, ainsi que par son assistance technique.

C. Le mécanisme d'induction

Le contact entre la population séoudite et l'industrie pétrolière, laquelle symbolise une civilisation technologique très moderne, a inévitablement provoqué certains effets. Dès que le progrès économique est devenu une réalité tangible, une détermination de suivre ce mouvement s'est développée. Les autochtones se sont rendus compte qu'ils se trouvaient en dehors du courant d'industrialisation. Ce processus a ainsi pris dans une certaine mesure la forme d'un effort délibéré de quelques agents économiques pour combler leur retard. L'industrie pétrolière a apporté avec elle sa manière de vivre et de travailler, sa conception de la productivité, jouant en quelque sorte un rôle de modèle. Certains indigènes ont eu, dès lors, l'avantage de tirer profit de l'expérience acquise par les pays industrialisés. Des goûts, des habitudes et des besoins nouveaux se sont répandus par le contact et l'exemple et il est incontestable qu'une certaine conversion mentale de la société s'est alors opérée.

Il est non moins certain que l'idée selon laquelle le progrès est possible et même désirable constitue une force très dynamique. Il serait pourtant faux d'attribuer à cet effet de démonstration une importance qu'il n'a pas en réalité. D'une part, la détermination de bénéficier autant que possible de ce mouvement d'industrialisation n'est pas suffisante et la perception des moyens nécessaires à atteindre le but visé ne peut s'acquérir que progressivement, en cours de développement. D'autre part, seuls des cercles très limités ont été touchés par la technologie moderne. Il s'agit donc de ne pas se faire trop d'illusions sur la portée de la démonstration que font les entreprises pétrolières, car les réussites importées de l'étranger n'ont de loin pas toujours suscité l'imitation; au contraire, elles ont fréquemment inspiré la méfiance et même une certaine désapprobation.

Il est même possible de déceler en Arabie Séoudite un aspect négatif du contact entre la population indigène et les membres d'une société dont le niveau de vie est plus élevé. Cette rencontre a en effet souvent constitué une entrave à la formation

du capital. Les travailleurs séoudites engagés par les compagnies pétrolières sont incités à vouloir adopter le mode de vie des étrangers et abaissent ainsi leur propension à épargner. La majeure partie de leurs salaires est utilisée à l'achat de biens de consommation, nécessaires ou ostentatoires, afin de pouvoir jouir d'un confort semblable à celui dont bénéficient les sociétés industrialisées. Cependant, il importe de ne pas attacher une trop grande importance à cet aspect défavorable, car, d'une part, l'économie séoudite ne souffre pas de pénurie de capitaux et, d'autre part, l'effet de démonstration est pratiquement négligeable en raison du fait qu'une très petite partie de la population seulement prend effectivement part à ce mouvement.

Il serait ainsi foncièrement erroné de croire qu'il suffirait que les entreprises industrielles modernes suggèrent, par leur exemple, les mesures à adopter pour que l'Arabie Séoudite puisse réaliser en quelques années tout ce que les pays industrialisés ont acquis au cours de plusieurs décennies. Non seulement, l'effet de démonstration est trop faible pour que l'on puisse en attendre d'importants résultats, mais les industries d'origines étrangères risquent d'entraîner des bouleversements techniques, sociaux et culturels qui ne sont pas propres aux structures traditionnelles du pays. Bien entendu, il ne s'agit pas non plus de tomber dans l'autre extrême et de vouloir développer l'économie séoudite en faisant totalement abstraction de l'industrie pétrolière. Au contraire, il importe que toute planification tende autant que possible à profiter de l'existence des compagnies en Arabie Séoudite pour procéder progressivement à un développement du pays tout en respectant autant que possible l'esprit et les particularités du royaume. Il ne s'agit donc aucunement d'imiter d'une manière quelconque certaines civilisations technologiques transmises par les entreprises étrangères établies dans le pays, mais bien de mettre en valeur les avantages que l'industrie pétrolière procure, afin que l'Arabie Séoudite puisse être en mesure de construire elle-même son propre développement économique adapté à ses possibilités et à la mentalité de sa population. Nous analyserons ces avantages en recourant à l'étude du mécanisme d'induction qu'engendrent les compagnies et dont les activités nationales peuvent profiter.

Depuis plusieurs années déjà, les économistes se sont rendus compte que chaque investissement en induit d'autres, en ce sens qu'il produit des économies externes, dont certains projets peuvent bénéficier. L'investissement constitue en quelque sorte une force qui tend à se développer elle-même. Les rapports entre les différentes activités directement productives peuvent être étudiés à l'aide de l'analyse des "entrées" - fréquemment appelées "inputs" - et des "sorties" - ou "outputs". Les

"entrées" sont composées des biens et de la main-d'oeuvre dont chaque entreprise a besoin pour son exploitation, alors que les "sorties" constituent la production de chaque activité qui se répartit parmi les autres entreprises. Nous voyons ainsi que l'industrie pétrolière crée nécessairement un nouveau marché en expansion pour les biens qu'elle utilise, ainsi que pour ceux qu'elle produit. Il s'agit donc d'étudier les stimulants qui en résultent pour le développement de l'économie séoudite et de déceler les investissements complémentaires nationaux qui peuvent ainsi être facilités par l'existence des compagnies étrangères. C'est la raison pour laquelle il importe d'analyser dans quelle mesure les investissements effectués dans le domaine pétrolier produisent des effets d'induction, dont certains entrepreneurs indigènes pourraient bénéficier, autrement dit, d'évaluer le degré d'intégration de l'industrie pétrolière dans le reste de l'économie séoudite.

Ce degré peut être calculé en évaluant, d'une part, l'importance des achats que les compagnies font aux entreprises séoudites et, d'autre part, la proportion de la production pétrolière qui n'est destinée ni à l'exportation, ni à la consommation finale locale, mais uniquement aux industries indigènes. La première constatation que l'on peut faire révèle que l'industrie pétrolière se détache en grande partie de l'économie traditionnelle et constitue une enclave liée étroitement non pas à l'Arabie Séoudite, mais à son pays d'origine. En effet, les compagnies importent pratiquement toutes leurs "entrées" de l'étranger, depuis les machines de forage jusqu'à la nourriture de leurs employés, et elles exportent la presque totalité de leur production en ne laissant subsister que fort peu de traces dans l'économie séoudite. Du point de vue de l'entreprise pétrolière, cette politique est compréhensible, car en acquérant presque tout ce dont elle a besoin dans son pays d'origine, elle peut compter sur des fournitures qu'elle connaît bien, dont le coût est prévu à l'avance et avec suffisamment d'exactitude et qui présentent un certain niveau de qualité; il lui est ainsi plus facile de coordonner son exploitation. Si le pétrole constitue bien un pôle de croissance, il l'est surtout à l'échelle mondiale. Les effets d'induction qu'il produit échappent ainsi en grande partie aux frontières du pays. E. Teilhac écrit que "ce capitalisme pétrolier, tout le relie directement à l'extérieur, alors qu'il n'est relié que très indirectement encore à l'intérieur même de la région moyen-orientale". (1) Comme les compagnies sont entièrement orientées vers l'exportation, à la recherche de débouchés rémunérateurs pour leur production,

(1) cité par E. Gannagé, Croissance économique et structures du Moyen-Orient, p. 36

elles ont acquis un caractère nettement apposé à l'économie séoudite; elles constituent plutôt des postes d'avant-garde des pays industrialisés et s'intègrent naturellement à leurs économies. C'est pourquoi la majeure partie de leurs effets d'induction profitent en premier lieu à leurs pays d'origine. Nous voyons ainsi qu'en ce sens, l'économie séoudite est largement caractérisée par un dualisme fonctionnel, une juxtaposition de deux systèmes foncièrement différents, d'une part, l'économie traditionnelle et, d'autre part, le capitalisme pétrolier.

Cependant, après avoir tracé ces lignes générales, valables en principe pour tous les pays producteurs de pétrole, nous pourrions être portés à croire qu'aucune liaison ne se soit établie en Arabie Séoudite entre ces deux économies. Or, depuis quelques années, la situation régnant dans le royaume s'est très largement modifiée. En effet, en analysant l'évolution de l'économie séoudite de plus près, on remarque que les points de contact se sont graduellement développés, ainsi qu'il le sera démontré par la suite. Des îlots de développement, dont aussi bien les entrepreneurs que les capitaux sont séoudites, ont déjà été créés en grand nombre. L'implantation de l'industrie pétrolière a même favorisé des effets d'induction qui ont atteint les secteurs moins évolués, non seulement par le déplacement des facteurs de production, constitués principalement par la main-d'oeuvre, mais également par celui des produits. Par ailleurs, certains investissements effectués récemment par les compagnies sont véritablement devenus partie intégrante des structures économiques de l'Arabie Séoudite. L'évolution qui s'est manifestée au cours de ces dernières années montre clairement que le dualisme fonctionnel s'efface graduellement. Le processus d'expansion s'est déjà beaucoup élargi et il est très probable qu'il résorbera petit à petit une grande partie de l'économie traditionnelle.

C'est du mécanisme d'induction que dépend la rapidité avec laquelle les secteurs avancés entraînent dans leur sillage les autres activités économiques du pays. Il est possible de distinguer deux volets de ce mécanisme. D'une part, les activités économiques non primaires - l'industrie pétrolière appartient aux secteurs aussi bien secondaire que primaire - incitent les entrepreneurs à fabriquer sur place les "entrées" qu'elles utilisent; ce besoin en approvisionnement détermine ainsi l'effet de liaison en amont. D'autre part, - il s'agit en réalité de l'autre face du même mécanisme - les activités économiques donnent lieu aux effets de liaison en aval, dans le cas où leur production - ou "sorties" - n'est pas uniquement destinée à la demande finale; la décision d'investir dans des entreprises qui utilisent une partie ou la totalité de cette production pourra ainsi être facilitée. Il est bien évident que

ces deux aspects du mécanisme d'induction n'agissent pas isolément, mais se combinent et peuvent parfois donner ainsi naissance à un stimulant capable d'accélérer en grande partie la croissance industrielle (1).

D. Les effets de liaison en amont

L'exploitation pétrolière est, d'une manière générale, caractérisée par la rareté des effets de liaison en amont qu'elle produit. En effet, les dépenses faites par la main-d'oeuvre ne contribuent pas nécessairement à élargir considérablement la dimension du marché local. Même si les employés étrangers occupent généralement des postes de direction qui leur assurent des traitements élevés, leur rémunération ne profite que très peu à l'économie locale, car la plus grande partie est épargnée et immédiatement rapatriée dans le pays d'origine de ces travailleurs. C'est d'ailleurs précisément cette possibilité d'accumuler un important capital en peu de temps qui incite souvent les étrangers à aller travailler dans un pays dont les conditions climatiques sont très dures pour eux. Même ce que les étrangers dépensent sur place n'est pas entièrement destiné à l'achat de biens de consommation locaux; ils préfèrent souvent faire venir leurs denrées alimentaires de la métropole, en grande partie par habitude. La rémunération de la main-d'oeuvre du secteur pétrolier ne profite donc généralement que dans une faible mesure à l'économie locale.

1. La politique de relations publiques de l'Aramco

Du point de vue strictement économique, les compagnies pourraient très bien prospérer tout en maintenant le niveau de leurs relations commerciales avec les indigènes à un taux très bas. Ce sont plutôt des considérations non-économiques qui poussent l'industrie pétrolière à traiter également, autant que possible, avec les commerçants locaux.

Les compagnies ne peuvent être assurées de pouvoir se développer normalement que si elles bénéficient de l'appui d'une grande partie de la population. Il est en effet certain que l'échec qu'ont connu les compagnies pétrolières anglaises en Iran et qui a abouti finalement à une nationalisation en 1951, a été principalement le résultat de l'absence totale de liens commerciaux avec le reste de l'économie locale.

(1) cf. A. O. Hirschmann, *Stratégie du développement économique*, pp. 84-90, 122-133, 137 et 138

Pour sa part, l'Aramco a compris, pratiquement dès le début de son exploitation, qu'une politique intelligente de relations publiques constituait la condition la plus importante de son développement. Depuis plusieurs années, la compagnie tente de démontrer que sa présence ne peut qu'accroître le bien-être de la population. Cette politique n'a pas seulement visé à créer une attitude favorable de la part du gouvernement, mais les relations publiques sont surtout destinées à atteindre de larges couches de la population.

L'Aramco a porté son attention à l'élaboration d'une politique judicieuse de relations publiques. La compagnie édite en Arabie Séoudite un magazine mensuel en langue arabe intitulé *Qafilatez-Zeit* - ce qui signifie "Caravane pétrolière" - , un journal en langue anglaise appelé "Sun and Flare", ainsi qu'un rapport annuel bilingue arabe-anglais à l'intention du gouvernement, auquel nous avons largement recouru pour cette étude. Cependant, la portée de ces publications est restreinte, car elles ne sont pratiquement lues que par les employés de la compagnie et par les autorités publiques.

Un volet plus important de cette politique de relations publiques consiste en l'amélioration de l'agriculture, des voies de communication, de l'éducation et de la santé de la population; mais l'effet de cette activité est également assez limité, car les sommes versées par la compagnie, même si elles sont acceptées avec reconnaissance, risquent de prendre quelque peu l'aspect d'une publicité.

C'est pourquoi l'Aramco s'est résolument tournée vers une autre possibilité d'améliorer ses relations publiques en favorisant l'élargissement de ses relations commerciales avec l'économie séoudite. Le fait que la compagnie effectue d'importants achats sur place crée incontestablement des effets psychologiques de première importance. Les commerçants et industriels indigènes peuvent prendre leurs dispositions tout à fait librement et ils restent leurs propres maîtres. Grâce aux commandes passées régulièrement par l'Aramco, un grand nombre d'entre eux réalisent de très appréciables bénéfices. Ce système a une portée beaucoup plus grande que la mise à disposition gratuite de ressources hydriques, d'écoles ou d'hôpitaux, car il a l'avantage de récompenser les autochtones sur la base de leur travail et leur initiative et de développer l'esprit d'entreprise, ce qui ne peut qu'encourager et favoriser la croissance économique.

De toutes les grandes compagnies pétrolières au monde, l'Aramco est certainement celle qui possède la plus longue expérience dans le domaine des relations commerciales avec le pays producteur. Quelques jours seulement après s'être établie en Arabie Séoudite, elle s'adressa à la population locale et lui confia notamment les

transports de matériel à dos de chameau et la construction d'un port de déchargement. Depuis lors, ses paiements aux commerçants et industriels locaux ne cessèrent d'augmenter. Lorsque l'Aramco entreprit sa véritable expansion après la Deuxième Guerre mondiale, elle commença par acheter ses camions, non pas directement à l'étranger, mais elle eut recours aux importateurs indigènes. A partir de 1953, la compagnie loua aux commerçants séoudites les véhicules dont elle avait besoin. Alors que cet arrangement ne portait initialement que sur une soixantaine de camions, il s'est largement accru par la suite au point qu'actuellement il a trait à plusieurs milliers de véhicules de tous genres, aussi bien des voitures légères que des camions et des autocars. Grâce à cette initiative, plusieurs ateliers de réparation et magasins de pièces de rechange pour le parc automobile de l'Aramco n'ont pas tardé à se créer dans le secteur privé.

Bien entendu, les rapports commerciaux entre la compagnie et l'économie séoudite ont débuté tout d'abord à une échelle très restreinte. Cependant, petit à petit, les achats de l'Aramco se sont étendus à d'autres secteurs et de nombreuses activités productives ont pu être ainsi créées dans le pays, particulièrement à Dammam et à al-Khobar. Au cours de l'année 1968, la compagnie a dépensé 59,1 millions de dollars en Arabie Séoudite, dont 39,2 millions pour l'achat de marchandises et 19,9 millions pour la rétribution de différents services (1). Ces sommes, lesquelles ne comprennent évidemment ni les redevances et les impôts payés au gouvernement, ni la rémunération des employés, ont connu un léger fléchissement depuis 1966, puisqu'elles ont diminué de 22 % en 2 ans. Les commandes de la compagnie sont exécutées par plus d'une centaine d'entreprises locales fort diverses, assurant l'occupation de plusieurs milliers de personnes. Certains entrepreneurs ont développé leur exploitation au point que la compagnie leur a confié l'ensemble de la construction d'écoles.

La politique pratiquée par la compagnie, tendant à acheter autant que possible aux fournisseurs locaux, a pris, dès lors, une extension remarquable. En effet, la possibilité donnée aux indigènes de pouvoir compter désormais sur un client important et stable les encouragea considérablement à investir leur argent dans des activités directement productives. Une plus large part de la population réalisa qu'elle avait la possibilité de profiter réellement de l'existence de l'industrie pétrolière et des occasions de travail ainsi créées. Par sa politique, l'Aramco a sans

(1) Aramco, A Review of Operations, p. 32

aucun doute largement contribué à accélérer la croissance économique du pays. En effet, plusieurs industries et commerces séoudites, dont la création a été entraînée par la compagnie pétrolière, se sont rapidement développés au-delà de leur cadre primitif de sous-traitant de l'Aramco et ont étendu graduellement leur champ d'action.

Les commandes que l'Aramco passe aux entreprises économiques locales ont ainsi pris une extension remarquable. Parmi les marchandises que la compagnie achète aux industries et commerces indigènes, nous pouvons citer les éléments de construction en ciment et en béton armé, les barres d'acier, les briques, les tuiles, le bois de charpente, l'oxygène, l'acétylène, les sacs en papier, les boîtes en bouteille, ainsi que différents articles fabriqués sur place par les fonderies et ateliers mécaniques. Les restaurants de la compagnie se procurent également en Arabie Séoudite une assez grande quantité de denrées alimentaires.

Il est cependant évident que pour des articles de fabrication très spécialisée, l'Aramco ne peut encore recourir au marché local. Dans ce cas, la compagnie s'adresse cependant de plus en plus aux importateurs séoudites plutôt que d'acheter ces marchandises directement à l'étranger. Il en est ainsi non seulement des camions, des tracteurs, des tubes pour la fabrication des pipe-lines, des grues, des machines à écrire et des autres appareils de précision, mais également du sucre, du riz, du thé, du café et des boîtes de conserve.

2. L'industrie du bâtiment

L'activité économique qui a le plus bénéficié de la présence de l'industrie pétrolière est certainement l'industrie du bâtiment. En effet, lorsque les compagnies ont commencé à s'établir dans le pays, des nomades se sont sédentarisés en grand nombre autour de ces secteurs de pointe. Il a donc fallu leur construire des logements, des écoles et des hôpitaux, ce qui détermina la création d'importantes cimenteries. Au cours des dernières années, l'Arabie Séoudite a en effet réalisé d'importants progrès dans l'exécution des projets de construction. L'industrie du bâtiment, dont la création est en grande partie due aux commandes faites par les compagnies pétrolières, aussi bien pour leurs installations techniques que pour les logements de leurs travailleurs, connaît aujourd'hui une prospérité considérable, car elle a réussi à étendre son activité également aux secteurs ne faisant pas partie de l'exploitation pétrolière. L'expansion de cette industrie est actuellement surtout

le fait des programmes industriels gouvernementaux dans des domaines tels que la création d'activités directement productives, l'extension de l'enseignement et des services sanitaires par la construction d'écoles et d'hôpitaux, l'amélioration considérable des moyens de transport et la modernisation des villes. Il est ainsi compréhensible que l'industrie du bâtiment soit considérée en Arabie Séoudite comme la pierre angulaire de la croissance industrielle du pays.

Trois importantes cimenteries ont été construites à Jeddah, à Hofouf et près de Riyadh. Depuis leur création, elles ont déjà dû subir de nombreuses transformations, afin de leur permettre de satisfaire une plus grande part de la demande qui est en constante augmentation. L'Arabian Cement Company de Jeddah a déjà achevé son programme d'expansion et sa capacité productive est de l'ordre de 1'000 tonnes par jour. La capacité journalière de la Saudi Cement Company, située dans la province orientale, s'élève à 300 tonnes, mais elle sera prochainement portée à 600 tonnes, alors que celle de la Yamama Cement Company de Riyadh sera augmentée dans quelques années de 300 à 800 tonnes (1).

La demande de ciment qui est certainement le meilleur indice du taux d'activité dans la construction, a presque doublé de 1963/64 à 1966/67; elle a passé au cours de cette période de 418'000 à 790'000 tonnes. Il est probable qu'une partie toujours plus grande de la demande pourra être couverte par la production locale, puisque cette dernière a connu récemment des taux d'accroissement très élevés. La production a été estimée à plus de 400'000 tonnes pour l'année 1967/68 (2). Le but que le gouvernement s'est fixé pour un proche avenir est d'être en mesure de produire en Arabie Séoudite tout le ciment dont l'industrie du bâtiment aura besoin.

L'essor considérable pris par l'industrie du bâtiment a entraîné la création d'importantes économies externes, dont n'ont pas manqué de profiter notamment les aciéries fabriquant les fers destinés à l'armage du béton, ainsi qu'une usine de gypse ayant une capacité de production de 30'000 tonnes par an, construite près de Riyadh. Cette usine connaît une évolution réjouissante, puisque sa production s'est accrue de 30'638 tonnes en 1966/67 à 38'593 en 1967/68, soit une augmentation de 26 % en une année seulement (3).

(1) Saudi Arabian Monetary Agency, Research Department, Statistical Summary, September-October 1968, p. 9

(2) Saudi Arabian Monetary Agency, Research Department, Annual Report 1366 - 87 (1967), août 1968, p. 3

(3) Saudi Arabian Monetary Agency, Research Department, Statistical Summary, September-October 1968, p. 9

3. L'Arabian Drilling Company

En 1964, la Petromin (cf. Section E) créa une importante société sous la raison Arabian Drilling Company et dont le capital, fixé à 10 millions R. S., est constitué à raison de 51 % par des capitaux d'origine séoudite, alors que le solde représente la participation des deux sociétés françaises Forenco et Forex. Le champ d'action de cette nouvelle entreprise, dont l'effectif du personnel est actuellement d'environ 450 employés, couvre les travaux de forage, aussi bien dans les domaines pétrolier qu'agricole. Pour sa part, la compagnie japonaise Arabian Oil Company l'a chargée d'entreprendre des forages sous-marins au large de l'ancienne zone neutre située entre l'Arabie Séoudite et le Koweït. Ces importants travaux ont rapporté à l'Arabian Drilling Company la coquette somme de 34 millions R. S. en 1965 et 40 millions R. S. l'année suivante. En 1966, elle conclut également un accord avec l'Auxirap portant sur des opérations de forage dans certaines régions bordant la Mer Rouge. En février 1968 enfin, un contrat semblable d'une durée de deux ans fut signé avec l'Aramco. Notons par ailleurs que le Ministère des ressources pétrolières et minérales a aussi chargé l'Arabian Drilling Company de procéder à des recherches géologiques dans différentes parties du royaume (1).

4. L'Arabian Geophysical and Survey Company

Une deuxième entreprise d'envergure, l'Arabian Geophysical and Survey Company (ARGAS) a été créée au début de l'année 1966 conjointement par la Petromin et la société française Compagnie générale de géophysique. L'ARGAS, dont la majeure partie du capital est d'origine locale, est chargée d'élaborer des études géophysiques et topographiques dans le domaine de l'exploitation des ressources naturelles du pays, à savoir de pétrole, de gaz, de minéraux et de nappes d'eau souterraine. Au cours des années 1966 et 1967, elle a ainsi effectué d'importants travaux pour le compte de l'Auxirap. Tout comme l'Arabian Drilling Company, l'ARGAS ne se contente pas d'exécuter les commandes des compagnies pétrolières, mais les autorités publiques l'ont également chargée d'entreprendre des études géologiques de différentes régions du royaume. Elle a même élargi son champ d'action au point que le gouvernement du royaume hachémite de Jordanie l'a chargée

(1) Saudi Arabian Monetary Agency, Research Department, Statistical Summary, December 1968 - January 1969, p. 10

à son tour de différents travaux d'exploration sur son territoire. L'ARGAS collabore étroitement avec quatre entreprises étrangères, d'origines française, anglaise, hollandaise et japonaise, et accorde à ses quelque 300 employés une formation technique très poussée (1).

E. Les effets de liaison en aval

L'utilisation des ressources pétrolières a principalement donné naissance à des activités qui se sont en quelque sorte établies dans le sillage des grandes compagnies. Comme leur dimension économique est encore relativement faible par rapport à celle de l'industrie principale, il est juste de les qualifier d'entreprises "satellites". En effet, d'une part, elles n'ajoutent qu'une valeur relativement faible à leurs "entrées" et, d'autre part, ces dernières ne représentent qu'une petite partie des "sorties" de l'industrie principale.

Ces entreprises "satellites" ont été créées en premier lieu afin d'exploiter le gaz naturel qui n'est autre qu'un sous-produit du pétrole. En effet, au début de l'exploitation pétrolière en Arabie Séoudite, le gaz naturel était inutilisé, excepté sa réinjection partielle dans les gisements afin d'en maintenir la pression, et les compagnies le laissaient simplement s'échapper librement. Au cours des années 1956 - 1965, la production de gaz naturel en Arabie Séoudite s'est élevée à plus de 50 milliards de mètres cubes, desquels 6,1 % étaient consommés par les particuliers et les industries et 32,1 % étaient réinjectés. Les 61,8 % restants ont été définitivement perdus (2). Lorsque l'on pense que la pétrochimie est essentiellement basée sur la transformation du gaz naturel, ce pourcentage donne une idée de l'étendue de la perte qui peut résulter de l'incapacité d'utiliser de manière adéquate les ressources naturelles.

Depuis quelques années, le gouvernement s'est rendu compte des immenses possibilités que lui offre le sous-sol de l'Arabie Séoudite. Il s'est attaché à mettre tout en oeuvre pour tirer profit de cette richesse en créant d'importantes entreprises

(1) Saudi Arabian Monetary Agency, Research Department, Statistical Summary, December 1968 - January 1969, pp. 10 et 11

(2) Saudi Arabian Monetary Agency, op. cit., p. 115

de raffinage et de transformation du pétrole brut et du gaz naturel en leurs nombreux dérivés. La raison initiale de ces réalisations n'a pas empêché ces entreprises d'élargir graduellement leur champ d'activité et de stimuler le lancement d'autres industries non "satellites" qui, n'étant pas leurs principaux fournisseurs ou clients, n'en sont donc pas nécessairement tributaires.

1. La General Organization for Petroleum and Minerals

C'est le 30 novembre 1962 que le gouvernement de l'Arabie Séoudite prit l'importante décision de créer la General Organization for Petroleum and Minerals (Petromin), nom que l'on pourrait traduire par Institut Général du pétrole et des minéraux. Cette organisation qui est entièrement la propriété de l'Etat séoudite, est chargée d'exploiter les ressources naturelles du pays et de développer, en recourant partiellement à l'épargne privée nationale et étrangère, des industries fondées sur l'utilisation du pétrole et de ses sous-produits. La Petromin ne se substitue en aucune manière aux entreprises privées, car elle est destinée à créer uniquement des activités économiques, dont le secteur privé n'est pas en mesure d'assurer le fonctionnement dans un proche avenir, en raison soit de la taille des entreprises, soit de leur caractère essentiellement technique. Il est par ailleurs prévu que la Petromin cèdera ces entreprises au secteur privé dès le moment où elles auront atteint un niveau de rentabilité suffisant.

L'organisation étatique a principalement pour but de permettre aux capitaux privés séoudites de participer sans trop de risques à différents projets, car elle peut établir son activité sur une structure économique et financière plus solide que ne pourraient le faire les investisseurs privés livrés à eux-mêmes. En effet, les grandes industries de base requièrent des investissements considérables et comportent toujours de grands risques. De plus, comme aucun profit ne peut en être retiré avant plusieurs années, peu d'investisseurs privés ne se décideraient à entreprendre une telle aventure s'ils n'étaient pas directement et activement soutenus par les autorités publiques. En créant la Petromin, le gouvernement s'est accordé la possibilité d'orienter les ressources financières séoudites vers les grandes industries basées essentiellement sur le raffinage du brut et sur l'utilisation des produits pétroliers. Bien entendu, il tend également à attirer autant que possible les capitaux étrangers vers les grands projets industriels de l'Arabie Séoudite, mais, en tout état de cause, la majeure partie du capital investi dans les entreprises créées par la Petromin lui appartient. Du même coup, le gouvernement

séoudite est en mesure de dépasser le stade de l'établissement de l'infrastructure économique et sociale, pour participer directement à la croissance industrielle du pays et de créer les principales activités directement productives.

Il est tout à fait normal et compréhensible que, compte tenu des conditions économiques de l'Arabie Séoudite, l'on pense à développer en premier lieu des industries consommatrices de grandes quantités de produits pétroliers et de gaz naturel. Cette attitude comporte cependant un inconvénient inhérent à l'ensemble du secteur pétrolier, à savoir la faiblesse de la création d'emplois. En effet, dès que ces installations seront achevées et qu'elles auront atteint un certain stade de maturité, l'effectif de leurs travailleurs ne sera que très faible par rapport aux investissements qu'elles auront requis; elles ne seront plus en mesure d'absorber qu'une très faible proportion de chômeurs. On évalue qu'en moyenne, la construction d'une raffinerie d'une capacité de production de 30'000 barils par jour offre un emploi à environ 2'500 ouvriers. Bien que ce chiffre paraisse fort réjouissant, il ne faut pas perdre de vue que cette source d'emploi n'est pas de longue durée. Une fois la construction achevée, l'effectif de la main-d'oeuvre sera réduit à quelque 300 personnes qui ne travailleront pas seulement aux opérations de raffinage, mais à qui seront également confiées toutes les activités auxiliaires. De plus, le rythme du progrès est tellement rapide dans ce domaine qu'il sera, dans un proche avenir, certainement possible de diminuer davantage encore l'effectif des employés. Par ailleurs, le secteur pétrolier comporte également l'inconvénient de ne faire appel qu'à une main-d'oeuvre hautement qualifiée et de concurrencer ainsi très fortement toutes les industries d'autres domaines sur le marché du travail. Il est bien évident que ces considérations ne se rapportent pas seulement aux raffineries, mais s'appliquent aussi d'une manière générale à toutes les activités du domaine pétrolier, notamment aux industries pétrochimiques.

Il convient cependant de préciser également que le gouvernement séoudite s'efforce depuis plusieurs années déjà de remédier à la pénurie de la main-d'oeuvre qualifiée en organisant un grand nombre de centres de formation dans les principales villes du royaume; il s'agit évidemment d'un problème à long terme qui ne pourra être véritablement résolu que dans plusieurs décennies. Par ailleurs, il faut bien admettre qu'une technologie capitaliste accorde certains avantages dans le cas de l'Arabie Séoudite. En effet, une main-d'oeuvre peu ou pas qualifiée a fréquemment un meilleur rendement dans une activité qui est en grande partie subordonnée à la machine, car celle-ci lui impose en quelque sorte un rythme de travail régulier, ce qui n'est pas le cas lorsque l'ouvrier inexpérimenté est livré à lui-même. En outre,

la coordination des différentes activités d'une même entreprise pose souvent de sérieux problèmes dans les pays qui ne sont pas encore industrialisés. Or, la technologie moderne, notamment dans une raffinerie ou une usine pétrochimique, constitue la base essentielle de l'ensemble des activités et l'organisation du travail s'en trouve d'autant facilitée.

La constatation selon laquelle toutes les entreprises du secteur pétrolier n'absorbent qu'une main-d'oeuvre très limitée et spécialisée ne signifie cependant nullement qu'il faille nécessairement renoncer à les construire. En effet, la présence de grandes industries consommatrices de produits pétroliers et de gaz naturel ne peut être que bénéfique pour l'ensemble du pays, pour autant qu'elles favorisent la création d'une base suffisamment solide sur laquelle puissent s'y appuyer un grand nombre d'entreprises d'autres secteurs économiques. Bien que la création de la Petromin soit récente, elle peut se féliciter d'avoir déjà développé plusieurs exploitations industrielles, tandis que d'autres encore sont actuellement en voie d'exécution ou à l'étude. Il ne s'agit pour l'instant que d'industries de base qui doivent constituer l'ossature de tous les projets futurs. Le chemin que tente de parcourir l'organisation gouvernementale repose avant tout sur le développement de l'économie en général tout en respectant autant que possible les particularités du pays. Cette action de grande envergure est basée, dans une première phase, sur les richesses naturelles existantes, pour étendre ensuite, dans une deuxième phase, son champ d'action et diversifier largement le secteur industriel. La mise en place des industries de base, telles que les usines métallurgiques, pétrochimiques et de raffinage, permettra de déboucher sur des économies externes, dont de nouvelles entreprises pourront profiter, d'une part, en exécutant certaines commandes passées par les grandes industries et, d'autre part, en bénéficiant de la possibilité de disposer des matières premières et des produits semi-fabriqués nécessaires à leurs activités. Ainsi, bien que ce processus d'industrialisation repose tout d'abord sur l'utilisation des produits pétroliers et du gaz naturel, il devra conduire à une large diversification de l'économie saoudite et entraîner une diminution de la dépendance du pays envers les revenus pétroliers.

2. Les produits pétroliers raffinés

En mars 1966, la Petromin chargea l'entreprise japonaise Chiyoda Chemical Engineering and Construction de construire une raffinerie à Jeddah, la supervision

des principales opérations techniques étant assurée par la compagnie américaine Universal Oil Products. Cette raffinerie est la quatrième à être construite sur le territoire de l'Arabie Séoudite, après celles de Ras Tanoura (appartenant à l'Aramco), de Mina Saud (Getty Oil Company) et Khafji (Arabian Oil Company), mais elle est la première à appartenir entièrement à l'Etat séoudite. En effet, 75 % du capital est la propriété de la Petromin, alors que 25 % ont été souscrits par la Saudi Arabian Refining Company (SARCO). La raffinerie de Jeddah, dont le coût de construction s'est élevé à 52 millions R. S. (1), a commencé à produire le 29 août 1968 à un rythme journalier d'environ 8'000 barils, ce qui ne représente que les deux tiers de sa capacité maximale. Il est pourtant prévu de porter cette dernière à 30'000 barils par jour dans un proche avenir (2). Le personnel de cette raffinerie, dont l'effectif ne dépasse pas 260, suit d'excellents cours de formation.

Alors que l'usine de Jeddah a été conçue pour satisfaire principalement les besoins en produits pétroliers de la province occidentale, la Petromin construira très prochainement une cinquième raffinerie à Riyadh; celle-ci vendra sa production aux régions du centre et de l'est du pays. Cette future usine, dont le rendement journalier s'élèvera à 15'000 barils, sera reliée au gisement de Khurais - lequel est exploité par l'Aramco - par un pipe-line d'une longueur de 170 kilomètres. La direction de la raffinerie de Riyadh sera assumée par une société anonyme au capital initial de 100 millions R. S., auquel les investisseurs privés pourront participer dans une large mesure.

La Petromin a également prévu la construction à Jeddah, conjointement avec la Mobil Investments Company, d'une usine qui produira 75'000 barils d'huiles de graissage par année. Alors qu'actuellement, les lubrifiants doivent être importés, la production de cette usine ne pourra évidemment pas être entièrement absorbée par les industries locales. C'est la raison pour laquelle la Mobil a également été chargée de la vente de ces huiles de graissage aussi bien en Arabie Séoudite qu'à l'étranger. Le financement nécessaire à cette construction est évalué à quelque 27 millions R. S.; la majeure partie sera assurée par la Petromin (3).

(1) Saudi Arabian Monetary Agency, Research Department, Statistical Summary, September-October 1968, p. 9

(2) Saudi Arabian Monetary Agency, Research Department, Annual Report 1388 - 87 (1967), août 1968, p. 36

(3) Annual Report, op. cit., p. 37

Pour être en mesure de commercialiser le pétrole raffiné dans les différentes régions de l'Arabie Séoudite, la Petromin a racheté à l'Aramco ses installations de distribution à Jeddah, à Riyadh, à al-Kharj, à Hofouf, à Dhahran et Turaif, ses dispositifs de remplissage de carburant dans les principaux aéroports du royaume, ainsi que ses réservoirs de stockage à Dhahran. L'organisation gouvernementale a en outre demandé à l'entreprise américaine Chicago Bridge de lui construire deux autres réservoirs à Jeddah, ce qui portera la capacité totale de stockage de la Petromin à plus qu'un million de baril.

L'organisation gouvernementale se propose également de créer une compagnie de bateaux-citernes, appelée Petromin Tankers. Cette société, dont le capital initial s'élèvera à 5 millions R. S., sera chargée, dans une première phase, de transporter le pétrole brut extrait de la province orientale à la raffinerie de Jeddah et, dans une deuxième phase, d'exporter les produits raffinés à l'étranger. A cet effet, un contrat a déjà été signé avec l'entreprise américaine United Tankers Company, laquelle assurera l'administration technique (1). Afin de faciliter les exportations de produits raffinés à l'étranger, la Petromin a également chargé l'entreprise américaine McDermot de construire d'importantes installations portuaires.

Le développement économique de l'Arabie Séoudite requiert une quantité toujours plus grande de produits pétroliers, que ce soit sous forme de combustibles ou de matières premières. Malgré cette évolution réjouissante, la consommation intérieure n'est cependant de loin pas en mesure d'absorber l'ensemble de la production des industries créées par la Petromin. En effet, dans toutes les entreprises du secteur pétrolier, la capacité de production n'est aucunement proportionnelle à l'importance des investissements; une augmentation de ces derniers à raison de 30 % peut fréquemment conduire à tripler la production. C'est la raison pour laquelle ces usines ont dû être construites à une échelle suffisamment large pour être rentables, ce qui signifie qu'elles doivent nécessairement orienter leurs débouchés vers l'exportation. Cette solution ne leur permet, en revanche, pas de mener également une politique sociale et d'engager une abondante main-d'oeuvre afin de lutter contre le chômage, car seuls des moyens de production basés sur les techniques les plus modernes et sur une automatisation très poussée, peuvent rendre leurs produits suffisamment concurrentiels et capables de conquérir certains marchés étrangers.

(1) Saudi Arabian Monetary Agency, Research Department, Annual Report 1388 - 87 (1967), août 1988, p. 37

Il est ainsi compréhensible que la Petromin ne se soit pas bornée à encourager la création de telles industries, mais qu'elle ait dû y procéder elle-même, car une entreprise qui doit produire dans les conditions qui règnent encore en Arabie Séoudite ne peut exporter sa marchandise qu'avec l'appui direct de son gouvernement. C'est ainsi que la Petromin se chargera de négocier la conclusion de contrats à long terme avec des usines de pays étrangers, notamment avec celles des nations industrialisées, de manière à pouvoir écouler les produits pétroliers fabriqués en Arabie Séoudite sans trop de difficultés. Par de telles conventions, l'Etat garantira en quelque sorte la commercialisation de la production industrielle séoudite et rendra ainsi l'investissement de capitaux étrangers en Arabie Séoudite plus attrayant.

3. Les résines synthétiques

Au cours de nombreuses décennies, l'industrie chimique était essentiellement basée sur les dérivés du charbon pour la fabrication de produits de grande valeur. Cependant, les produits pétroliers ont graduellement pris la place qui était réservée au charbon, ce qui n'a pas manqué d'inciter les entreprises chimiques à collaborer étroitement avec l'industrie pétrolière. Cette interdépendance de plus en plus prononcée exige non seulement que soient construites côte à côte des raffineries et des industries chimiques, mais que ces deux domaines s'intègrent étroitement à l'avenir. C'est ainsi qu'aujourd'hui déjà, les principales raffineries modernes ne limitent plus leur activité aux produits pétroliers classiques, tels que l'essence, le kérosène, les lubrifiants, l'huile diesel et de chauffage et le bitume, mais fournissent également les matières de base d'un grand nombre de produits chimiques, notamment des matières plastiques, des engrais azotés et des détergents synthétiques.

Dans le domaine de l'utilisation du gaz naturel pour la production de résines synthétiques, la Petromin a déjà dépassé depuis plusieurs années le stade des projets, puisqu'elle a déjà construit cinq fabriques en Arabie Séoudite, dont une à Riyadh (Riyadh Plastic Factory), une à Jeddah (Ashur), deux à La Mecque (Bukery et Maimani) et une à Médine (Andijani) (1). Alors que leur production n'est pas encore

(1) OSEC, Saudi Arabien, Länderdokumentation, no 311, décembre 1966, p. 10

très élevée, la Petromin projette de porter la capacité de la production de résines synthétiques en Arabie Séoudite à 60'000 tonnes par année (1).

Afin de promouvoir aussi bien la production pétrolière que son traitement industriel, la Petromin a conclu, ainsi que nous l'avons déjà relevé, un contrat avec l'ANIC, une filiale de l'ENI, portant sur la construction en commun d'une usine pétrochimique. Cet établissement sera situé à Dammam et produira chaque année, en plus d'importantes quantités de soufre et d'ammoniaque, environ 6'000 tonnes de matières plastiques, ou, plus précisément, de chlorure de polyvinyle dur, appelé couramment PVC. L'investissement nécessaire à la réalisation de ce projet est estimé à quelque 250 millions R. S. (2).

Par ailleurs, l'entreprise américaine Allied Chemical Corporation s'est engagée à construire et à financer partiellement une autre usine pétrochimique qui produira principalement des tubes en matière plastique, du caoutchouc synthétique et des détergents. C'est l'entreprise elle-même qui sera chargée d'écouler ces produits à l'étranger. Le coût de la construction de cette usine est évalué à 30 millions R. S. et les actions seront détenues en majeure partie par la Petromin, comme c'est d'ailleurs le cas de toutes les entreprises auxquelles participe l'organisation gouvernementale.

Aucune invention récente n'a autant transformé la vie quotidienne des populations des pays industrialisés que celle des matières plastiques dérivées de la chaîne carbone-hydrogène. Bien entendu, la difficulté consistera, au cours de ces prochaines années, à trouver des marchés étrangers suffisamment importants pour que la production de l'Arabie Séoudite puisse être écoulée. Cependant, le fait de pouvoir disposer de ces articles à des prix extrêmement bas stimulera certainement la croissance économique du royaume, car les entrepreneurs locaux en feront un usage de plus en plus large. La première application des matières plastiques en Arabie Séoudite consistera probablement dans l'installation généralisée de tuyaux en PVC pour transporter le pétrole brut, les produits raffinés, le gaz naturel et même l'eau. L'utilisation de cette nouvelle sorte de canalisation pourra ensuite être étendue non seulement au domaine du génie-civil, mais également à celui de

(1) Nations Unies, Rapport du colloque sur le développement industriel dans les pays arabes, p. 46

(2) United Nations, Industrial Development in the Arab Countries, p. 116

l'industrie du bâtiment. En effet, les tuyaux en PVC présentent de nombreux avantages par rapport aux canalisations traditionnelles en métal. Ils résistent parfaitement aux réactifs chimiques, notamment à la corrosion, leur faible poids permet de réduire considérablement les frais de transport et de pose, ils sont fabriqués plus facilement à la longueur voulue et peuvent être joints sans recourir à des travaux de plomberie. Par ailleurs, en raison de la dureté du climat, les matières synthétiques pourront être utilisées avantageusement, d'ici quelques années, à confectionner des toitures en plastique aluminisé, car celles-ci assurent la protection idéale contre la chaleur. De telles expériences ont déjà été réalisées avec succès aux Etats-Unis.

4. Les engrais azotés

On constate assez fréquemment que les effets de liaison en amont constituent un important renfort aux effets de liaison en aval; ils se combinent en quelque sorte et donnent aux investissements un attrait particulièrement favorable. Ce phénomène s'est manifesté notamment lors de la création de l'industrie des engrais azotés. D'une part, la production de ces matières répondait à la demande croissante de l'agriculture et, d'autre part, cette nouvelle activité put compter, dès le départ, sur la fourniture à bon marché de gaz naturel.

En 1964, la Petromin conclut un accord avec l'entreprise américaine Occidental Petroleum Corporation, en vertu duquel cette société s'engageait à superviser la construction d'une usine d'engrais à Dammam, à en assumer ensuite l'administration, tout en prévoyant des cours de formation professionnelle à l'intention des employés séoudites. Pour sa part, l'International Ore and Fertiliser Company (Inter-ore), une filiale de l'entreprise surnommée, était chargée de commercialiser la production de l'usine durant une période de 17 ans, aux prix courants des principaux marchés mondiaux; en contrepartie, elle recevrait une commission de 5 % sur ses ventes.

La Petromin fonda, en outre, en 1965, la Saudi Arabian Fertiliser Company (SAFCO) au capital de 100 millions R. S., divisé en plus d'un million d'actions, dont 49 % de ces actions furent offertes en souscription publique. Le but de la SAFCO consistait à établir une usine à Dammam en vue de la transformation d'une partie du pétrole fourni par le gisement d'Abqaiq en 1'100 tonnes d'urée, 600 tonnes d'ammoniaque et 35 tonnes de soufre brut par jour. La construction de cette usine, dont

le coût avait été estimé à 180 millions R. S., a été confiée à l'entreprise américaine Chemical Construction Corporation (Chemico). Elle est actuellement en voie d'achèvement (1).

Par ailleurs, une fabrique de soufre sera prochainement établie à Abqaiq. Les études d'ordres technique et économique, ainsi que la construction de l'usine, seront entreprises par l'Occidental Petroleum Corporation, alors que ses deux filiales, la Jefferson Lake Sulphur Company et l'Inter-ore, auront à résoudre les problèmes financiers, administratifs et commerciaux. La coordination de toutes les activités sera assumée par la Petromin Sulphur Company au capital initial de 45 millions R. S., dont deux tiers seront supportés par la Petromin et le secteur privé séoudite et un tiers par la Jefferson Lake Sulphur Company. L'usine d'Abqaiq consommera journellement environ 14 millions de mètres cubes de gaz naturel pour les transformer en 500 tonnes de soufre. Cette entreprise sera ainsi une des plus grandes du monde dans sa spécialité (2).

La construction d'usines produisant des engrais chimiques constitue un facteur important dans les perspectives de la situation agricole de l'Arabie Séoudite. Une partie des fertilisants pourra être exportée à l'étranger et procurera ainsi de précieuses devises au pays, alors que le reste de la production sera utilisé sur place et contribuera à améliorer sans aucun doute le sort des cultivateurs dans une large mesure. En effet, leurs terres seront plus productives et le secteur agricole pourra employer une main-d'oeuvre plus importante qu'actuellement. En outre, des spécialistes séoudites se verront en mesure de se familiariser avec les techniques agricoles modernes grâce à l'étroite collaboration des entreprises étrangères. De nombreux essais ont démontré que l'azote à lui seul est capable d'améliorer très sensiblement les possibilités de l'exploitation des sols arides. A ce propos, il ne faut cependant pas négliger le fait que, dans les stations expérimentales, les conditions ne peuvent jamais être exactement les mêmes qu'en plein champ. Aussi, ne faut-il pas s'attendre à ce que l'utilisation des engrais minéraux et organiques permette d'accroître le rendement agricole d'un seul coup, car n'oublions pas qu'une grande partie des sols de l'Arabie Séoudite sont trop salés

(1) Informations Economiques, no. 8, 22 février 1967

(2) United Nations, Industrial Development in the Arab Countries, p. 12

Saudi Arabian Monetary Agency, Research Department, Annual Report 1986 - 87 (1967), août 1968, p. 37

pour que l'avantage de disposer d'engrais puisse avoir des effets importants et immédiats. C'est la raison pour laquelle la fabrication et l'utilisation des fertilisants doivent aller de pair avec l'accroissement des ressources hydriques disponibles, ainsi qu'avec un lessivage intensif du sol pour en diminuer la salure.

F. L'assistance gouvernementale au mécanisme d'induction

D'une manière générale, il est admis en Arabie Séoudite que c'est le secteur privé qui doit être le véritable artisan du développement économique. Cette conception ne signifie toutefois nullement que le gouvernement doive rester en dehors du processus de croissance. Il ne peut se charger uniquement de l'amélioration de l'infrastructure et de l'exploitation du gaz naturel par l'intermédiaire de la Petromin, mais il doit, au contraire, tenter avant tout de maximiser les effets d'induction en offrant son assistance aux activités directement productives du secteur privé. Nous traiterons en premier lieu des aspects financiers pour exposer ensuite en quelques mots la protection et l'encouragement des industries locales par le gouvernement.

1. Le financement des nouvelles industries

En Arabie Séoudite, la canalisation de l'épargne privée vers les investissements productifs pose de nombreux problèmes. Deux constatations expliquent en grande partie cette difficulté.

La religion musulmane interdit l'intérêt, en se basant probablement sur la double conception selon laquelle l'argent, en lui-même, n'est pas productif et que l'intérêt ne représente ainsi pas la contre-partie d'un travail, d'une part, et que le temps n'appartient qu'à Dieu seul et ne peut donc pas être vendu, d'autre part. Cette attitude n'empêche cependant pas les banques de verser ou de prélever sur les comptes de leurs clients une "commission" à titre de participation à leurs résultats. En raison de l'interdiction de prélever un intérêt, les obligations ne peuvent être émises, alors qu'aucune difficulté n'est soulevée en ce qui concerne les actions, le dividende n'étant, en effet, pas illégal, puisqu'il est la rétribution de l'actionnaire pour sa participation à la gestion de l'entreprise. Nous voyons donc que la difficulté de diriger l'épargne privée vers la production ne saurait être attribuée, en réalité, que dans une faible mesure à cette conception basée sur la religion de l'Islam.

La véritable explication doit être recherchée dans la tendance à la thésaurisation, sous forme d'acquisitions d'or ou de devises étrangères, qui est encore très vive. Par ailleurs, la population préfère également investir son épargne en actifs visibles, tels que des immeubles et des terrains, sur lesquels elle peut exercer un contrôle personnel et qui lui attribuent du même coup un certain prestige. Cependant, il faut bien avouer que cette attitude tend à perdre en importance au fur et à mesure que la croissance économique s'accélère et que le bénéfice prévu d'un investissement industriel dépasse ce que l'épargnant peut attendre d'un autre emploi de son argent, sur les plans aussi bien économique que social. C'est ainsi qu'au cours de ces dernières années, la propension à épargner, ainsi que la confiance que la population accorde au nouveau système bancaire tendent à croître. En effet, les versements effectués sur les carnets d'épargne et de placement ont presque quintuplé durant les cinq dernières années. Au cours de l'année fiscale 1967/68, ils se sont accrus de plus de 32 %, mais leur montant en chiffres absolus reste encore insuffisant, puisqu'ils n'atteignaient que 238 millions R. S. (1).

Le faible niveau de l'épargne privée risque de diminuer l'importance des effets de liaison en amont et en aval et ainsi de freiner la croissance des secteurs industriels. Dans le cas de l'Arabie Séoudite, une augmentation sensible des impôts ne serait guère favorable, en raison du faible potentiel fiscal de la grande majorité de la population. Par ailleurs, une politique d'épargne forcée basée sur l'inflation, ainsi qu'elle a déjà été appliquée avec succès dans de nombreux pays, n'est pas non plus souhaitable, car elle risquerait de frapper non seulement les personnes dont le revenu est déjà très faible, mais également les nouvelles industries qui se trouveraient alors dans l'impossibilité de vendre leur production - dont le prix de vente augmenterait régulièrement - sur les marchés étrangers, alors que les importations s'en trouveraient favorisées.

Afin de pallier à la pénurie de ressources financières provenant du secteur privé, de nombreuses institutions financières ont été créées, dans le but d'accorder d'importants crédits sans intérêt aux activités industrielles qui en ressentiraient le besoin. Ainsi l'activité des banques séoudites consiste moins à transférer des capitaux privés vers des emplois plus rentables qu'à mettre à la disposition des entrepreneurs privés locaux l'épargne publique pour leur permettre de l'utiliser d'une manière productive. Il s'agit donc avant tout de fonds publics qui sont prêtés aux industriels, afin que ces derniers puissent augmenter leur capacité d'investissement.

(1) Saudi Arabian Monetary Agency, Research Department, Annual Report 1386-87 (1967), août 1968, p. 12

Dans une économie libre, telle que celle de l'Arabie Séoudite, où le commerce extérieur et les transferts de capitaux à l'étranger s'effectuent presque sans restrictions, l'existence d'un système bancaire qui jouit de la confiance du public est d'une importance primordiale. En avril 1952, une banque centrale, appelée Saudi Arabian Monetary Agency (SAMA) a été créée. Cet institut d'émission est responsable de la stabilité de la monnaie nationale, des recettes et dépenses gouvernementales, ainsi que de la politique financière du royaume. La SAMA publie périodiquement des rapports statistiques fournissant les meilleurs renseignements qui peuvent être obtenus sur les activités économiques et financières. Nous en avons fait ample usage tout au long de cette étude.

Afin de suppléer à la carence de l'épargne privée, de nombreuses banques commerciales se sont implantées en Arabie Séoudite au cours de ces dernières années. Elles ont toutes leur siège principal à Jeddah, mais la plupart d'entre elles dirigent de nombreuses succursales qui sont situées dans les plus grandes villes du pays. A la fin de l'année 1968, l'Arabie Séoudite comptait 12 banques, dont 9 étaient étrangères.

Les trois banques d'origine locale sont la National Commercial Bank, la Riyadh Bank et l'Ibrahim I. Zahran Bank. Le nombre de ces établissements ne correspond toutefois pas à leur importance, puisque à la fin de l'année 1968 les banques séoudites détenaient 70 % des dépôts et finançaient la majeure partie des opérations de crédit, alors que les neuf banques étrangères se répartissaient le solde (1). Quant aux succursales, leur nombre s'établissait, à la fin de la même année, à 52, dont 34 appartenaient aux banques séoudites. Tous les offices bancaires sont situés dans les villes de Jeddah, Riyadh, La Mecque, Médine et Dammam (2). Il est bien évident que pour être en mesure de faire bénéficier la population des avantages que procure un système monétaire réglementé, un grand nombre d'établissements bancaires devront être ouverts dans les villes de moindre importance.

Au cours de l'année fiscale 1967/68, le crédit bancaire accordé au secteur privé industriel a accusé une augmentation de 137 millions R. S., soit un accroissement annuel de 12 %, pour atteindre 1'303 millions R. S. à la fin 1387 de l'hégire, ce qui correspond au 23 septembre 1968 (3). En raison de la crise de juin 1967 et de

(1) Saudi Arabian Monetary Agency, Research Department, Annual Report 1386 - 87 (1967), août 1968, p. 14

(2) Saudi Arabian Monetary Agency, Research Department, Statistical Summary, September-October 1968, p. 46

(3) Ibid., p. 8

ses nombreuses conséquences sur la vie économique du royaume, cette amélioration est quelque peu inférieure à celle qui avait été enregistrée au cours des cinq années précédentes.

Afin de compléter l'épargne domestique, la législation séoudite encourage l'entrée de capitaux étrangers. Bien que, du fait de l'abondance des revenus pétroliers, les capitaux étrangers ne soient actuellement pas indispensables à l'Arabie Séoudite, leur investissement peut tout de même être souhaitable, ceci principalement pour les deux raisons que nous avons déjà abordées. D'une part, ces capitaux peuvent attirer ou encourager l'épargne privée à s'investir dans le domaine industriel et, d'autre part, ils favorisent l'importation de talents techniques et directoriaux. Le principal avantage des investissements étrangers est de rendre le pays plus attrayant pour d'autres investissements, notamment d'origine locale. En effet, en introduisant des méthodes commerciales et industrielles modernes et en constituant un noyau de personnel qualifié, ils prouvent que certaines entreprises peuvent effectivement être rentables. Enfin, n'oublions pas le mécanisme d'induction qui, dans tous les cas, est d'une importance primordiale.

C'est la raison pour laquelle une réglementation sur les investissements étrangers a été décrétée en 1963. Elle prévoit notamment les dispositions suivantes (1) :

- Les capitaux étrangers qui sont investis dans les projets de développement économique et qui sont considérés comme tels par le gouvernement, sont traités sur un pied d'égalité avec les capitaux domestiques et bénéficient ainsi des mêmes avantages, prévus par la loi pour la protection et l'encouragement des industries locales (cf. Section 2 du même chapitre).
- Le décret accorde une exonération des impôts sur le revenu pour une durée de 5 ans à compter du début de la production, à la condition toutefois que la part du capital domestique s'élève au moins à 25 % de l'ensemble de l'investissement. Cette réglementation représente ainsi un allègement considérable des exigences auxquelles doivent se soumettre les investisseurs étrangers, puisque la loi précédente, datant de 1957, fixait le taux minimum de participation de l'épargne locale à 51 % (2).

(1) United Nations, Industrial Development in the Arab Countries, p. 114

(2) Who's who in the Arab World, second Edition, 1967 - 68, p. 654

Il est bien évident que ce décret de 1963 ne concerne pas les industries pétrolières, ces entreprises étant réglementées par une loi spéciale émise par le Bureau public du pétrole et des minéraux. Il s'agit en effet de favoriser en premier lieu la création d'entreprises qui sont plus étroitement liées à la vie économique du royaume.

Depuis la promulgation du décret sur les investissements étrangers, ces derniers se sont sensiblement accrus. En effet, l'ensemble des investissements privés atteignait 31 millions R. S. le 23 septembre 1968, dont 44 % étaient d'origine étrangère. Notons encore qu'ils se répartissaient de la manière suivante entre les différents secteurs de l'économie séoudite: la prospection pétrolière (10,5 millions R. S.), le bâtiment (8 millions), le commerce (3,2 millions) et les systèmes de réfrigérateurs (2 millions) (1).

2. La protection des industries locales

Dans le but de favoriser et d'améliorer les possibilités d'investissement, tout en protégeant et en encourageant les industries locales, une loi a été mise en vigueur par décret royal en 1962. Ses clauses les plus importantes sont les suivantes (2):

- exonération des droits de douane sur les importations de machines, d'outillage, d'équipement, de pièces détachées et de rechange, dans le cas où ces matériaux facilitent la création ou le développement d'activités directement productives;
- exonération des droits de douane sur les importations de matières premières, de produits semi-fabriqués et de matériaux d'emballage, à condition toutefois qu'ils ne soient pas produits en quantités suffisantes en Arabie Séoudite;
- mise à disposition des terrains nécessaires à la construction d'usines et d'ensembles d'habitations, en dehors des centres urbains, à des prix modiques;
- interdiction ou limitation du volume des importations de marchandises qui pourraient être en concurrence avec la production de nouvelles industries locales; cette mesure est évidemment très importante, car, en raison de leur création récente,

(1) Informations Economiques, no 23, 13 novembre 1968

(2) United Nations, Industrial Development in the Arab Countries, p. 113

Nations Unies, Rapport du colloque sur le développement industriel dans les pays arabes, p. 47

de leurs chiffres d'affaires encore restreints et de la pénurie de la main-d'oeuvre hautement qualifiée, la plupart des industries n'ont pas encore pu se développer suffisamment pour être en mesure de produire des marchandises, dont la qualité et le prix peuvent sérieusement concurrencer les importations provenant des pays industrialisés; en 1960, une mission de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) avait déjà conseillé au gouvernement d'Arabie Séoudite d'accorder aux nouvelles industries locales une protection temporaire sous forme de droits de douane sur les produits concurrentiels importés;

- mise à disposition d'importantes subventions à certaines industries considérées comme essentielles pour le développement économique de la nation;
- établissement d'un bureau technique et industriel, rattaché au Ministère du commerce et de l'industrie, ayant pour but d'examiner les possibilités d'investissement dans de nouvelles industries du secteur privé et de prendre, dans l'esprit de ce décret, d'autres mesures tendant à protéger et à encourager les entreprises locales.

Par ailleurs, le champ d'activité de la planification séoudite s'étend également à d'autres mesures qui, bien qu'elles ne soient pas mentionnées dans une loi spécifique, contribuent tout de même largement à créer un climat favorable à l'expansion des industries locales. Mentionnons brièvement les mesures les plus importantes (1) :

- création, le 5 mars 1967, avec la participation de l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'un centre d'études et de promotion industrielles, lequel fournit, sur la demande des industries privées, différentes études économiques et statistiques (2) ;
- fourniture de force électrique à des prix relativement bas;
- établissement de centres de formation professionnelle à tous les niveaux, ce qui est particulièrement important, car dans tous les pays dont l'économie n'est

(1) United Nations, Industrial Development in the Arab Countries, p. 113

(2) Saudi Arabian Monetary Agency, Research Department, Annual Report 1386 - 87 (1967), août 1968, p. 38

encore qu'au début de sa croissance, le risque de voir des projets échouer à la suite d'une insuffisance de la supervision technique et administrative est toujours grand.

En outre, citons encore l'accord que l'organisation centrale de la planification d'Arabie Séoudite a signé le 6 août 1968 avec le Stanford Research Institute of the United States, par lequel ce dernier s'engage à (1) :

- assister l'organisation centrale de la planification à l'élaboration des plans économiques et sociaux et à la coordination entre les secteurs public et privé;
- collaborer étroitement avec les institutions publiques et privées, afin d'être à même de leur fournir les statistiques dont elles ont besoin;
- effectuer des cours de formation à l'intention des employés supérieurs des principaux ministères qui sont en relation directe avec la planification et le développement économique;
- élaborer une étude générale sur les ressources naturelles et humaines de l'Arabie Séoudite, ainsi que sur les possibilités de les exploiter de manière à en faire bénéficier l'ensemble de l'économie locale.

Cet important accord a été conclu pour une durée de deux ans, mais il pourra être prorogé en cas de succès.

2. L'assistance de l'Aramco au mécanisme d'induction

De toutes les compagnies pétrolières du monde, l'Aramco fut la première à porter ses efforts sur la création d'un climat de confiance autour d'elle, en faisant profiter autant que possible la population locale de sa présence. C'est en 1947 déjà qu'elle établit un département, dont l'unique activité consiste à étudier les possibilités de développement industriel de l'Arabie Séoudite, ou, plus précisément, à accorder une assistance technique et parfois financière aux agences gouvernementales, aux municipalités et aux entrepreneurs privés dans les domaines aussi bien de l'infrastructure économique et sociale que dans celui des activités directement productives.

(1) Saudi Arabian Monetary Agency, Research Department, Statistical Summary, September-October 1968, p. 6

Il fournit des conseils sur les plans technique et économique, il collabore à l'élaboration de plans et il aide à trouver les fournisseurs des matériaux nécessaires.

Au début de l'activité de l'Aramco, seuls des projets exceptionnels et à court terme étaient confiés à des entreprises séoudites; cette politique procurait à la compagnie l'avantage de pouvoir maintenir sa main-d'oeuvre à un niveau stable. Cependant, peu d'années plus tard, la compagnie commença à élargir considérablement ses relations avec l'économie locale, en lui accordant l'exécution de projets plus importants et d'une durée beaucoup plus longue. Le but consistait à promouvoir l'esprit d'initiative et les capacités techniques et administratives d'une large part de la population, afin d'en faire profiter la croissance économique de la nation.

La procédure des relations commerciales entre l'Aramco et l'économie locale est relativement simple. Lorsque la compagnie élabore un projet, elle détermine tout d'abord s'il est préférable qu'elle l'exécute elle-même ou si elle peut en charger un entrepreneur séoudite. La décision doit notamment tenir compte de l'équipement, du personnel et des bâtiments qui sont indispensables pour effectuer le travail, de la nature et de l'urgence du projet et des possibilités du secteur privé local. L'Aramco tient beaucoup à une politique de continuité et accorde autant que possible ses commandes aux commerçants et industriels séoudites qui ont déjà effectué des travaux semblables avec succès. Cependant, dans le cas où cette pratique n'est pas réalisable, l'Aramco confectionne une soumission écrite qui décrit en détail les plans et toutes les données techniques du projet, la main-d'oeuvre et l'équipement indispensables à son exécution, ainsi que le montant des capitaux que la compagnie est prête à fournir pour le financement. La commande n'est pas seulement affichée sur les principales places publiques des villes, mais elle est également lue à haute voix par un employé de l'Aramco, car, en dépit des efforts considérables que le gouvernement a déjà fourni en vue de généraliser l'enseignement, de nombreux Séoudites sont encore illettrés. Le projet est alors discuté point par point avec les entrepreneurs qui s'y intéressent plus particulièrement. La compagnie effectue secrètement une estimation aussi précise que possible du coût du projet; pour que son exécution puisse être confiée à un indigène, l'offre de ce dernier ne doit pas s'écarter de plus de 10 % de l'estimation de la compagnie, ni au-dessus, ni au-dessous. Cette pratique tend à éviter que certains entrepreneurs, n'ayant pas une idée précise du travail à fournir, ne fassent des offres trop avantageuses, simplement pour que la concurrence ne puisse obtenir la commande. L'Aramco porte finalement son choix en considérant également la qualité des produits que l'entrepreneur

concerné fabrique déjà, la compétence dont il a déjà fait preuve auparavant et son attitude générale à l'égard de la compagnie. Bien entendu, si aucun entrepreneur ne remplit les conditions requises, l'Aramco se réserve la possibilité de refuser toutes les offres qui lui sont faites.

L'exécution du contrat est ensuite régulièrement contrôlée par la compagnie, dont les représentants effectuent des inspections périodiques et élaborent des rapports sur l'avancement des travaux. Ces rapports indiquent notamment le nombre de personnes engagées à la réalisation du projet, leur productivité, l'équipement utilisé par l'entrepreneur et les salaires versés à ses employés, ainsi que le travail effectué par l'entreprise intéressée pour le compte de clients ne faisant pas partie de la compagnie. Grâce à ces rapports, l'Aramco est en mesure de se faire une opinion assez précise sur les conditions industrielles et sociales dans lesquelles ses commandes sont exécutées (1).

L'assistance technique et financière accordée par le département pour l'étude du développement industriel de l'Arabie Séoudite ne se limite pas à l'exécution des commandes de l'Aramco, mais s'étend au contraire à des projets qui ne sont liés en aucune manière à l'activité pétrolière. A la fin de l'année 1968, trente industries et commerces bénéficiaient de ce programme. La valeur des biens et des services produits au cours de cette année par ces entreprises s'élevait à environ 20 millions de dollars (2). C'est ainsi que l'Aramco collabora à la construction d'un hôpital à Dammam, d'une clinique privée, d'un grand hôtel à al-Khobar, d'une boulangerie, d'une usine produisant du lait pasteurisé, des glaces, des yoghourts et d'autres produits laitiers, d'une installation fabriquant et mettant en bouteilles des boissons douces, de plusieurs établissements de nettoyage chimique, d'une imprimerie, d'une fonderie et d'un grand nombre d'usines produisant du béton armé, des articles en papier, du gaz naturel liquéfié, de l'oxygène et de l'acétylène. Nous voyons donc que le moins que l'on puisse dire est que la politique d'assistance que l'Aramco accorde aux entreprises séoudites a contribué à diversifier largement l'économie nationale.

(1) David H. Finnie, *Desert Enterprise*, pp. 162 - 164, 166 et 187

George Lenczowski, *Oil and State in the Middle East*, pp. 234 et 235

(2) Aramco, *A Review of Operations*, p. 12

Grâce à son expérience en matière de technologie industrielle et de techniques administratives, l'Aramco peut être d'un très grand secours pour promouvoir les programmes de développement économique. N'oublions pas que la plupart des pays qui sont aujourd'hui industrialisés ont atteint leur stade actuel en grande partie en recourant à l'assistance technique de nations plus avancées qu'eux. Les techniques nouvelles de productivité, introduites en Occident depuis quelques années seulement, ont entièrement modifié les méthodes de gestion des entreprises modernes. Les pays, dont l'économie est encore essentiellement du type traditionnel, ne peuvent acquérir ces techniques d'organisation que très lentement. C'est précisément dans ce domaine que l'assistance de l'Aramco est particulièrement précieuse, car elle permet aux entrepreneurs séoudites d'apprendre à connaître ces nouvelles méthodes, plongés qu'ils sont littéralement dans la civilisation technicienne. Cette constatation nous apparaît comme primordiale, car c'est indiscutablement sur la persévérance et la réussite des entrepreneurs indigènes que reposent les possibilités du développement économique de l'Arabie Séoudite.

CONCLUSIONS

Le développement de l'industrie pétrolière en Arabie Séoudite a mis en évidence la grande pénurie de main-d'oeuvre qualifiée, à laquelle les autorités publiques tentent de remédier rapidement; cette carence ne peut que freiner tout effort de croissance économique du royaume. Par ailleurs, l'attrait des salaires élevés qu'offrent les compagnies pétrolières, ainsi que la diminution des possibilités de travail traditionnel que les nomades et semi-nomades sont en mesure d'exercer, provoquent un important exode rural qui tend à dépeupler les campagnes et qui ajoute encore au sous-emploi de larges couches de la population. Il résulte de cette situation une très grande spécialisation de l'économie et le recours inéluctable à l'importation de la majeure partie des produits de consommation courante. La société séoudite subit ainsi une brusque transformation intérieure qui engendre un dualisme prononcé sur tous les plans, sociaux, économiques et territoriaux.

Le principal but de la planification économique actuelle vise donc à diversifier aussi largement que possible l'économie de l'Arabie Séoudite, de telle sorte que cette dernière ne dépende à l'avenir plus uniquement de l'industrie pétrolière. L'augmentation subite des disponibilités financières donne à l'Etat les moyens de développer son action dans tous les domaines et lui permet de créer et d'améliorer aussi bien l'infrastructure économique et sociale du pays que les activités directement productives. Bien que ces dernières soient aujourd'hui principalement basées, d'une part, sur l'exécution des commandes provenant des compagnies pétrolières et, d'autre part, sur l'utilisation du brut, du gaz naturel et des produits raffinés, - afin de tirer parti des effets de liaison en amont et en aval engendrés par les compagnies - les activités directement productives doivent néanmoins être en mesure de créer, dans un proche avenir, une base suffisante pour faciliter l'investissement dans les entreprises d'autres secteurs économiques.

Les responsables de la planification en Arabie Séoudite estiment que le processus de diversification de l'économie doit être essentiellement l'oeuvre du secteur privé. Cette conception n'empêche cependant pas l'Etat de jouer un rôle actif dans ce domaine. En effet, il incombe aux autorités publiques d'orienter directement l'utilisation des ressources naturelles, ainsi que la répartition des investissements, de manière à corriger les faiblesses inhérentes à une économie encore peu industrialisée. Le gouvernement ne peut, s'il entend mener une politique efficace, se contenter de remédier seulement aux carences de l'infrastructure. Celles-ci seront, en effet,

probablement toujours très nombreuses en raison de la vaste étendue du pays et de son climat rude. Les investissements de l'Etat devraient viser principalement à la maximisation du mécanisme d'induction, de manière à ne pas seulement tirer profit de l'apport financier des compagnies pétrolières, mais également de leur existence même en Arabie Séoudite. A cet égard, le gouvernement doit être en mesure de manifester une autorité suffisamment forte pour mettre à exécution ses plans bien arrêtés sur la diversification de l'économie.

Il est inutile d'insister à vouloir démontrer la longueur du chemin qui reste à parcourir au gouvernement et à la population de l'Arabie Séoudite. Non seulement ce chemin est encore très long, mais il est truffé d'obstacles qui devront encore être surmontés avant que la croissance économique ne puisse atteindre un rythme suffisamment soutenu et que le système de production ne soit diversifié amplement. Des problèmes d'ordres économique et social se poseront certainement encore longtemps avec une grande acuité. Force nous est cependant de constater que de très importants progrès ont déjà été réalisés au cours de ces dernières années, aussi bien dans le domaine de l'infrastructure que dans celui des activités directement productives. Si l'on tient compte de l'accroissement et de l'affectation des ressources financières provenant de la production pétrolière, ainsi que des possibilités d'exploitation des effets de liaison engendrés par les compagnies, nous pouvons constater que les perspectives à long terme sont effectivement encourageantes.

Cependant, un véritable développement ne peut se réduire à la simple croissance économique, mais il doit au contraire promouvoir l'homme tout entier. Cette constatation souligne la difficulté essentielle qui est au coeur même du développement de l'Arabie Séoudite. En effet, dans peu de pays au monde une industrie d'origine étrangère n'a provoqué des contrastes aussi frappants entre le mode de vie de la population indigène et les innovations technologiques modernes. La principale raison est due aux conditions naturelles de l'Arabie Séoudite, son climat, ses zones désertiques et ses immenses distances, qui ont rendu très difficile les contacts avec d'autres civilisations et ont ainsi imposé à la société séoudite un isolement durant de nombreux siècles. De leur côté, les chercheurs de pétrole "ne se souciaient guère de scruter le coeur de ces hommes simples, de ces hommes libres, qui voient tomber sur eux les chaînes de la richesse et de la technique." (1)

A la suite de la brusque irruption des techniques nouvelles importées de l'étranger par les compagnies pétrolières, le risque de voir la culture proprement séoudite

(1) Felice Bellotti, La Citadelle d'Allah, p. 13

perdre la maîtrise de la situation, existe réellement. Une industrialisation qui serait non pas intégrée à la mentalité de la population, mais qui y serait en quelque sorte superposée, ne peut que disloquer les structures et engendrer des misères sociales. En effet, si la population ne s'efforce pas de faire évoluer - parallèlement au progrès économique - les valeurs culturelles qui lui sont propres, elle peut se désarticuler et devenir même un frein, une société inadaptée à l'introduction de nouvelles techniques, à toute croissance industrielle. Les populations de nombreux pays peu industrialisés ont ainsi commencé à adopter un mode de vie emprunté de l'étranger, tout en se sentant étouffées sous le poids de coutumes qui, par la suite, se révèlent inefficaces et inadaptées aux changements.

Une telle évolution est très grave, car il ne faut pas perdre de vue que le développement économique n'a aucune valeur en soi. Ce développement ne peut être réellement souhaitable que s'il donne à l'indigène la possibilité de résoudre ses problèmes économiques tout en s'assurant la faculté de respecter certaines règles essentielles; de toute évidence, l'indigène doit se sentir entièrement concerné et responsable du développement de son pays. La mentalité et les valeurs culturelles doivent ainsi suffisamment évoluer, non seulement pour que la population séoudite ait conscience de pouvoir améliorer son sort, qu'elle ait la volonté de l'améliorer et qu'elle puisse réaliser elle-même le développement économique de son pays, mais également afin que les techniques modernes importées puissent devenir l'objet d'une utilisation normale et être intégrées dans le système productif de l'économie séoudite.

L'incorporation des valeurs technologiques étrangères dans le royaume entraîne évidemment d'importantes mutations. Il est, à notre avis, essentiel que l'identité fondamentale de la société séoudite soit maintenue; cependant, la transformation doit tout de même être très profonde, notamment dans le cadre de l'organisation de la vie et du travail, pour que la population puisse faire siennes les techniques importées de l'étranger. Ces changements doivent être réalisés dans un esprit de continuité et dans un dynamisme propre à la mentalité de la population, afin que cette dernière puisse constamment en rester maître. C'est la raison pour laquelle il importe que toute réforme soit spécifiquement adaptée aux conditions de l'Arabie Séoudite et non simplement copiée sur l'étranger. La planification économique et sociale doit ainsi être absolument nationale et il est primordial qu'elle soit l'oeuvre des indigènes eux-mêmes, car ils connaissent évidemment mieux que quiconque les structures de leur pays. Il n'entre nullement dans nos intentions de prêcher le traditionalisme ou le conservatisme; nous sommes cependant de l'avis que toute innovation doit être fondamentalement adaptée aux besoins et aux caractéristiques de

la population et du pays. De même, nous ne pensons pas que l'Arabie Séoudite doive demeurer à l'écart des possibilités de développement que lui offrent les techniques modernes étrangères, mais nous estimons que ces dernières ne peuvent être réellement favorables que si elles sont adaptées à l'évolution des conditions de vie économique et sociale de la population, que si elles s'intègrent véritablement aux éléments propres de la culture séoudite.

Il n'est donc pas question de préconiser un choix entre le respect sans réserve du passé, d'une part, et la civilisation technique moderne, d'autre part, mais bien de donner à la population la possibilité de promouvoir à sa manière l'industrialisation de l'Arabie Séoudite en lui faisant prendre conscience du rôle qu'elle est à même de jouer dans la détermination de son destin. Le milieu culturel propre devra évoluer graduellement de telle sorte qu'il puisse servir de cadre à la croissance industrielle. C'est à cette condition seulement que les problèmes économiques pourront être résolus par le groupe social concerné lui-même. Les forces actives acquerront du même coup la vertu de créer, le goût de la recherche, l'acceptation du risque calculé, l'esprit d'entreprise, le sens des responsabilités, bref l'initiative et la capacité d'assumer elles-mêmes le développement du pays.

Bien entendu, nous sommes conscients du fait qu'un développement économique qui ne se réalise qu'au rythme de l'évolution des mentalités et des valeurs culturelles, ne peut être que lent. Malheureusement, il faut se rendre à l'évidence qu'une telle méthode ne saurait être couronnée de succès qu'à long terme. En effet, une transformation trop rapide ne conduirait qu'à un affrontement brutal entre les traditions et le progrès économique, affrontement duquel tous deux risqueraient de sortir perdants; les valeurs culturelles seraient exposées au danger d'être ébranlées, car la mise en valeur de la personnalité séoudite n'aurait pas encore eu suffisamment de temps pour bénéficier d'une réinterprétation moderne, d'une véritable adaptation à l'évolution; le développement économique courrait alors le risque d'être subitement bloqué dès l'instant où il ne pourrait pas encore s'appuyer sur des couches suffisamment larges de la population. Un tel affrontement ne conduirait qu'à donner à l'indigène l'impression qu'il ne participe pas à l'évolution de son pays et qu'en somme il est inutile. Cette attitude entraînerait non seulement le risque de donner lieu à des révoltes et à des résistances, mais l'autochtone se défendrait en vain en appliquant les techniques nouvelles qu'il ne peut ni accepter ni comprendre et il perdrait ainsi toute possibilité de participer lui-même au développement économique et social de sa patrie.

Ainsi que nous nous sommes efforcés de le démontrer, la croissance industrielle doit être accompagnée étroitement d'un progrès social si l'on entend augmenter la productivité non pas aveuglément, mais en tenant compte de l'intérêt bien compris de la population tout entière. Le but final de la planification doit donc tendre avant tout à instaurer un système social qui permette d'améliorer simultanément la situation économique et le niveau culturel, système au sein duquel l'homme domine incontestablement tous les faits économiques et desquels il tire le meilleur parti dans tous les domaines. Il est donc primordial d'harmoniser la tradition et le progrès économique et de chercher à créer un ordre nouveau dans lequel l'homme découvre la possibilité de s'épanouir et de s'affirmer sans être dominé par l'évolution. Une telle conception n'est évidemment pas seulement valable pour l'Arabie Séoudite, mais elle est tout particulièrement applicable à ce pays, dont l'économie est encore très fortement influencée par des éléments étrangers. Ahmed Ben Salah a très bien décrit les particularités de cet équilibre qui est, à notre avis, à la base de tout développement économique: "Il faut promouvoir une culture nationale s'appuyant sur des traditions authentiquement nationales, mais, aussi, tirant sa substance de l'âme populaire, de la personnalité propre de la nation. . . . (Il ne doit cependant pas s'agir d'une) résurrection de je ne sais quelle âme momifiée durant des siècles, mais (d'un) renouvellement des traditions en harmonie avec le passé et les exigences du monde moderne. En même temps. . . . il importe d'ouvrir de grandes fenêtres sur le monde extérieur et la culture moderne. " (1)

(1) Ahmed Ben Salah, Signification et perspectives de la décolonisation, Esprit, juin 1957, p. 893

BIBLIOGRAPHIE

A. Les livres

Allred, B. W.
Range Management Training Handbook for Saudi Arabia
FAO, Rome, 1968

Arabian American Oil Company
A Review of Operations by the Aramco
Dammam, 1968

Arabian American Oil Company
Natural Gas for sale in Saudi Arabia
Dhahran, 1962

Aramco camera
Arabian American Oil Company
Dhahran, pas de date

Aubert, G.
Les sols de la zone aride
Unesco, Paris, 1962

Awad, M.
Le nomadisme dans les pays arabes du Moyen-Orient
Unesco, Paris, 1962

Badouin, R.
Agriculture et accession au développement
Paris, 1967

Baran, P. A.
Economie politique de la croissance
Paris, 1967

Barbichon, G.
Adaptation et formation de la main-d'oeuvre des régions
rurales au travail industriel
OCDE, Paris, 1961

Beijer, G.
La main-d'oeuvre rurale nationale, son adaptation à
l'industrie
OCDE, Paris, 1965

Belgrave, J. D.
Welcome to Bahrein
Manama, 1954

- Bellotti, F.
La citadelle d'Allah, voyage en Arabie Séoudite
Paris, 1961
- Benoist-Méchin
Ibn Séoud ou la naissance d'un royaume
Paris, 1955
- Benoist-Méchin
Un printemps arabe
Paris, 1959
- Benoist-Méchin
Le roi Saud ou l'Orient à l'heure des relèves
Paris, 1960
- Berreby, J. -J.
La Péninsule Arabique, terre sainte de l'Islam, patrie
de l'arabisme et empire du pétrole
Paris, 1958
- Berreby, J. -J.
Le Golfe Persique, mer de légende - réservoir de pétrole
Paris, 1959
- Bhagwati, J.
L'Economie des pays sous-développés
Paris, 1966
- Boserup, E.
The Conditions of Agricultural Growth
Londres, 1965
- Boserup, M.
Agrarian Structure and Take-Off
Londres, 1964
- Bradley, P. G.
The Economics of Crude Petroleum Production
Amsterdam, 1967
- Bruderer, W.
Le bassin pétrolier du Golfe Persique
Deauville, 1960
- Caroe, Sir Olaf
Wells of Power, the Oilfields of Southwestern Asia;
a Regional and Global Study
London, 1951
- Centre d'information arabe de Genève
Le pétrole dans le monde arabe
Genève, 1959

- Chardonnet, J.
Géographie industrielle, les sources d'énergie
Paris, 1962
- Chazeau, M. G. D. et Kahn, A. E.
Integration and competition in the petroleum industry
New Haven, 1959
- Cheney, M. S.
Big Oil Man from Arabia
New York, 1958
- Clauss, L. F.
Als Beduine unter Beduinen
Fribourg e. B. , 1954
- Coqueron, F. G. et Pogue, J. E.
Investment Patterns in the World Petroleum Industry
New York, 1956
- Dalemont, E.
Le pétrole
Paris, 1950
- Dermenghem, E.
Mahomet et la tradition islamique
Paris, 1963
- Descloîtres, R.
Le travailleur étranger, son adaptation au travail et
à la vie urbaine
OCDE, Paris, 1967
- Deutsche Projekt-Union GmbH
Report on the Utilisation of Natural Gas in Saudi Arabia
Francfort, 1959
- Dickson, H. R. P.
The Arab of the Desert, a glimpse of Badawin in Kuwait and
Saudi Arabia
Londres, 1948
- Doughty, C. M.
Arabia Deserta
Paris, 1949
- Duce, J. T.
Middle East Oil Developments
New York, 1952
- Durand, D.
La politique pétrolière internationale
Paris, 1962

Eicher, C. et Witt, L.
Agriculture in Economic Development
New York, 1964

El-Sayed, M.
L'organisation des pays exportateurs de pétrole - étude
d'une organisation internationale pour la défense des
intérêts privés des Etats
Paris, 1967

Elwell-Sutton, L. P.
Persian Oil - A Study in Power Politics
Londres, 1955

Engler, R.
The Politics of Oil
Chicago, 1961

Fanning, L. M.
American Oil Operations Abroad
New York, 1947

Fanning, L. M.
Foreign Oil in the Free World
New York, 1954

Food and Agriculture Organization
Technical Education in Agriculture in Saudi Arabia
Rome, 1967

Food and Agriculture Organization
Report on the FAO farm broadcasting seminar
Rome, 1968

Food and Agriculture Organization
Range Management training Handbook for Saudi Arabia
Rome, 1968

Finnie, D. H.
Desert Enterprise
Cambridge, 1958

Fontaine, P.
Le pétrole du Moyen-Orient et les trusts
Paris, 1960

Fontaine, P.
La Guerre froide du Pétrole
Paris, 1956

Fontaine, P.
La Nouvelle Course au Pétrole
Paris, 1957

- Frank, J. H.
Crude Oil prices in the Middle East
Londres, 1966
- Frye, R. N.
The Near East and the Great Powers
Cambridge, 1951
- Furon, R.
Le Proche-Orient
Paris, 1957
- Gannagé, E.
Croissance économique et structures au Moyen-Orient
Paris, 1957
- Gannagé, E.
Economie du développement
Paris, 1962
- Gaury, G. de
Faisal, King of Saudi Arabia
Londres, 1966
- Graf, E.
Das Rechtswesen der heutigen Beduinen
Walldorf, 1952
- Great Britain, Foreign Office
Treaty Between His Majesty and the King of Hejaz and of
Nejd and its Dependencies, 20 mai 1927
Londres, 1927
- Guernier, M.
La dernière chance du Tiers-Monde
Paris, 1968
- Hartshorn, J. E.
Oil Companies and Governments, An Account of the Inter-
national Oil Industry and its Political Environment
Londres, 1962
- Hassan, T. A.
Income Determination in the International Petroleum Industry
Oxford, 1966
- Hendryx, F.
A sovereign Nation's legal ability to make and abide
by a petroleum concession contract
Le Caire, 1959
- Herzog, R.
Sesshaftwerden von Nomaden
Cologne, 1963

Hirschmann, A.O.
Stratégie du développement économique
Paris, 1964

Holden, D.
Farewell to Arabia
Londres, 1966

Howarth, D.
The Desert King
Londres, 1964

Howe, E. D.
La déminéralisation des eaux salines
Unesco, Paris, 1962

Hurewitz, J. C.
Diplomacy in the Near and Middle East
Princeton, 1956

Issawi, C. et Yegareh, M.
The Economics of Middle East Oil
New York, 1962

Jalée, P.
Le Tiers-Monde dans l'économie mondiale
Paris, 1968

Khaled, A. S.
Planning for a Middle Eastern Economy
Londres, 1965

Kheirallah, G.
Arabia Reborn
Albuquerque, 1952

Kindleberger, C. P.
Economic Development
New York, 1958

Kingdom of Saudi Arabia, Ministry of Finance and National Economy,
Central Department of Statistics
Statistical Yearbook 1386 A. H.
Jeddah, 1966

Kingdom of Saudi Arabia, Ministry of Petroleum and Mineral Resources,
Directorate General of Mineral Resources
Mineral Resources of Saudi Arabia, A Guide for Investment
and Development, bulletin no 1
Jeddah, 1965

Klanfer, J.
Le Sous-développement humain
Paris, 1967

- Kneschaurek, F.
Les problèmes de la croissance économique
Neuchâtel, 1962
- Krier, H.
Main-d'oeuvre rurale et développement industriel, adaptation et formation
OCDE, Paris, 1961
- Lamara, P.
Structure géologique de l'Arabie
Paris, 1959
- Laroui, A.
L'idéologie arabe contemporaine
Paris, 1967
- Laudrain, M.
Le prix du pétrole brut - Structure d'un marché
Paris, 1958
- Laurens, H.
La signification économique du Moyen-Orient; la phase du pétrole
Paris, 1956
- Lebkicher, R.
Aramco and World Oil : The Work and Life of Aramco
Employees
New York, 1952
- Lebkicher, R., Rentz, G. et Steineke, M.
Aramco Handbook
Zonen-Haarlem, 1960
- Leeman, W. A.
The price of Middle East Oil; an essay in political economy
New York, 1962
- Lenczowski, G.
Oil and State in the Middle East
New York, 1960
- Lewis, W. A.
La théorie de la croissance économique
Paris, 1963
- Lippens, P.
Expédition en Arabie Centrale
Paris, 1956
- Lipsky, G. A.
Saudi Arabia, its People, its Society, its Culture
New Haven, 1959
- Londres, A.
Les Pêcheurs de Perles
Paris, 1931

Longrigg, S. H.
Oil in the Middle East
Londres, 1968

Longrigg, S. H.
L'Arabie Saoudite, royaume du sable et du pétrole,
Echo du Monde, vol. III
Zurich, 1961

Mac Lean, J. et Haigh, R. W.
The Growth of Integrated Oil Companies
Cambridge, 1954

Manning, T. G.
The Standard Oil Company, the rise of a national monopoly
New York, 1960

Mason, E. S.
La planification économique dans les pays sous-développés
New York, 1964

Massignon, L.
Annuaire du Monde Musulman
Paris, 1956

Mikdashi, Z.
A Financial Analysis of Middle Eastern Oil Concessions
New York, 1966

Montagne, R.
La Civilisation du Désert - Nomades d'Orient et d'Afrique
Paris, 1947

Monteil, V.
Les tribus du Fârs et la sédentarisation des nomades
Paris, 1966

Monteil, V.
Les Arabes
Paris, 1957

Moody, G. B.
Petroleum Exploration Handbook
New York, Toronto et Londres, 1961

Mughraby, M. A.
Permanent Sovereignty over Oil Resources
Beyrouth, 1966

Murray, B.
Guide pour l'industrialisation des pays en voie de développement
New York et Paris, 1965

Myrdal, G.
Economic Theory and Underdevelopment
Londres, 1957

Narâghî, E.
Etude des problèmes sociologiques que pose la sédentarisation
des nomades dans les pays du Moyen-Orient
Unesco, Paris, 1957

Nurske, R.
Problems of Capital Formation
Oxford, 1953

O'Connor, H.
L'Empire du Pétrole
Paris, 1958

Office Suisse d'Expansion Commerciale
Saudi Arabien, Länderdokumentation Nr. 311
Lausanne, 1966

Organisation de Coopération et de Développement Economiques
Le pétrole aujourd'hui
Paris, 1964

Organisation de Coopération et de Développement Economiques
Oléoducs et pétroliers, rapport sur l'incidence de l'utilisation
des oléoducs sur les transports maritimes pétroliers
Paris, 1961

Organisation des Nations Unies
Bulletin mensuel de Statistique et Annuaire statistique
Genève, différentes années

Organisation des Nations Unies
L'Evolution économique au Moyen-Orient 1961 - 1963
New York, 1964

Organisation des Nations Unies
Les investissements étrangers dans les pays en voie de développement
New York, 1968

Organisation des Nations Unies
Industrial Development in the Arab Countries
New York, 1967

Organisation des Nations Unies
Rapport des colloques sur le développement industriel dans les pays arabes
New York, 1967

Organisation des Nations Unies
L'utilisation des produits pétroliers par l'industrie du gaz pour la fabrication de
gaz de ville et de gaz interchangeable avec le gaz naturel et les procédés
récemment mis au point à cet effet
New York, 1967

Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
Pricing Problems: Further Consideration
Genève, 1963

Organisation Internationale du Travail
Rapport général: Evénements et progrès récents dans l'industrie du pétrole
Genève, 1966

Organisation Internationale du Travail
Conséquences sociales des changements de structure et de
techniques dans l'industrie du pétrole
Genève, 1966

Party, A.
Le pétrole et le Moyen-Orient arabe
Québec, 1956

Philby, H. St. J.
Saudi Arabia
Londres, 1955

Philby, H. St. J.
Arabian Highlands
New York, 1951

Philby, H. St. J.
Arabian Jubilee
Londres, 1952

Rodinson, M.
Islam et capitalisme
Paris, 1966

Rondot, P.
L'Islam et les Musulmans d'Aujourd'hui
Paris, 1958

Rostow, W. W.
Les étapes de la croissance économique
Paris, 1963

Roume, J.
Le pétrole - un monde secret
Paris, 1965

Sanger, R. H.
The Arabian Peninsula
New York, 1954

Sarkis, N.
Le pétrole, facteur d'intégration et de croissance économique
Paris, 1962

Sarkis, N.
Le pétrole et les économies arabes
Paris, 1962

Saudi Arabian Monetary Agency, Research Department
Statistical Summary
Djeddah, septembre-octobre 1968 et décembre 1968 - janvier 1969

Saudi Arabian Monetary Agency, Research Department
Annual Report 1386 - 87 (1967)
Djeddah, août 1968

Sayegh, K. S.
Oil and Arab Regional Development
Londres, 1968

Schmutz, B.
La signification des facteurs de mouvements de la main-d'oeuvre dans les transformations de la structure professionnelle
Neuchâtel et Paris, 1965

Schultz, T.
Transforming Traditional Agriculture
New Haven, 1964

Scitovsky, T.
Welfare and Competition
Chicago, 1951

Sen, S.
The Strategy for Agricultural Development
New York, 1962

Shwadran, B.
The Middle East Oil and the Great Powers
New York, 1955

Siksek, S. G.
The legal framework for oil concessions in the Arab World
Beyrouth, 1960

Soulié, G. J. -L. et Champenois, L.
Le royaume d'Arabie Saoudite face à l'Islam révolutionnaire
Paris, 1966

Thesinger, W.
Arabian Sands
Longmans, 1959

Tomiche, F. -J.
L'Arabie Séoudite
Paris, 1962

Tugenhat, C.
Oil, the biggest business
Londres, 1968

Twitchell, K. S.
Saudi Arabia
Princeton, 1958

Van Der Meulen
The Wells of Ibn Saud
Londres, 1957

Vasseur, L. V.
Pétrole et gaz naturel dans le monde
Paris, 1958

Ward, E.
Le pétrole dans le monde
Paris, 1960

Who's who in the Arab World
Second Edition, 1967-68
Beyrouth, 1967

Wilson, A. T.
The Persian Gulf
Londres, 1954

B. Les publications périodiques

Arab Oil Review, Beyrouth

Bulletin Hebdomadaire du Centre d'Information du Proche-Orient, Paris

Bulletin mensuel de Statistique de l'ONU, Genève

Cahiers de l'Institut de science économique appliquée, Paris

Cahiers de l'Orient Contemporain, Paris,

Documentation Française, Paris

Financial Times, Londres

Gaceta Oficial de los Estados Unidos de Venezuela, Caracas

Informations économiques, Lausanne

Journal des Carburants, Paris

Le Monde diplomatique, Paris

Middle Eastern Affairs, New York

Middle East Journal, Washington

Observateur de l'OCDE, Paris

Observateur du Moyen-Orient, Paris

Oil and Gas International, Londres

Oil and Gas Journal, Oklahoma

Oil News, Londres

Oum-Al-Qura, La Mecque

Pétrole - informations, la Revue pétrolière, Paris

Pétrole - Progrès, Paris

Petroleum Press Service, Londres

Petroleum Zeitschrift, Vienne et Berlin

Platt Oilgram New Service, New York

Revue internationale des sciences sociales, Paris

Revue international du travail, Genève

The Economist, Londres

World Petroleum, New York